



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU DOUBS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Publié le : 27/03/2024

Séance du 13 mars 2024 à 17 heures 00

Question n° 3

Budget primitif 2024

Sous la présidence de Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS :

Etaient présents :

Monsieur Hasni ALEM / Monsieur Claude BILLOD / Monsieur Yves CHANSON /
Monsieur Philippe CREMER / Monsieur Cyril DEVESA / Monsieur Ludovic FAGAUT /
Monsieur Michel JOURNEAUX / Madame Myriam LEMERCIER / Madame Agnès MARTIN /
Madame Claudine MAUGAIN / Monsieur Alfred M'BONGO / Monsieur Jean-Hugues ROUX /
Madame Sylvie WANLIN

Etaient absents :

Monsieur Bernard AVON / Madame Valéry GARCIA / Monsieur Michel PELLATON /
Madame Anne VIGNOT, **donne pouvoir à Madame Sylvie WANLIN**

REÇU EN PREFECTURE

Le 27 mars 2024

VIA DOTELEC TÉLÉTRANSMISSION

025-262500564-20240313-D00182310-DE

Date de dépôt en Préfecture :

DÉLIBÉRATION

Incidence financière

BP 2024 – Tous budgets

Fonctionnement : 27 458 199,49 € et 28 708 199,49 € en recettes (le surplus de 1,25 M€ de la cession du bâtiment Huot étant laissé en fonctionnement à ce stade)

Investissement : 2 638 759,81 € (dont 494 278,93 € de reports 2023 en dépenses et 80 000 € en recettes)

Total : 30 096 959,30 € en dépenses et 31 346 959,30 € en recettes

Résumé : Il est proposé aux administrateurs de voter le budget primitif 2024 de l'ensemble des budgets du CCAS, et pour le Budget principal, d'autoriser des virements entre chapitres budgétaires à hauteur de 7,5% du budget de chacune des sections.

Référence au Projet social 2022-2026 :

Axe 1 : Intervenir auprès des publics prioritaires identifiés dans l'ABS

Axe 2 : Maintenir ou accompagner vers l'autonomie les publics relevant du CCAS au sens de l'autonomie sociale et économique – De « l'urgence vers l'autonomie »

Axe 3 : Faciliter l'accès aux droits et leur maintien (aller vers, simplification...)

Axe 4 : Faire du CCAS l'interlocuteur majeur des politiques du handicap et de l'âge en lien avec la dimension accessibilité pour mieux vivre dans la ville

Axe 5 : Optimiser les moyens, les ressources et le patrimoine du CCAS pour pérenniser son action de service public

Axe 6 : Faire savoir et valoriser l'action du CCAS

Sans objet

Le BP 2024 est détaillé dans le rapport ci-annexé. Conformément au Règlement Budgétaire et Financier (RBF), adopté lors de la séance du 14 février 2024, il est également proposé que les services puissent procéder à des virements de crédits entre chapitres du Budget principal (hors dépenses de personnel), à hauteur de 7,5 % du total des crédits ouverts pour chacune des sections, investissement et fonctionnement. L'assemblée sera systématiquement informée de ces mouvements lors de la séance suivante la plus proche. L'autorisation donnée pour ces virements entre chapitres est donnée pour tout l'exercice 2024.

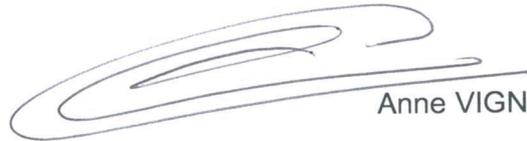
Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents et représentés :

- ✓ Prennent connaissance du rapport du budget primitif 2024 ci-annexé,
- ✓ Votent favorablement le budget primitif 2024 du budget principal,
- ✓ Autorisent les services, si nécessaire, à effectuer des virements de crédits entre chapitres budgétaires du Budget principal (hors dépenses de personnel), dans une limite de 7,5 % des crédits ouverts pour chacune des sections investissement et fonctionnement,

✓ Votent favorablement le budget primitif 2024 des budgets annexes, soit :

- le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS),
- les Résidences autonomie,
- l'Accueil de Jour l'Escapade,
- le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD),
- l'Aide à Domicile (AAD),
- la Restauration à Domicile (RAD),
- les Lits Halte Soins Santé (LHSS).

Pour extrait conforme,
La Présidente du CCAS,



Anne VIGNOT



Besançon

BUDGET PRIMITIF 2024

SECRETARIAT GENERAL

CENTRE
COMMUNAL
D'ACTION
SOCIALE



13 mars 2024



TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	5
I.Prospective Financière	7
II.Equilibre général de la section de fonctionnement, tous budgets	12
III.Equilibre général du budget Principal.....	14
IV. Principales dépenses de fonctionnement	18
V. Principales recettes de fonctionnement	28
VI. Principales dépenses d'investissement	32
VII. Principales recettes d'investissement	38
VIII. Présentation analytique du budget Principal.....	39
ANNEXES.....	47
Rapport du 18 octobre 2023 relatif aux projets de BP 2024 des budgets annexes	

INTRODUCTION

Le Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) présenté lors de la séance du 14 février 2024 a été l'occasion de débattre des principaux enjeux à venir pour le CCAS de Besançon. Lors de cette séance a été souligné le soutien important de la Ville de Besançon apporté au CCAS, grâce à une hausse inédite de la subvention de + 1,05 M€, qui permet de compenser une partie du coût des revalorisations salariales passées, ainsi que la pérennisation de la prime exceptionnelle versée fin 2023.

Le DOB a également souligné que les orientations budgétaires ont été construites sur la base d'une recherche de diminution des dépenses et d'un travail global d'optimisation des recettes.

Ainsi, la prospective financière réactualisée à l'occasion du BP 2024 met en évidence une amélioration significative de la situation financière du CCAS, notamment en raison du remboursement attendu de sommes conséquentes de taxes foncières et de cotisations sociales, notamment.

En outre, l'analyse des besoins sociaux permet au CCAS d'établir un diagnostic social du territoire, marqué cette année d'un focus « quartiers », et d'adapter son action de proximité en conséquence. Pour cela, il s'est doté d'une méthodologie et d'outils, au service de son projet social 2022-2026, qui lui permettent d'accroître son efficacité.

Le budget 2024, tel qu'il est présenté dans ce rapport, rend compte de ces évolutions. Malgré l'impact de l'inflation et des revalorisations salariales, il est orienté à la baisse, traduisant un pilotage exigeant des coûts et une recherche active de nouveaux financements.

Le budget 2024 s'élève en dépenses à 30 096 959,30 €, dont 27 458 199,49 € en fonctionnement et 2 638 759,81 € en investissement. Il est en baisse de 8,61 %, notamment en raison de l'achèvement des travaux de rénovation du siège en 2024, alors que l'enveloppe qui leur était dédiée en 2023 était plus conséquente.

Ce budget 2024 est essentiellement marqué par :

- Une baisse globale des dépenses de 1,92 % tous budgets, principalement en raison de la fermeture de la Résidence autonomie Huot et du dégrèvement de taxes foncières pour les Résidences autonomie,
- La baisse des dépenses de personnel de 0,21 %, malgré l'impact des revalorisations salariales,
- Une hausse inédite de la subvention municipale de 1,05 M€ par rapport au Budget Primitif 2023.

Par ailleurs, conformément à la réglementation, la nomenclature comptable applicable au Budget principal est la M57 depuis le 1^{er} janvier 2024. Celle-ci intègre les derniers standards en matière de gestion comptable et s'applique à l'ensemble des collectivités territoriales et la plupart de leurs établissements. Le chapitre des dépenses imprévues disparaît, mais des virements entre chapitres seront possibles dans la limite de 7,5 % du budget conformément au Règlement Budgétaire et Financier voté le 14 février 2024. Enfin, certaines opérations sont comptabilisées dans des chapitres différents que dans la M14 utilisée jusque-là.

La Direction des Solidarités poursuivra en 2024 notamment les chantiers suivants :

- Agir en direction des jeunes, au travers des « coups de pouce » santé et mobilité,
- Développer la proximité sociale du CCAS dans l'ensemble des quartiers,
- Renforcer les dispositifs de secours aux personnes en précarité,
- Faciliter l'accès au logement pérenne.

- Développer les services au bénéfice des sans-abris.

En ce qui concerne la Direction de l'Autonomie, l'exercice 2024 sera marqué principalement par les éléments suivants :

- Construction d'une nouvelle résidence autonomie et modernisation du parc existant pour en optimiser le taux d'occupation,
- Pérennisation les services à domicile du CCAS et adaptation au défi du vieillissement de la population ainsi qu'au « virage domiciliaire »,
- Application du nouveau CPOM voté le 20 décembre 2023,
- Etude de gestion et d'organisation du SAAD par un cabinet externe,
- Augmentation à venir de la capacité du SSIAD, dans un contexte de réforme tarifaire

La prospective financière permet d'anticiper les évolutions budgétaires à venir (I). Pour le BP 2024, l'équilibre général de la section de fonctionnement tous budgets est présenté (II) avant l'équilibre général du budget principal (III), comprenant les principales dépenses (IV) et recettes (V) de fonctionnement, ainsi que les principales dépenses (VI) et recettes (VII) d'investissement. La présentation analytique du budget principal (VIII) complète le rapport.

I. PROSPECTIVE FINANCIERE

Le CCAS réalise et actualise chaque année une prospective budgétaire. L'objectif de cet outil est de fournir aux Administrateurs et aux services une aide à la décision ainsi qu'une vision pluriannuelle de la situation financière du CCAS.

Depuis plusieurs années, la maîtrise des dépenses, conjuguée à un travail actif de recherche de nouveaux financements, avait permis de stabiliser puis d'augmenter le résultat de fonctionnement du budget principal. Toutefois, en raison des événements intervenus en 2022 (revalorisations salariales nombreuses et diverses, inflation, baisse d'activité durable dans les résidences autonomie), la tendance dégagée en 2023 s'inversait brutalement.

I.1 La prospective présentée lors du BP 2023 : un renversement rapide et brutal de la tendance habituellement haussière des années précédentes.

La prospective 2023-2026 était basée sur les principaux éléments suivants :

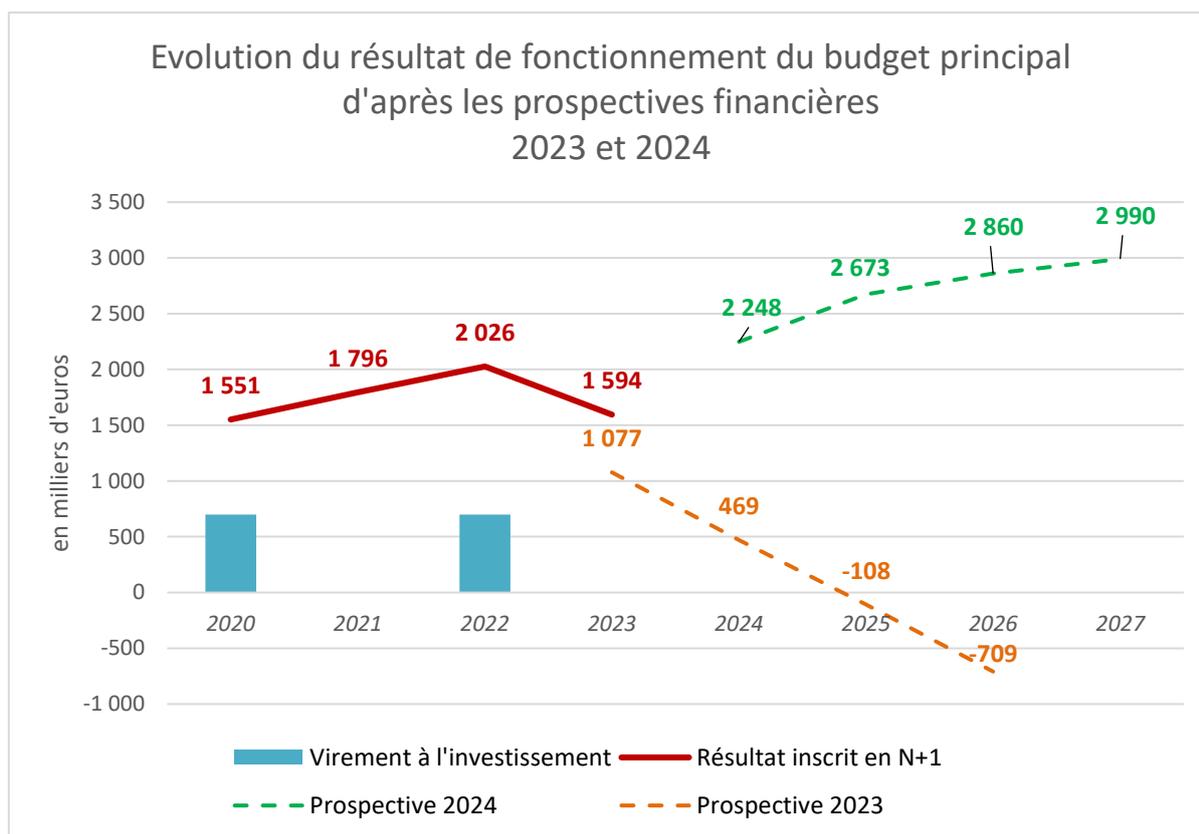
- ✓ Etude rétrospective des quatre derniers exercices permettant d'apprécier le rythme d'évolution passé des dépenses et des recettes,
- ✓ Une subvention versée par la Ville de Besançon augmentée de 1,5 % par an sur toute la période,
- ✓ Taux d'inflation de 4,3 % en 2023, puis 3 % en 2024 et ensuite + 2 %, hors dépenses spécifiques (alimentation, énergie, notamment), pour lesquelles des taux adaptés avaient été retenus.
- ✓ Un glissement Vieillesse Technicité (GVT) de 1,5 % sur la plupart des budgets, sauf pour l'exercice 2023 pour lequel ont été intégrées toutes les revalorisations salariales 2022.
- ✓ Fermeture progressive de la Résidence autonomie Huot.
- ✓ Versement annuel de subventions aux associations à hauteur de 500 000 €, et environ 265 000 € d'aides et secours d'urgence.

La tendance devenait très nettement baissière après plusieurs années de tendance à la hausse.

Le déficit des budgets annexes était à surveiller car globalement supérieur à 1,4 M€ sur toute la période, notamment en raison de la poursuite de la faible activité des résidences autonomie et du niveau important de déficit de l'Aide à domicile (environ 740 k€ annuels en moyenne).

I.2 La nouvelle prospective 2024-2027 : une amélioration significative de la situation financière, notamment en lien avec des remboursements conséquents de la part des impôts et organismes collecteurs des cotisations sociales

Comme en témoigne le graphique ci-dessous, l'évolution comparée des résultats de fonctionnement tels qu'ils ressortent des prospectives 2023 et 2024 fait apparaître un résultat de fonctionnement en hausse au cours des prochaines années.



NB : les résultats présentés dans le graphique ci-dessus ne tiennent pas compte du produit de la cession de la résidence Huot pour 1,25 M€, dont l'affectation reste à arbitrer

Il apparaît que le résultat annuel serait excédentaire chaque année dès 2024, pour se stabiliser en fin de période. L'excédent annuel serait de + 654 k€ en 2024 (soit le différentiel entre le résultat cumulé 2024 et 2023), puis + 425 k€ en 2025, + 187 k€ en 2026, + 130 k€ en 2027.

Cette tendance est essentiellement la conséquence de 4 éléments :

- ✓ L'augmentation conséquente de la subvention de la ville de Besançon, de + 1,05 M€, dont 400 K€ permettent de compenser une partie du coût des hausses salariales intervenues depuis 2022. 500 k€ sont liés à d'éventuelles revalorisations salariales décidées localement en 2024 (la hausse de la subvention permet donc de couvrir une dépense nouvelle, c'est neutre), et enfin, 150 k€ correspondent à une hausse plus habituelle de 1,5 % de la subvention permettant la prise en compte de l'inflation et du Glissement Vieillesse Technicité (GVT), d'une façon générale.
- ✓ La perception du remboursement de taxes foncières pour les Résidences autonomie, pour un montant cumulé de 1,017 M€ sur la période 2023-2027 (ce point étant détaillé ci-après).
- ✓ La perception du remboursement de cotisations CNRACL et URSSAF pour l'aide à domicile, qui s'élèverait à environ 740 k€ sur toute la période.
- ✓ La diminution des dépenses de personnel, entamée en 2023 et qui se poursuit en 2024, grâce à des non remplacements de certains départs ou des réorganisations de services, permet également de générer d'importantes économies, sans toutefois diminuer la qualité du service rendu aux bisontins.

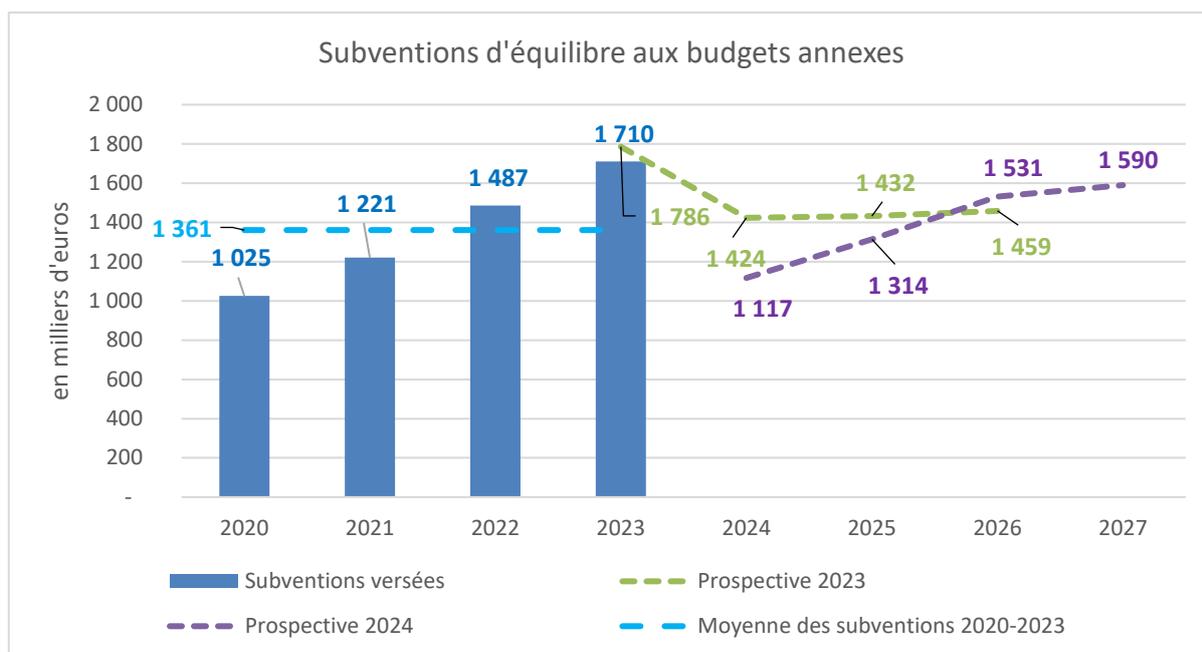
La prospective comporte toutefois des incertitudes, notamment en ce qui concerne le calendrier de versement des remboursements de la part des impôts et des organismes collecteurs (URSSAF, CNRACL), et d'éventuelles nouvelles hausses du point d'indice ou autres revalorisations décidées au niveau national.

Les principales hypothèses intégrées dans cette nouvelle prospective sont les suivantes :

- ✓ Contrairement aux années précédentes (jusqu'à 2021), il n'est plus prévu pour l'instant de virer une quote-part du résultat de fonctionnement vers l'investissement. En effet, le CCAS a réalisé un effort important d'autofinancement de ses investissements depuis plusieurs années. Ce point sera toutefois rediscuté au cours des prochains mois, notamment en lien avec une éventuelle affectation du produit de cession de la vente de la résidence Huot à l'investissement pour la construction d'une nouvelle Résidence autonomie.
- ✓ **Subvention municipale augmentée de + 1,5 % par an sur toute la période à partir de 2025**, et hausse de 1,05 M€ en 2024 par rapport au BP 2023.
- ✓ **Des remboursements de la part des impôts sont prévus pour le budget Résidence autonomie** en 2024 et années suivantes (ce point sera détaillé ci-après).
- ✓ **De même, des remboursements de la part de la CNRACL et de l'URSSAF** sont prévus à partir de 2024 et années suivantes, grâce à l'intervention d'un cabinet spécialisé intervenant sur l'optimisation des cotisations sociales (ce point sera également détaillé ci-après).
- ✓ **Taux d'inflation de 3 % en 2024, puis 2 % environ en 2025 et années suivantes.** En ce qui concerne les dépenses énergétiques, les dépenses 2022 ont été retenues comme base de départ, auxquelles ont été ajoutées les 3 hausses intervenues en 2023 et 2024 : 10 %, puis 15 %, puis 10 %. L'évolution de ces dépenses reste toutefois très incertaine.
- ✓ **Glissement Vieillesse Technicité de 1,5 % sur la plupart des budgets**, sauf pour l'exercice 2024 pour lequel ont été intégrées toutes les revalorisations salariales 2023 en année pleine (hausse de 1,5 % du point d'indice, octroi de 1 à 9 points aux catégories C et B), ainsi que les 5 points octroyées à tous les agents à partir de 2024.
- ✓ **Aucune revalorisation du point d'indice n'a été retenue dans les projections.**
- ✓ Les tarifs de certaines prestations, notamment le portage de repas à domicile et la vente de repas au sein des Résidences autonomie, est augmenté de + 3 % en 2024 et 2% les années suivantes. Cette évolution reste toutefois conditionnée aux futurs choix politiques arbitrés en fonction du taux d'inflation qui sera constaté.
- ✓ En ce qui concerne les Résidences autonomie, il est observé que le nombre de résidents est resté relativement stable au cours de l'année 2023, même si la Résidence Huot a été fermée en fin d'année. La même activité a été retenue pour les années 2024 et suivantes, car il est impossible de préjuger de son évolution.
- ✓ **Environ 250 000 € d'aides et secours d'urgence versés chaque année,**
- ✓ **Subventions versées aux associations à hauteur de 450 000 € chaque année.**

Les budgets annexes

Le graphique ci-après indique le montant de la subvention d'équilibre à accorder du budget principal aux budgets annexes sur la période 2024-2027, pour que ceux-ci soient parfaitement équilibrés.



La prospective actualisée permet de mettre en évidence que :

- Le niveau de subvention à verser aux budgets annexes est sensiblement moins élevé en début de période (2024-2025) que lors de la précédente prospective, pour retrouver un niveau équivalent voire légèrement supérieur en fin de période.
- Le déficit moyen des Résidences autonomie serait de 573 k€ annuels, hors déficit de la cuisine, **à partir de 2024** (ce chiffre étant de 783 k€ en 2023). Il est à noter que les dégrèvements de taxes foncières, payées par le CCAS et Loge.gbm, permettent de diminuer sensiblement le déficit. En 2023, 193 k€ ont été perçus pour les Lilas, les Cèdres et Huot au titre de 2021 et 2022. En 2024, 222 k€ seront remboursés par Loge.gbm au titre des dégrèvements de taxe foncière 2022 et 2023. 50 k€ seront économisés au titre de la taxe foncière 2024 puisqu'ils ne seront plus intégrés dans les charges facturées par Loge.gbm. Enfin, le CCAS percevra le remboursement de taxe foncière au titre de 2023 pour les Lilas, Cèdres et Huot pour un montant de 102 k€. Ainsi, ce seront 374 k€ qui seront économisés en 2024 (cette donnée n'était pas encore connue lors de la prospective 2023 et constitue un élément qui modifie de façon importante la trajectoire financière). En 2025 et les années suivantes, les économies annuelles s'élèveront à 150 k€ environ à ce titre.

➔ **La prospective 2024-2027 des Résidences autonomie intègre donc 1,017 M€ d'économies substantielles, non prévues dans la prospective 2023-2026 puisque ces éléments n'étaient pas encore connus.**

- Le déficit moyen de l'Aide à domicile serait de 576 k€, contre 740 k€ lors de la précédente prospective. L'amélioration est essentiellement à rapprocher du travail mené actuellement dans le cadre d'une prestation réalisée par un cabinet spécialisé dans l'optimisation du versement des cotisations sociales.

Ainsi, il s'avère que depuis la mise en place du nouveau logiciel de gestion des Ressources Humaines, certaines exonérations, spécifiques au secteur de l'aide à domicile, n'étaient pas ou plus mises en œuvre de façon correcte. Ainsi, 189 k€ sont attendus en remboursement de trop versés sur les cotisations CNRACL et URSSAF 2020 et 2021. En 2025, il est prévu un remboursement de cotisations 2022 et 2023 d'un montant estimé à 326 k€. Enfin, des économies annuelles de 163 k€ sont attendues à partir de 2026. Toutefois, le remboursement effectif de ces sommes dépend du délai de traitement, parfois long, des organismes collecteurs mentionnés précédemment. Il peut en résulter un décalage temporel plus important qu'escompté, ce qui induirait un déficit plus important que prévu dans la prospective en début de période.

→ La prospective 2024-2027 de l'aide à domicile intègre donc 740 k€ d'économies, non prévues dans la prospective 2023, déduction faite de la rémunération du cabinet.

- Le déficit de la restauration à domicile serait de 118 k€ en moyenne, soit un niveau plus élevé que par le passé pour une activité en diminution.
- Le SSIAD, le CHRS et les LHSS sont les seuls budgets à l'équilibre.

L'évolution prévisionnelle du montant de subvention à verser à chacun des budgets annexes est indiquée ci-après :

Projection 2023	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Projection 2023	Projection 2024	Projection 2025	Projection 2026	Projection 2027
Résidences autonomie	237	311	541	529	806	889	547	562	577	
Restauration à domicile	12	18	27	42	64	40	25	23	20	
Escapade	23	48	19	58	115	108	114	115	117	
Aide à Domicile / Auxiliaire de vie	186	345	438	592	502	748	737	732	745	
SSIAD	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	458	722	1 025	1 221	1 487	1 785	1 423	1 432	1 459	

Projection 2024	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Projection 2024	Projection 2025	Projection 2026	Projection 2027
Résidences autonomie	237	311	541	529	806	784	326	610	655	702
Restauration à domicile	12	18	27	42	64	132	115	124	125	107
Escapade	23	48	19	58	115	107	121	119	121	123
Aide à Domicile / Auxiliaire de vie	186	345	438	592	502	687	555	461	630	659
SSIAD	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	458	722	1 025	1 221	1 487	1 710	1 117	1 314	1 531	1 591

- ✓ En 2023, le montant versé aux budgets annexes a été légèrement inférieur aux prévisions, en particulier concernant les Résidences autonomie (impact du dégrèvement des taxes foncières, perception du remboursement du bouclier tarifaire de l'énergie pour le 1^{er} semestre 2022 et premiers effets de la fermeture de la résidence Huot), et l'Aide à domicile (notamment en lien avec la perception de Crédits Non Reconductibles (CNR) de 30 k€ versés par l'ARS pour la prise en charge du coût de la formation d'aides à domicile au métier d'aide-soignant. A noter également que le déficit de la Restauration à domicile a été bien supérieur aux prévisions initiale (ce qui serait également le cas sur toute la période 2024-2027), notamment en lien avec la hausse conséquente du coût des repas livrés par le fournisseur, et le maintien de l'activité sur une tendance basse.

Les autres incertitudes en mesure d'influer significativement sur les tendances dégagées par la prospective 2024 sont les suivantes :

- ✓ Eventuelle(s) nouvelle(s) hausse(s) du point d'indice. Aucune nouvelle hausse n'est prévue dans la prospective 2024, cet élément étant pour l'heure totalement imprévisible en l'absence d'annonce de la part du gouvernement.
- ✓ Eventuel décalage temporel dans les remboursements de cotisations sociales par l'URSSAF et la CNRACL pour l'aide à domicile, ce qui pourrait accentuer le déficit de l'aide à domicile en début de période et, éventuellement, l'atténuer en fin de période.
- ✓ Pérennité de certains financements, attribués par voie de convention annuelle : Hébergement d'Urgence, Allocation de Logement Temporaire, Accompagner pour Habiter, etc.

C'est dans ce contexte fortement amélioré par rapport aux prévisions précédentes, mais comportant des incertitudes, que s'inscrit la préparation budgétaire 2024 détaillée ci-après.

II. EQUILIBRE GENERAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT, TOUS BUDGETS

II.1. DEPENSES

Chapitre	BP + DM 2023	Réalisé 2023	BP 2024 proposé	Ecart de BP + DM 2023 à BP 2024	Ecart de BP + DM 2023 à BP 2024 en %
002 - Déficits reportés	-	-	-	-	
011 - Charges à caractère général	4 957 889	4 360 526	4 808 583	- 149 306	-3.01%
012 - Dépenses de Personnel	17 883 741	17 290 063	17 846 203	- 37 538	-0.21%
016 - Frais de structure	1 426 305	1 253 345	1 304 215	- 122 090	-8.56%
022 - Dépenses imprévues	170 095	-	-	- 170 095	-100.00%
023 - Virement à la section d'investissement	-	-	-	-	
042 - Dotations aux amortissements et provisions	513 269	502 194	544 993	31 724	6.18%
65 - Autres charges de gestion courante (Subventions, secours)	848 476	806 896	2 873 362	2 024 886	238.65%
66 - Charges financières	60 850	58 849	74 014	13 164	21.63%
67 - Charges exceptionnelles	2 134 459	1 747 311	6 830	- 2 127 629	-99.68%
Dotations provisions	-	-	-	-	
	27 995 084	26 019 184	27 458 200	- 536 884	-1.92%

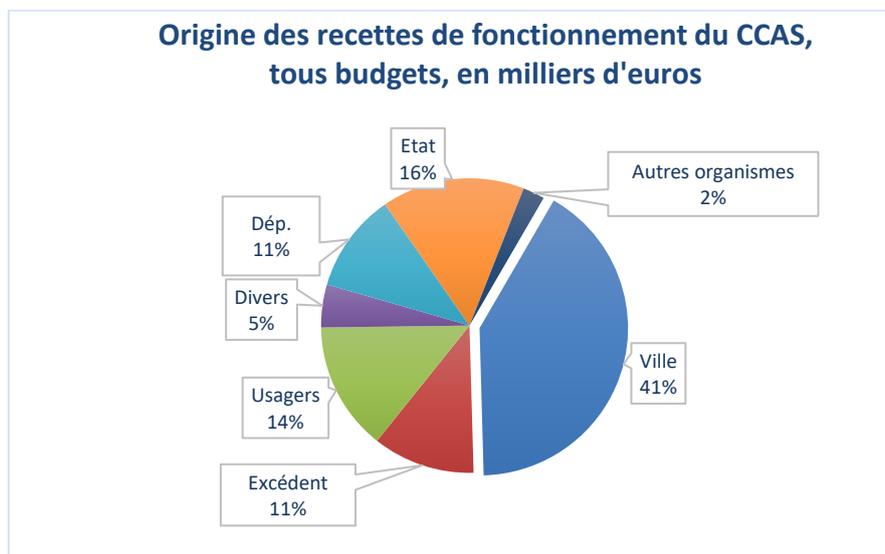
II.2. RECETTES

Chapitre	BP + DM 2023	Réalisé 2023	BP 2024 proposé	Ecart de BP + DM 2023 à BP 2024	Ecart de BP + DM 2023 à BP 2024 en %
002 - Excédents reportés	2 186 048	2 186 048	2 986 854	800 806	36.63%
013 - Atténuations de charges	60 000	134 304	70 665	10 665	17.78%
017 - Produits de la tarification	8 877 198	8 371 713	8 342 960	- 534 238	-6.02%
018 - Autres produits relatifs à l'exploitation	522 120	498 905	337 489	- 184 631	-35.36%
019 - Produits financiers	2 452 166	2 193 837	2 096 268	- 355 898	-14.51%
042 - Amortissements et provisions	-	-	-	-	
70 - Produits des services	1 701 421	1 742 006	1 614 756	- 86 665	-5.09%
73 - Impôts et taxes	-	-	-	-	
74 - Subventions et dotations	12 412 621	12 637 536	2 209 208	- 10 203 413	-82.20%
75 - Autres produits de gestion courante	-	753	11 050 000	11 050 000	
77 - Produits exceptionnels	1 250 000	1 304 119	-	- 1 250 000	-100.00%
78 - Reprise sur provisions	-	-	-	-	
	29 461 574	29 069 221	28 708 200	- 753 374	-2.56%

Le détail des évolutions pour le budget principal est communiqué dans la partie suivante.

Une présentation des projets de budgets annexes a été réalisée lors du Conseil d'Administration du 18 octobre 2023. Les rapports de présentation actualisés de ces budgets sont intégrés en annexe de ce rapport.

II.3. Origine des recettes de fonctionnement, tous budgets, hors opérations de reprise de provisions



La subvention versée par la Ville de Besançon est la principale source de financement du CCAS. Son soutien se poursuit et se renforce nettement en 2024, car la subvention versée augmente de + 1,05 M€ par rapport au BP 2023.

Les recettes perçues de la part de l'Etat représentent 16 % environ du total des recettes. L'Etat devient donc le deuxième financeur du CCAS.

Les recettes perçues de la part des usagers sont la troisième source de financement (à égalité avec l'Etat, dont la part a légèrement augmenté). Elles comprennent tout ce qui est payé par les usagers en contrepartie d'un service rendu. Néanmoins, elles ne reflètent pas l'ensemble des recettes d'activité, car une partie de celles-ci provient de la Caisse d'Allocations Familiales pour les Aides Personnalisées au Logement et du Département du Doubs pour l'Allocation Personnalisée d'Autonomie et la Prestation de Compensation du Handicap.

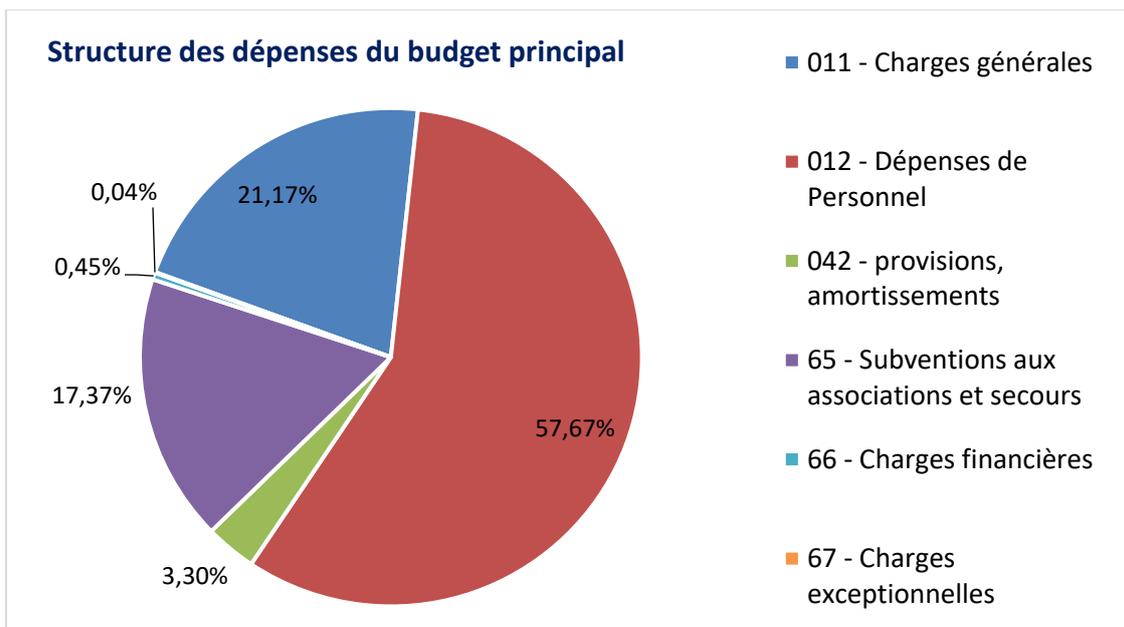
III. EQUILIBRE GENERAL DU BUDGET PRINCIPAL

III.1. Section de fonctionnement

Elle s'équilibre à 16 539 083 €, soit un budget en hausse de 2,10 % par rapport au budget total 2023 (BP + DM).

III.1.1. Dépenses

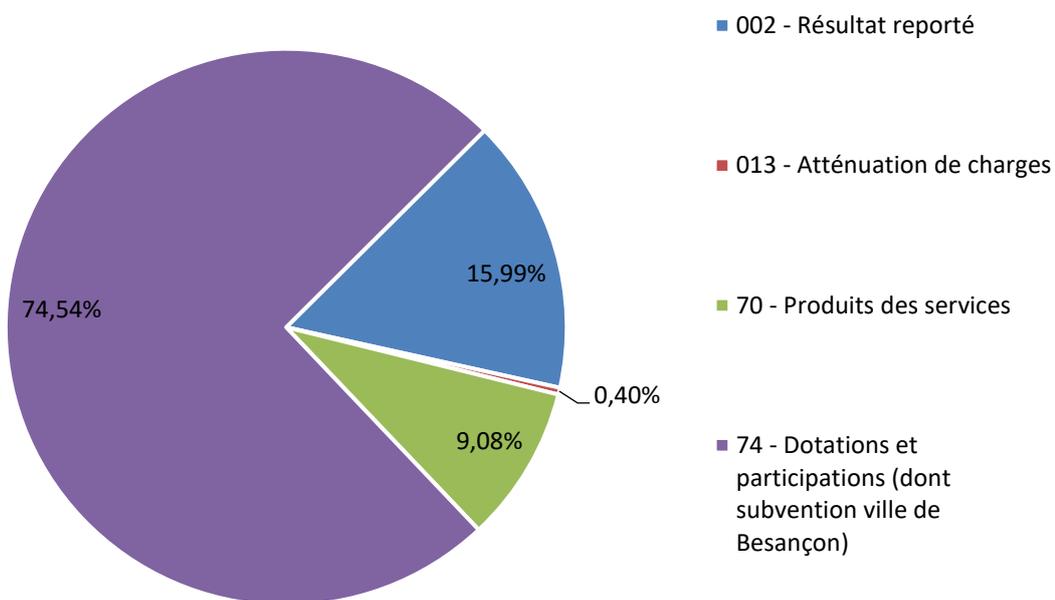
Chapitre	BP + DM 2023	Réalisé 2023	BP 2024 proposé	Ecart de BP + DM 2023 à BP 2024	Ecart de BP + DM 2023 à BP 2024 en %
011 - Charges générales	3 121 224	2 825 566	3 501 265	380 041	12.18%
012 - Dépenses de Personnel	9 351 113	9 058 891	9 538 619	187 506	2.01%
022 - Dépenses imprévues	170 095	-	-	- 170 095	-100.00%
023 - Virement à la section d'investissement	-	-	-	-	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections (provisions, amortissements)	513 269	502 194	544 993	31 724	6.18%
65 - Autres charges de gestion courante (dont subventions associations et secours)	848 476	806 896	2 873 362	2 024 886	238.65%
66 - Charges financières	60 850	58 849	74 014	13 164	21.63%
67 - Charges exceptionnelles	2 134 459	1 747 311	6 830	- 2 127 629	-99.68%
68 - Dotations aux provisions	-	-	-	-	
Total charges de fonctionnement	16 199 486	14 999 707	16 539 083	339 597	2.10%



III.1.2 Recettes

Chapitre	BP + DM 2023	Réalisé 2023	BP 2024 proposé	Ecart de BP + DM 2023 à BP 2024	Ecart de BP + DM 2023 à BP 2024 en %
002 - Résultat reporté	2 025 443	2 025 443	2 844 455	819 012	40.44%
013 - Atténuation de charges	60 000	134 304	70 665	10 665	17.78%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	-	-	-	-	
70 - Produits des services	1 701 421	1 742 006	1 614 756	- 86 665	-5.09%
74 - Dotations et participations (dont subvention ville de Besançon)	12 412 623	12 637 537	2 209 208	- 10 203 415	-82.20%
75 - Autres produits de gestion courante	-	753	11 050 000	11 050 000	
77 - Produits exceptionnels	1 250 000	1 304 119	-	- 1 250 000	-100.00%
78 - Reprises sur amortissements et provisions	-	-	-	-	
Total recettes de fonctionnement	17 449 487	17 844 162	17 789 084	339 596	1.95%

Structure des recettes du budget principal



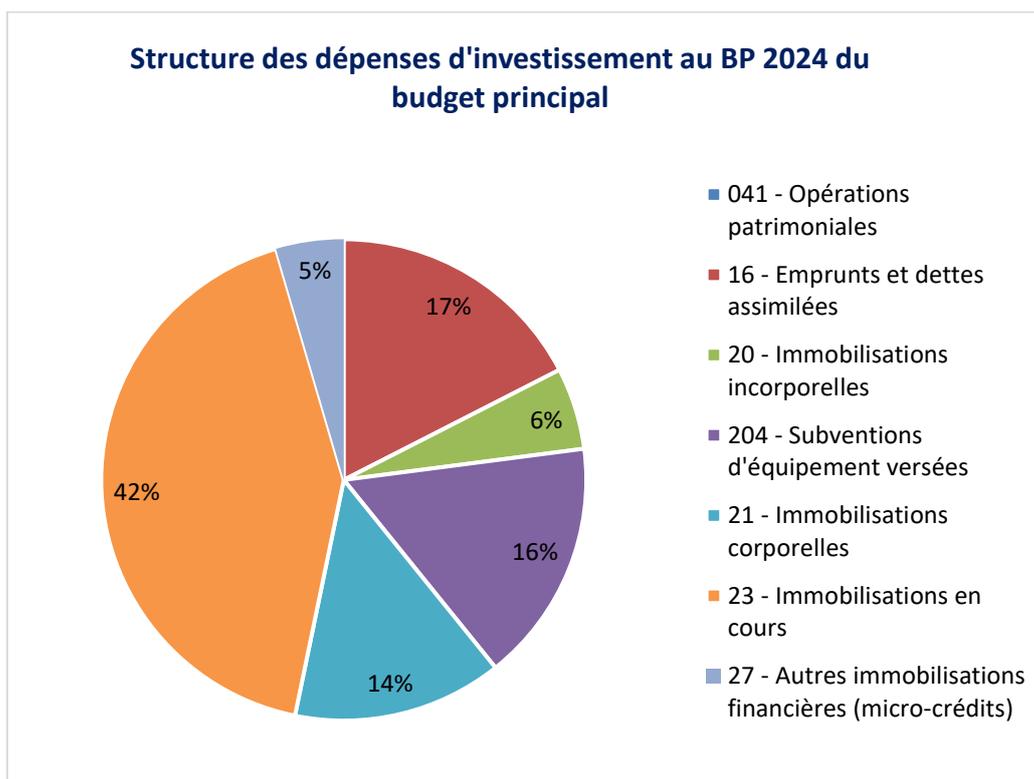
III.2 LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Elle s'équilibre à 1 329 936 €, soit une baisse de 56,70 % par rapport à 2023.

La baisse est essentiellement due à la fin des travaux du siège début 2024. Les crédits prévus sont donc moins élevés qu'en 2023.

III.2.1 Dépenses

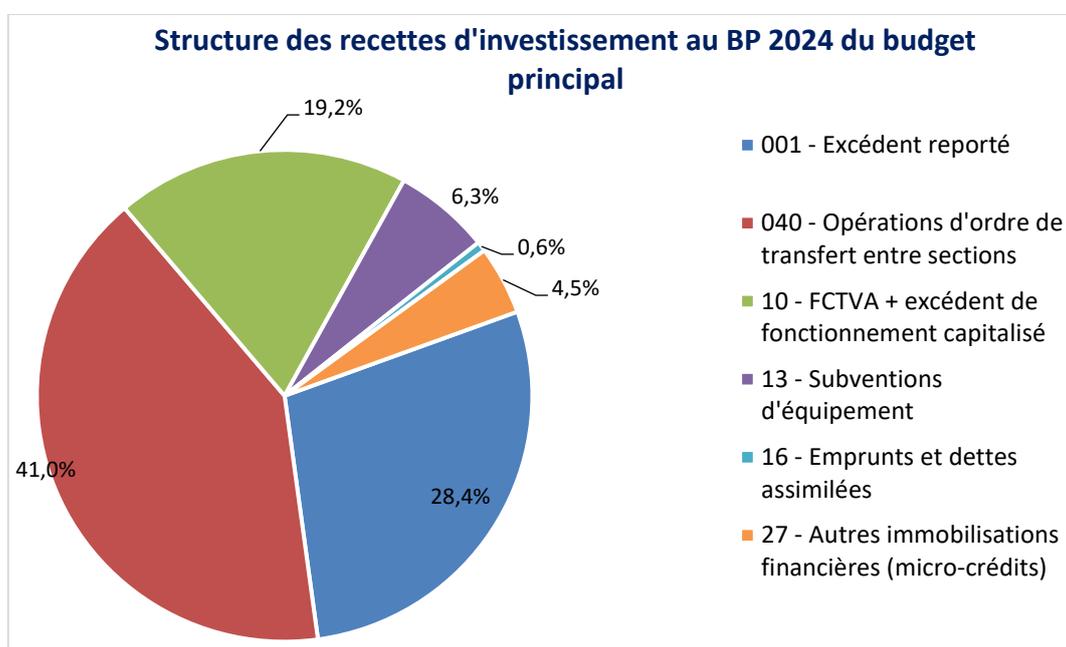
Chapitre	2023				2024			Ecart Budget 2023 à Budget 2024	Ecart Budget 2023 à Budget 2024 en %
	BP + DM 2023	Reports 2022	Total Budget 2023	Réalisé 2023	Propositions nouvelles 2024	Reports 2023	Total Budget 2024		
001 - Résultat antérieur	-	-	-	-	-	-	-	-	-
16 - Emprunts et dettes assimilées	202 646	-	202 646	196 843	231 926	-	231 926	29 280	14.45%
20 - Immobilisations incorporelles	30 000	62 236	92 236	64 406	73 000	-	73 000	19 236	-20.86%
204 - Subventions d'équipement versées	143 000	-	143 000	138 125	217 000	-	217 000	74 000	51.75%
21 - immobilisations corporelles	152 927	126 366	279 293	132 500	122 671	63 319	185 990	93 303	-33.41%
23 - Immobilisations en cours	2 277 800	16 237	2 294 037	1 911 585	228 000	334 020	562 020	1 732 017	-75.50%
27 - Autres immobilisations financières	60 000	-	60 000	31 321	60 000	-	60 000	-	0.00%
Total dépenses d'investissement	2 866 373	204 839	3 071 212	2 474 779	932 597	397 339	1 329 936	1 741 276	-56.70%



Les dépenses d'investissement comportent essentiellement les crédits nécessaires à la réalisation des travaux de rénovation du siège, ainsi que d'autres acquisitions. Le détail sera abordé en partie VI.

III.2.2 Recettes

Chapitre	2023				2024			Ecart Budget 2023 à Budget 2024	Ecart Budget 2023 à Budget 2024 en %
	BP + DM 2023	Reports 2022	Total Budget 2023	Réalisé 2023	Propositions nouvelles 2024	Reports 2023	Total Budget 2024		
001 - Résultat antérieur	320 108	-	320 108	320 108	377 741	-	377 741	57 633	18.00%
021 - Virement de la section de fonctionnement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
024 - Produit des cessions d'immobilisations	-	-	-	-	-	-	-	-	-
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	513 269	-	513 269	502 194	544 993	-	544 993	31 724	6.18%
10 - FCTVA + excédent de fonctionnement capitalisé	906 335	-	906 335	1 020 010	255 103	-	255 103	- 651 233	-
Subventions d'investissement	400 000	-	400 000	320 000	3 600	80 000	83 600	- 316 400	-79.10%
16 - Emprunts et dettes assimilées	871 500	-	871 500	658 887	8 500	-	8 499	- 863 001	-99.02%
27 - Autres immobilisations financières	60 000	-	60 000	31 321	60 000	-	60 000	-	0.00%
Total recettes d'investissement	3 071 212	-	3 071 212	2 852 520	1 249 937	80 000	1 329 936	- 1 741 277	-56.70%



Les recettes d'investissement sont essentiellement constituées du résultat 2023 reporté, des amortissements (chapitre 040), et du FCTVA qui sera versé au titre des investissements réalisés en 2023 (chapitre 10).

IV. PRINCIPALES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Synthèse : La section de fonctionnement est en hausse de 2,10 % par rapport au budget total 2023. La masse salariale, quant à elle, augmente de 2,01 %, soit 188 k€, pour les raisons évoquées ci-après.

IV.1 Chapitre 012 – Dépenses de personnel

BP 2024 = 9 538 619 € (BP + DM 2023 = 9 351 113 €)

La masse salariale, qui représente 57,67 % des dépenses réelles de fonctionnement du BP 2024, nécessite une gestion ajustée car tout écart peut compromettre l'équilibre du budget. **Le budget est en hausse de 2,01 %, soit 188 k€.** Il intègre la hausse du point d'indice de + 1,5 % intervenue au 1^{er} juillet 2023 (+ 118 k€), l'octroi de 1 à 9 points aux agents de catégorie C et B depuis le 1^{er} juillet 2023 également (+ 19 €), le surcoût lié à la transformation de la prime de revalorisation en Complément de Traitement Indiciaire - CTI – (+46 k€), ainsi que l'ajout de 5 points à tous les agents (+ 72 k€).

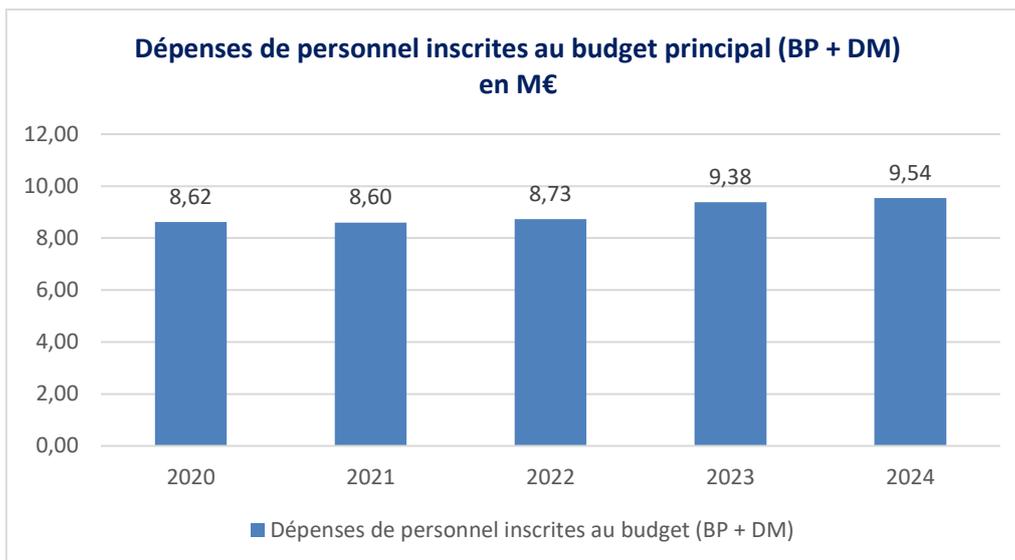
Est également intégrée une enveloppe nouvelle de 500 k€ dédiée à la pérennisation de la prime de pouvoir d'achat versée en décembre 2023, intégralement financée par la Ville de Besançon via une hausse de la subvention.

Certains ajustements à la baisse ont été opérés sur les effectifs, notamment en raison du contexte budgétaire très contraint. Ces ajustements concernent des agents absents de longue durée admis à la retraite, et déjà remplacés par ailleurs, ou des non remplacements suite à des départs. L'économie budgétaire réalisée est de 279 k€. Un poste était financé par l'Etat à hauteur de 42 k€, en le neutralisant l'économie réelle est de 237 k€.

Tableau récapitulatif des variations des dépenses de personnel par service, entre le BP + DM 2023 et le BP 2024 :

Service	BP + DM 2023	BP 2024	Ecart BP + DM 2023 - BP 2024 en valeur	Ecart BP + DM 2023 - BP 2024 en %
00100 - Dépenses transversales	98 613	528 277	429 664	435.71%
00200 - Personnel mutualisé	1 144 719	1 120 000	- 24 719	-2.16%
00300 - Personnel Affecté services généraux	5 251	-	- 5 251	-100.00%
00400 - Emplois aidés	83 128	72 100	- 11 028	-13.27%
10000 - DIRECTION GENERALE (DONT CHARGES DE MISSION)	366 731	301 114	- 65 617	-17.89%
13000 - SANTE SOCIALE HANDICAP	503 048	499 299	- 3 749	-0.75%
20000 - DIRECTION DES SOLIDARITES	101 623	68 445	- 33 178	-32.65%
20400 - ANTENNES SOCIALES DE QUARTIER	1 612 332	1 496 993	- 115 339	-7.15%
22100 - AIDES SECOURS ET SUBSISTANCE	269 800	263 739	- 6 061	-2.25%
23200 - SAAS / GLACIS	1 065 602	1 033 286	- 32 316	-3.03%
24000 - HEBERGEMENT LOGEMENT ACCOMPAGNE	-	-	-	
24100 - AGORA RESIDENCE SOCIALE	248 239	270 957	22 718	9.15%
24300 - AGORA HEBERGEMENT URGENCE	360 173	380 775	20 602	5.72%
24400 - MAISON RELAIS	124 440	135 150	10 710	8.61%
24500 - LOGEMENTS D'INSERTION	93 675	99 237	5 562	5.94%
24700 - MAISON RELAIS AGORA	224 450	238 717	14 267	6.36%
28000 - MSAP / France Services	331 812	358 871	27 059	8.15%
30000 - SECRETARIAT GENERAL	1 221 262	1 229 888	8 626	0.71%
40000 - DIRECTION AUTONOMIE	97 175	102 496	5 321	5.48%
40400 - MISSION INTERGENERATIONS	251 412	211 441	- 39 971	-15.90%
40500 - MISSION ACCESSIBILITE	69 326	101 667	32 341	46.65%
41130 - TELE-ALARME	53 539	53 475	- 64	-0.12%
41140 - SOS PETITS DEPANNAGE	4 321	2 092	- 2 229	-51.59%
43100 - ESPACE A PONSOT	18 842	1 483	- 17 359	-92.13%
43200 - CUISINE DES RESIDENCES AUTONOMIE	372 104	399 546	27 442	7.37%
43800 - LOGEMENTS ETUDIANTS	19 654	21 172	1 518	7.73%
45300 - MAISON DES SENIORS	609 842	548 401	- 61 441	-10.07%
Total	9 351 113	9 538 620	187 507	2.01%

L'évolution des dépenses de personnel inscrites au budget depuis 2020 est résumée dans le graphique ci-après :



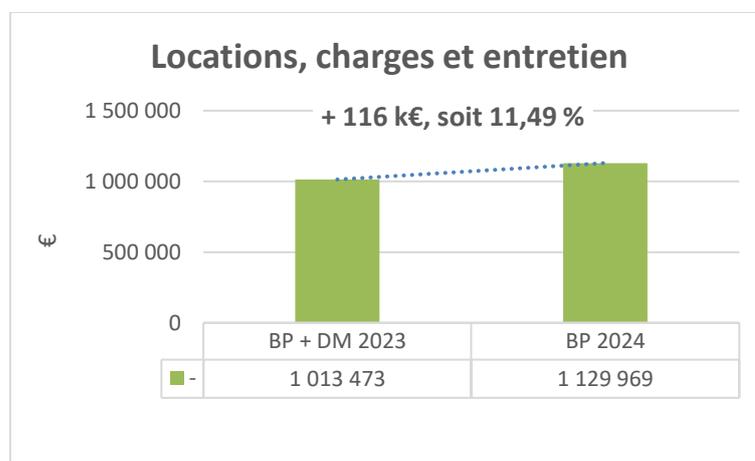
IV.2. Chapitre 011 – Charges à caractère général

BP 2024 = 3 501 265 € (3 121 224 € au BP + DM 2023)

Ce chapitre regroupe tous les moyens de fonctionnement des services hors dépenses de personnel.

Les comptes les plus importants sont les suivants :

- **Locations, charges et entretien**



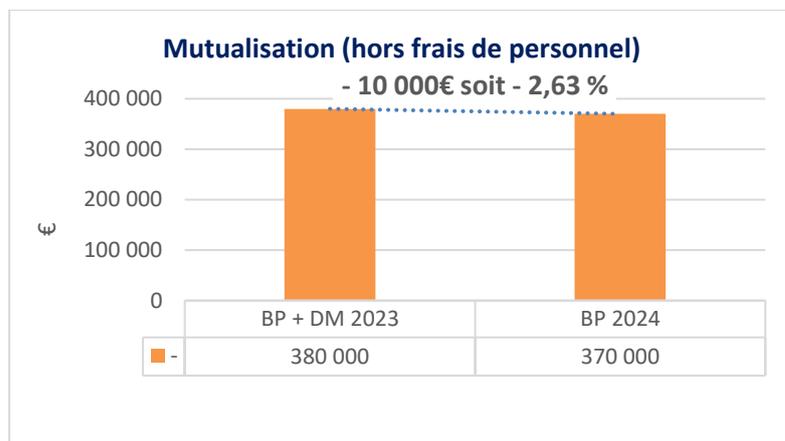
Ce regroupement de comptes comprend principalement les loyers payés par le CCAS à différents bailleurs, pour l'exercice de ses activités soit au total 772 k€, dont :

- ✓ Bâtiment AGORA à Loge.GBM (anciennement GBH) : 220 000 € par an. Toutefois, le service SHLA refacture ensuite un loyer et des charges aux différents dispositifs hébergés à l'AGORA, dont les services relevant du Budget Principal (Résidence sociale, Hébergement d'Urgence, Maison relais Agora), pour un montant global de 357 k€, ce qui explique une grande partie des 772 k€ indiqués précédemment. Le loyer refacturé aux différents dispositifs augmente de 63 k€, notamment en raison des coûts de l'énergie et de l'entretien du bâtiment.
- ✓ Locations d'appartements proposées par le service « Logements Temporaires Accompagnés » : 28 000 € par an.

- ✓ Les frais de location des locaux destinés aux services suivis par le SAAS s'élèveront à 63 k€, soit + 10 k€, en lien avec le coût du dispositif d'hébergement d'urgence des SDF avec chiens (ce dispositif étant financé en majorité par l'Etat).

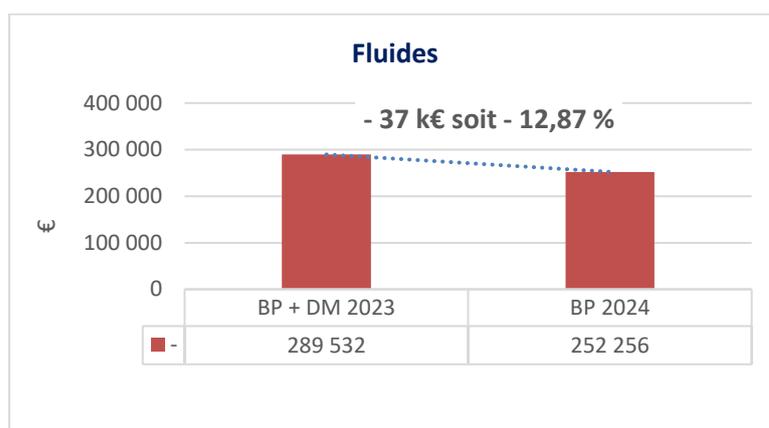
Des charges et des frais d'entretien sont également payés pour ces biens pour 216 k€ annuels environ.

• Mutualisation (hors frais de personnel)



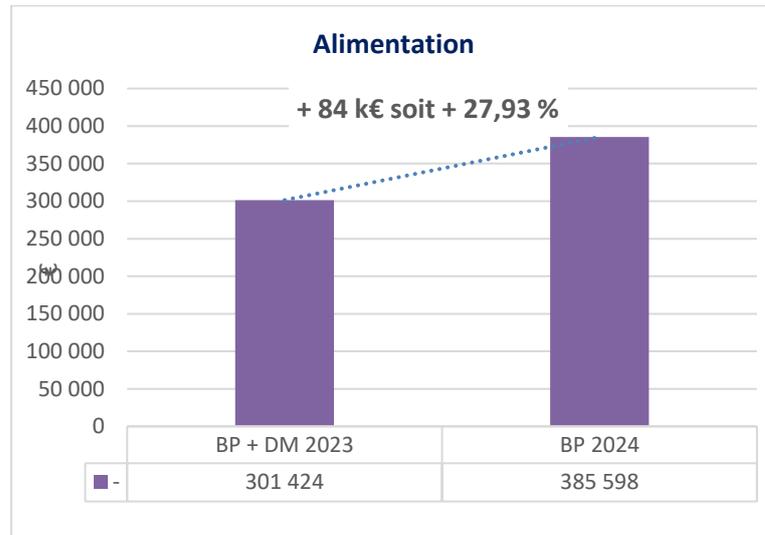
Ce compte comprend les frais remboursés à la Ville et à Grand Besançon Métropole. Ils concernent le paiement de tous les moyens de fonctionnement des services mutualisés (DSI, Pôle RH, parc auto...), au prorata du nombre d'agents permanents du CCAS (fournitures diverses, valorisation de la surface occupée par ces services, etc). Ce poste est en légère diminution. Il résulte des dépenses hors personnel effectuées par les services mutualisés.

• Fluides



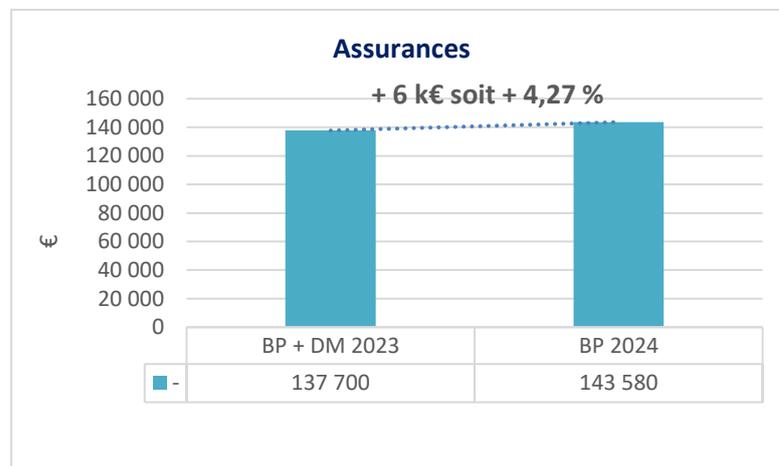
Ce regroupement de comptes comprend les frais d'électricité, de gaz, de carburant et de chauffage urbain. Les crédits ont été diminués par rapport à 2023, car le CCAS bénéficie du bouclier tarifaire sur l'électricité et le gaz pour l'Agora et l'Abri de nuit les Glacis. Il est également à noter que les cours actuels du Gaz sont bien inférieurs à ceux en vigueur lors de la construction budgétaire 2023. **Ces dépenses sont toutefois volatiles et difficilement prévisibles.**

- Alimentation



Il s'agit principalement des achats de matières premières utilisées pour la confection des repas servis aux résidents des résidences autonomie. L'augmentation visible est essentiellement liée à l'inscription de 61 k€ pour l'achat des repas proposés aux invités des Rendez-Vous de l'Age. En 2023, ces crédits avaient été prévus sur la nature « Autres frais divers ». Le solde de l'augmentation, soit 24 k€, est lié à l'inflation des denrées alimentaires.

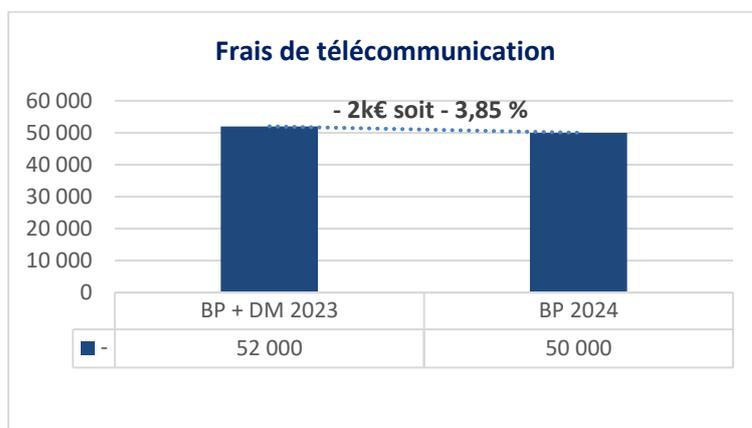
- Assurances



Les assurances concernent principalement les bâtiments, la protection statutaire des agents, et la flotte automobile. Le BP 2024 est en hausse par rapport à 2023, en lien avec les augmentations annoncées par les assureurs du CCAS.

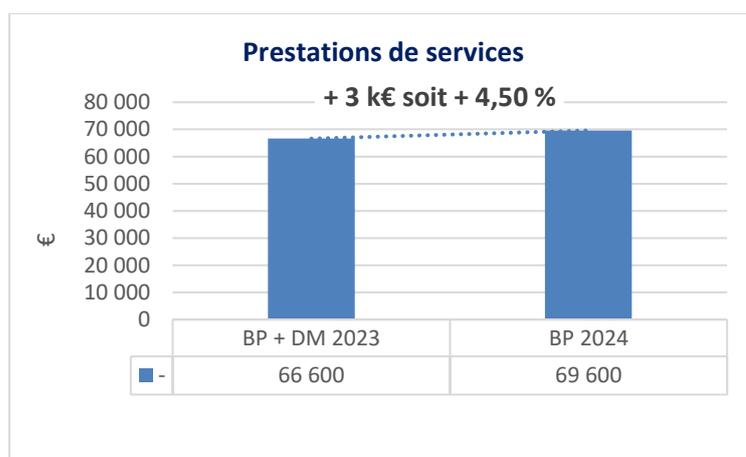
Les autres principales charges à caractère général sont les suivantes :

- Frais de télécommunication**



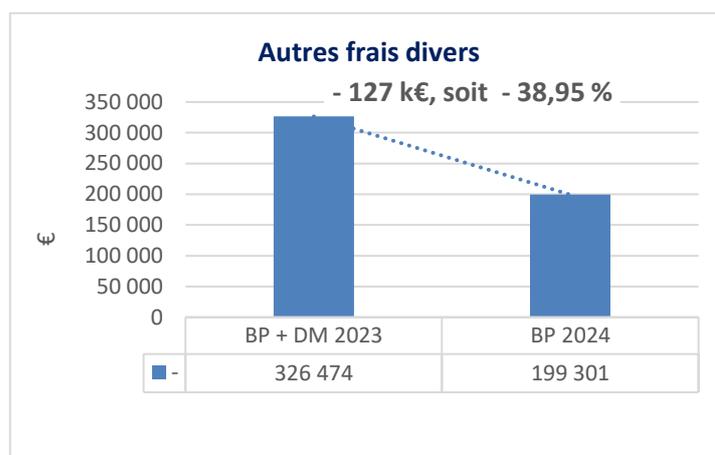
Il s'agit de l'ensemble des abonnements et communications téléphoniques payés par le CCAS. Ce poste est en légère diminution. Il est à noter qu'une partie importante de cette somme est remboursée par les budgets annexes au budget principal.

- Prestations de services**



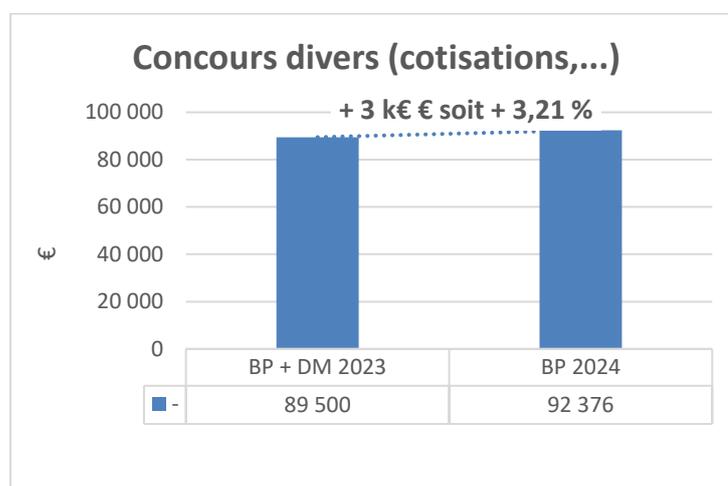
Ce compte concerne principalement le paiement de la redevance des ordures ménagères. Ce poste est en légère augmentation par rapport à 2023.

- Autres frais divers



Ce compte regroupe principalement des frais liés à l'animation, mais également des frais liés à l'utilisation de chambres d'hôtel utilisées dans le cadre de l'Hébergement d'Urgence des Sans Domicile Stables avec chiens. La baisse est notamment la conséquence de la comptabilisation en 2023 sur ce poste des frais liés aux Rendez-vous de l'âge : achats de repas, location de la salle, et frais d'affranchissement, pour 105 k€. En 2024, ces dépenses ont été ventilées sur des comptes plus précis et adaptés, ce qui explique l'essentiel de l'évolution à la baisse sur ce compte. Le solde de ce compte a été ajusté à la baisse en fonction des besoins et au regard des contraintes budgétaires.

- Concours divers (cotisations,...)



Ce poste est en légère augmentation, et concerne principalement le paiement de la contribution volontaire au Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) pour environ 71 376 € ainsi que les cotisations à l'Union Nationale des CCAS et à l'Union Départementale des CCAS du Doubs pour 21 k€ (en augmentation de 3 k€).

Enfin, compte tenu de la disparition du chapitre dédié en M57, il est prévu une enveloppe de 299 k€ pour les dépenses imprévues sur le chapitre 011.

IV.3.Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante (principalement subventions aux budgets annexes, associations, et secours)

BP 2024 = 2 873 362 € (848 476 € au BP + DM 2023)

• Secours versés aux usagers

Dispositif	BP + DM 2023	Réalisé 2023	BP 2024	Ecart BP 2023 / BP 2024	Ecart BP 2023 / BP 2024 en %
Aides aux projets	15 600	4 100	15 600	-	0.00%
CLC MIGRANTS	20 000	20 770	20 000	-	0.00%
DEPENSES DE REGIE	20 000	16 985	20 000	-	0.00%
FONDS URGENCE SANTE	27 400	16 558	27 400	-	0.00%
PRECARITE ENERGETIQUE	18 000	31 413	18 000	-	0.00%
AIDE AUX TRANSPORTS	26 000	18 580	26 000	-	0.00%
MOBILITE JEUNES	10 000	4 457	10 000	-	0.00%
CLC HORS MIGRANTS	153 000	134 420	163 000	10 000	6.54%
TOTAL	290 000	247 283	300 000	10 000	3.45%

L'enveloppe proposée au budget 2024 est stable par rapport au BP 2023 (l'enveloppe avait été diminuée de 10 k€ en DM pour faire face à des besoins sur d'autres chapitres en 2023).

• Subventions versées aux associations

	BP + DM 2023	Réalisé 2023	BP 2023	Ecart BP + DM 2023 / BP 2024	Ecart BP 2022 / BP 2023 en %
Subventions associations	460 000	452 771	450 000	- 10 000	-2.21%

L'enveloppe est diminuée de 10 000 € par rapport au budget 2023, dans une logique de rationalisation. Le BP 2023 s'élevait à 500 000 €, mais il avait été diminué de 40 k€ en Décision Modificative. En effet, un examen attentif de la situation financière des associations demandeuses est effectué pour orienter le soutien du CCAS vers les structures dont les besoins sont les plus importants, et en vertu du principe de subsidiarité.

• Subventions aux budgets annexes

Auparavant, les subventions d'équilibre versées aux budgets annexes étaient comptabilisées sur le chapitre 67, mais la nomenclature M57 a un mode de fonctionnement différent sur ce point. Il est important de retenir les points suivants :

- ✓ Une subvention du budget principal est prévue à hauteur de 56 k€ **au budget Restauration à domicile**, contre 94 k€ en 2023. En effet, un agent a sollicité une disponibilité et n'a pas été remplacé compte tenu de la baisse de l'activité observée ces dernières années.

	BP + DM 2023	BP 2024	Evolution coût BP + DM 2023 / BP 2024	Evolution coût BP + DM 2023 / BP 2024 en %
Dépenses	1 001 864	889 695	-112 169	-11.20%
Recettes	907 797	833 711	-74 086	-8.16%
Coût	-94 067	-55 984	38 083	-40.48%

- ✓ La subvention prévue pour le **budget résidences autonomie** est de 699 k€. Elle s'élevait au budget 2023 à 1,03 M€, la baisse est de 328 k€. Il est à noter qu'il a été prévu au budget 2023 en Décision Modificative un remboursement de taxes foncières 2021 et 2022 pour 190 k€. Il est

à noter également que le budget 2024 sera modifié au cours de l'année pour tenir compte du remboursement effectué par Loge.gbm au titre des taxes payées en 2023 pour les RA Hortensias et Marulaz, et l'absence de leur facturation à partir de 2024. L'économie annuelle pour le CCAS sera de 150 k€ environ.

	BP + DM 2023	BP 2024	Evolution coût BP + DM 2023 / BP 2024	Evolution coût BP + DM 2023 / BP 2024 en %
Dépenses	4 334 215	3 698 564	-635 651	-14.67%
Recettes	3 306 384	2 998 864	-307 520	-9.30%
Coût	-1 027 831	-699 700	328 131	-31.92%

- ✓ La subvention prévue pour le **budget aide à domicile** est de 1,05 M€, en augmentation par rapport à 2023 de 180 k€. Le reste à charge reste donc élevé pour ce budget. En effet, les dépenses de ce service sont composées essentiellement de frais de personnel. Le budget 2024 intègre les effets de la hausse du point d'indice de + 1,5 % au 1^{er} juillet 2023, l'octroi de 1 à 9 points aux catégories C et B, et l'octroi de 5 points à tous les agents depuis le 1^{er} janvier 2024.

Néanmoins, une étude menée par un cabinet sur l'optimisation des cotisations sociales versées par le CCAS au titre de cette activité a mis en évidence la non application de certaines mesures d'exonération en faveur de l'activité d'aide à domicile. Les sommes qui pourront être récupérées au titre des années 2020 à 2023, et économisées sur les paies à compter de 2024, grâce à l'intervention de ce cabinet, ne sont pas intégrées à ce stade dans le budget. Leur impact sera toutefois significatif (cf. le point I dédié à la prospective).

	BP + DM 2023	BP 2024	Evolution coût BP + DM 2023 / BP 2024	Evolution coût BP + DM 2023 / BP 2024 en %
Dépenses	3 683 585	3 682 726	-859	-0.02%
Recettes	2 809 322	2 628 306	-181 016	-6.44%
Coût	-874 263	-1 054 420	-180 157	20.61%

• Autres charges de gestion courante

Les autres dépenses de ce chapitre sont composées principalement :

- des créances admises en non-valeur lorsque la situation des usagers du CCAS les conduit à ne pas pouvoir honorer leur dette. Le budget s'élève à 6 000 €, en augmentation par rapport au budget 2023 modifié de 11,5 k€. A noter toutefois que le budget 2023 avait été réduit en DM de 14 k€, ainsi l'évolution de BP à BP est en réalité de + 1 k€.
- d'une enveloppe de 65,5 k€ pour le versement de la cotisation au COS, ce poste étant en légère augmentation de + 2,5 k€.

Enfin, compte tenu de la disparition du chapitre dédié en M57, il est prévu une enveloppe de 100 k€ pour les dépenses imprévues sur le chapitre 65.

IV.4.Chapitre 042 – Dotations aux amortissements et provisions

BP 2024 = 544 993 € (513 269 € au BP + DM 2023)

	BP + DM 2023	BP 2024	Ecart BP + DM 2023 / BP 2024	Ecart BP + DM 2023 / BP 2024 en %
Dotations aux amortissements	513 269	544 993	31 724	6.18%
Dotations aux provisions	0	0	0	0.00%
Total	513 269	544 993	31 724	6.18%

- Dotations aux amortissements**

Ce poste est en augmentation par rapport à 2023 en raison des investissements 2023. De plus, le mode d'amortissement en M57 est différent de celui en vigueur jusqu'en 2023 avec la M14. En effet, les biens sont amortis au prorata temporis dès le mois suivant leur entrée dans le patrimoine à partir de 2024, alors qu'en M14 les biens étaient amortis à compter de l'exercice suivant uniquement. Il en résulte une augmentation temporaire des amortissements en 2024 puisque les nouveaux biens acquis en 2023 commenceront à être amortis, de même que les biens acquis en 2024.

- Dotations aux provisions**

Le CCAS n'inscrit à ce stade aucune dotation aux provisions en 2024.

IV.5. Chapitre 67 – Charges exceptionnelles

BP 2024 = 6 830 € (2 134 459 € au BP + DM 2023)

Ce chapitre est très peu utilisé en M57. Le budget 2024 de ce chapitre est essentiellement constitué des crédits nécessaires aux annulations de titres sur exercices antérieurs. Ce montant s'élève à 7 k€, contre 6 k€ au BP 2023, augmenté de 17 k€ en DM, pour un total de 24 k€. Les subventions aux budgets annexes étaient auparavant comptabilisées dans ce chapitre. A compter de 2024 et la mise en place de la M57, elles le seront dans le chapitre 65 (voir précédemment).

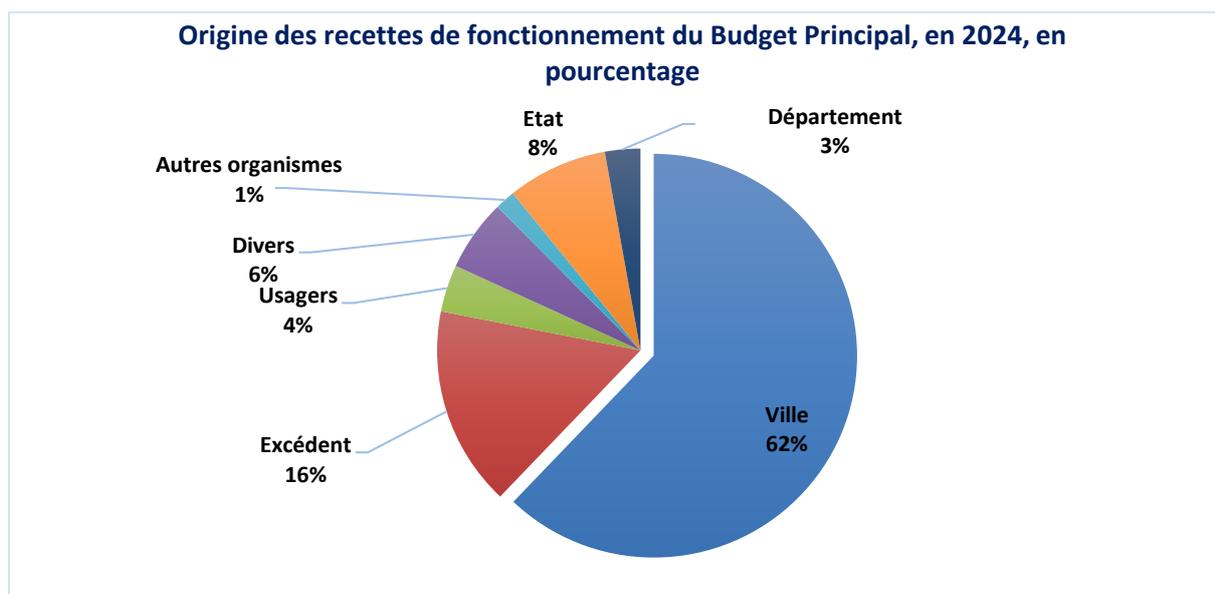
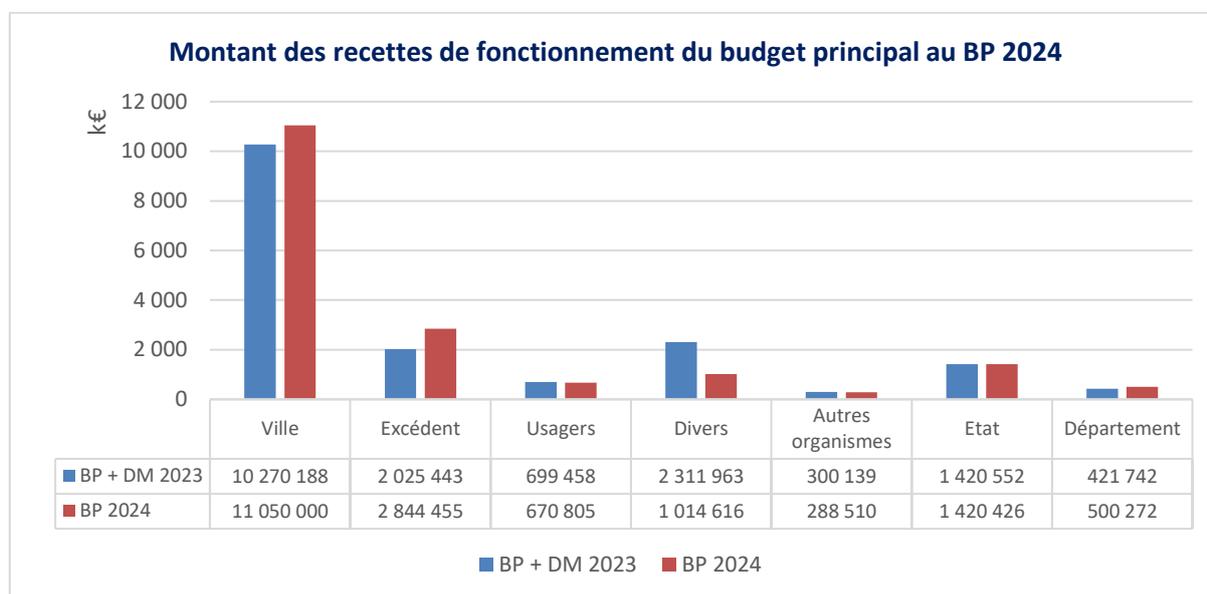
IV.6. Chapitre 022 – Dépenses imprévues

BP 2024 = 0 € (200 000 € au BP 2023 dont 29 905 € utilisés via DM)

Le chapitre 022 – Dépenses imprévues n'existe plus en nomenclature M57. Les crédits prévus au BP 2023 sur celui-ci s'élevaient 200 k€, dont 30 k€ ont été utilisés. En 2024, des crédits ont été prévus au sein des chapitres 011 et 65 comme indiqué précédemment, pour un total de 399 k€.

V. PRINCIPALES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

V.1. Répartition des recettes de fonctionnement par financeur



On constate :

- ✓ Une augmentation de l'excédent reporté, en raison de la cession du bâtiment de la Résidence autonomie Huot à la ville fin 2023, pour 1,25 M€.
- ✓ Une augmentation des recettes Ville, dont la subvention de fonctionnement versée au CCAS a été augmentée de 1 M€ (par rapport au BP 2023), en grande majorité pour la prise en compte du coût des mesures de revalorisation salariales récentes et à venir. Ce soutien permet de sécuriser les finances du CCAS.
- ✓ Une légère baisse des recettes usagers, en lien avec l'activité de certains services, en léger repli.

- ✓ Une augmentation des recettes en provenance du Département, notamment en lien avec la revalorisation de la subvention versée pour la Maison des Seniors (+ 26 k€).

Il est important de souligner **la part prépondérante de la subvention versée par la Ville dans le financement du budget principal**, qui s'élève à 62 % (63 % au BP 2023).

V.2. Chapitre 74 – Dotations et participations

BP 2024 = 2 209 208 € (12 412 623 € au BP + DM 2023)

Ce chapitre était historiquement constitué en très grande majorité de la subvention versée par la Ville de Besançon. Or, depuis la mise en place de la M57, la subvention ville est comptabilisée sur le chapitre 75 (voir ci-après).

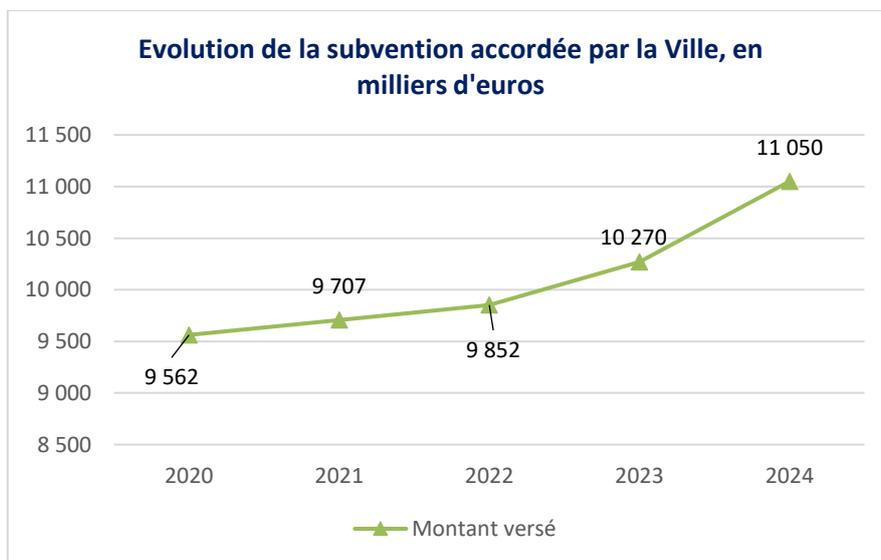
Hormis la subvention municipale, les autres recettes en provenance notamment de l'Etat sont stables, et celles du Département du Doubs sont en hausse de 79 k€, notamment pour la prise en compte de la demande de revalorisation de la subvention allouée à la Maison des Seniors (+ 26 k€), et des actions financées par la conférence des financeurs (+ 31 k€, sous réserve que les projets soient tous réalisés en intégralité).

V.3. Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante

BP 2024 = 11 050 000 € (aucune prévision en 2023)

Comme indiqué précédemment, la subvention versée par la ville est comptabilisée sur ce chapitre à compter de 2024.

Le graphique ci-dessous retrace son évolution depuis 2020 :



La Ville continue à soutenir fortement le CCAS par le biais de la subvention annuelle. La subvention est ainsi augmentée selon les modalités suivantes, par rapport à 2023 :

- La base de départ est le BP 2023, soit 10 000 188 €, à laquelle sont ajoutés (les sommes ajoutées en DM4 fin 2023 pour 270 k€ étaient ponctuelles et ne sont pas prises en compte) :

- + 1,5 %, comme les années précédentes, pour la prise en compte de l'évolution du coût des fournitures, prestations, etc, soit + 150 k€.
- + 400 k€ pour permettre au CCAS d'absorber une partie des hausses salariales intervenues récemment.

- + 500 k€ au titre des mesures de revalorisation salariales qui seront décidées courant 2024 par les élus ville / GBM / CCAS, en lien avec les organisations syndicales.

Le montant de la subvention prévue au BP 2024 est de 11 050 000 €.

V.4. Chapitre 70 – Produits des services

BP 2024 = 1 614 756 € (1 701 421 € au BP + DM 2023)

Il s'agit de tous les paiements effectués par les usagers en contrepartie d'un service qui leur est rendu par le CCAS : hébergement en résidence sociale à l'AGORA, téléassistance, repas servis en résidences autonomie, etc. Sont également comptabilisées dans ce chapitre les recettes perçues en remboursement de frais, de la part des budgets annexes, mais également d'autres collectivités (Ville et GBM notamment).

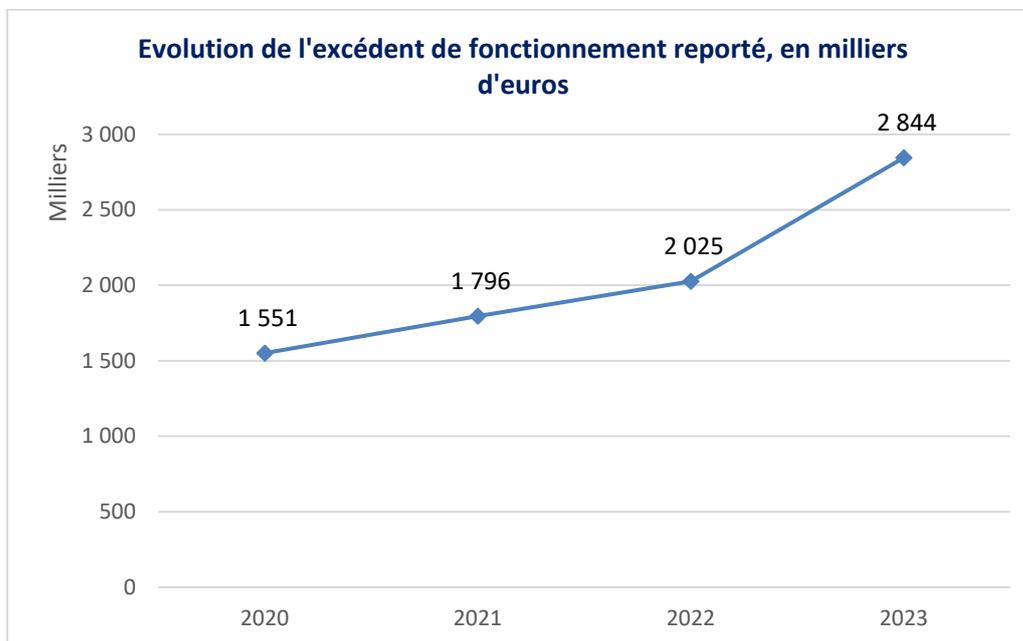
Principales recettes et évolutions :

- ✓ Direction Générale : 55 k€ prévus, contre 92 k€ en 2023. La baisse est liée à la modification du temps de travail de l'agent mis à disposition auprès de l'UDCCAS du Doubs, passée de 100 % en 2023 à 50 % fin 2023.
- ✓ Les divers remboursements de frais du service Hébergement Logement Accompagné (HLA) sont augmentés de 67 k€. Ils correspondent aux frais de siège et loyers facturés aux différents dispositifs de l'Agora. En théorie, le service HLA ne présente aucun reste à charge, ce qui n'était pas le cas au budget 2023. Le budget 2024 permet donc de revenir à la normale sur ce point. L'augmentation est due à la hausse du coût de l'entretien du bâtiment et de l'énergie, notamment.
- ✓ Les recettes issues des étudiants logés au sein des Résidence autonomie sont de 74 k€, contre 72 k€ prévus au budget 2023.
- ✓ Téléassistance : 114 k€, contre 118 k€ en 2023. Il est à noter que les tarifs de l'abonnement de ce service n'ont pas été augmentés en 2024 (seuls quelques prestations annexes ont été ajustées en fonction du coût facturé par le prestataire).
- ✓ Repas en résidences autonomie : 492 k€, contre 522 k€ en 2023, dont environ 108 k€ de recettes liées à la confection des repas pour la Boutique Jeanne Antide. L'activité prévisionnelle de ce service est orientée à la baisse par rapport au prévisionnel 2023. Les tarifs appliqués aux usagers ainsi qu'à la Boutique Jeanne Antide ont été augmentés de 3 %.

V.5. Chapitre 002 – Excédent de fonctionnement N-1

BP 2024 = 2 844 455 € (2 025 443 € au BP + DM 2023)

Ce chapitre correspond à l'inscription de l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2023, après virement à l'investissement. Le graphique ci-dessous retrace l'évolution de cet excédent depuis 2020 (l'excédent est ensuite inscrit au budget de N+1) :



Le résultat après affectation était en hausse en 2023 par rapport à 2022, car il avait été décidé de laisser en section de fonctionnement 540 k€ issus de la reprise de la provision pour grosses réparations constituée pour autofinancer une partie des travaux de rénovation du siège. **Sans cette opération, le résultat 2022 repris en 2023 aurait été de 1,485 M€, soit un déficit 2022 de 311 k€.**

En ce qui concerne le résultat 2023 repris en 2024, celui-ci affiche une hausse, passant de 2,025 M€ à 2,844 M€. **Toutefois, cette hausse est en trompe l'œil**, puisqu'elle est liée à la cession du bâtiment de la Résidence Autonomie Huot, pour 1,25 M€. Le produit de cette cession sera utilisé pour l'autofinancement de la construction de la future Résidence Autonomie, à l'étude.

En neutralisant cette opération, le résultat 2023 aurait été de 1,594 M€, soit un déficit 2023 de 431 k€.

V.6. Chapitre 77 – Produits exceptionnels

BP 2024 = néant (1 304 119 € au BP + DM 2023)

Il s'agit principalement de recettes diverses et exceptionnelles, difficiles à prévoir. Aucune inscription n'a donc été effectuée en 2024. Ce chapitre sera peu utilisé en M57, les recettes exceptionnelles auparavant constatées sur ce chapitre le seront dorénavant sur le chapitre 75. La baisse constatée s'explique par l'inscription en 2023 du produit de la cession du bâtiment de la Résidence Huot à la ville de Besançon pour 1,25 M€.

V.7. Chapitre 013 – Atténuations de charges

BP 2024 = 70 665 € (60 000 € au BP + DM 2023)

Il s'agit principalement des remboursements de rémunérations et charges de personnel, de la part de la CPAM et de l'assurance risques statutaires qui couvrent notamment les accidents du travail.

VI. PRINCIPALES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

VI.1. Chapitre 204 – Subventions d'équipement versées

BP 2024 + reports 2023 = 217 000 € (143 000 € au budget 2023)

L'enveloppe est en augmentation. Elle correspond pour partie au versement prévisionnel d'une subvention d'équipement à Grand Besançon Métropole, au titre des investissements informatiques communs.

VI.2. Chapitre 21 – Immobilisations corporelles

BP 2024 + reports 2023 = 185 990 € (279 293 € au budget 2023)

Les principales dépenses d'équipement sont constatées dans ce chapitre. L'enveloppe est en diminution, le programme d'investissement est détaillé en partie VI.6.

VI.3. Chapitre 23 – Immobilisations en cours

BP 2024 + reports 2023 = 562 020 € (2 294 039 € au budget 2023)

Les travaux effectués dans les bâtiments sont constatés dans ce chapitre. La baisse est due à l'achèvement début 2024 des travaux de rénovation du siège du CCAS.

VI.4. Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées (remboursements d'emprunts aux banques et cautions aux usagers)

BP 2024 + reports 2023 = 231 926 € (202 646 € au budget 2023)

Ce chapitre est en augmentation par rapport à 2023, car un emprunt de 605 k€ a été contracté fin 2023 pour financer les investissements 2023.

VI.5. Chapitre 27 – Autres immobilisations financières

BP 2024 + reports 2023 = 60 000 € (60 000 € au budget 2023)

Il s'agit des prêts accordés aux usagers dans le cadre des micro-crédits. Cette dépense est équilibrée par une recette sur le même chapitre puisque le titre de recettes demandant le remboursement du prêt à l'utilisateur est émis concomitamment à la dépense. L'inscription du chapitre 27 en recettes est donc identique. Le budget est stable par rapport à 2023.

VI.6. Programme d'investissement

VI.6.1 Budget principal

Étiquettes de lignes	Somme de 2 024	Somme de 2 025	Somme de 2 026
01 - Budget Principal	1 038 010.54	296 178.00	225 744.00
00100 - Dépenses transversales	725 853.54	188 000.00	188 000.00
203 - Etudes	73 000.00		
<i>Etude préalable à la construction d'une nouvelle RA</i>	73 000.00		
2188 - Autres immobilisations corporelles	5 065.00	5 000.00	5 000.00
<i>Dotation pour divers petits matériels</i>	5 000.00	5 000.00	5 000.00
<i>(report 2023) Micro ondes</i>	65.00		
2313 - Constructions - Installation générales, agencements, aménagements	415 877.80		
<i>Achèvement travaux rénovation siège CCAS</i>	100 000.00		
<i>(report 2023) Travaux rénovation siège CCAS</i>	315 877.80		
21838 - Autre Matériel informatique	15 000.00	10 000.00	10 000.00
<i>Dotation pour ordinateurs (stock de dépannage) et téléphones</i>	15 000.00	10 000.00	10 000.00
21848 - Autres matériels de bureau et mobilier	11 910.74	11 000.00	11 000.00
<i>Dotation pour divers mobiliers de bureau</i>	11 000.00	11 000.00	11 000.00
<i>(report 2023) Mobilier Finances</i>	910.74		
21828 - Autres matériels de transport	38 000.00	19 000.00	19 000.00
<i>Véhicules</i>	38 000.00	19 000.00	19 000.00
2041512 - Subv équipement bâtiments et installations	167 000.00	143 000.00	143 000.00
<i>Subvention équipement Informatique GBM</i>	160 000.00	136 000.00	136 000.00
<i>Subvention équipement Parc Auto et Logistique GBM</i>	7 000.00	7 000.00	7 000.00
13000 - Service Santé Sociale Handicap	2 535.86		
2188 - Autres immobilisations corporelles	400.00		
<i>(report 2023) Valise de transport</i>	400.00		
21838 - Autre Matériel informatique	2 135.86		
<i>(report 2023) PC Portables</i>	2 135.86		
20400 - ASQ	98 448.40	27 000.00	
2188 - Autres immobilisations corporelles	650.00		
<i>Destructeur de documents</i>	650.00		
21848 - Autres matériels de bureau et mobilier	830.00		
<i>Mobilier ASQ Montrapon</i>	830.00		
21828 - Autres matériels de transport	46 968.40		
<i>Véhicule de service</i>	19 000.00		
<i>(report 2023) Véhicule Ludospace</i>	27 968.40		
204182 - Subv équipement bâtiments et installations	50 000.00	27 000.00	
<i>Rénovation locaux ASQ Montrapon</i>	50 000.00	27 000.00	
23200 - SAAS	51 981.40		
2313 - Constructions - Installation générales, agencements, aménagements	25 000.00		
<i>Abri de vélos cour extérieure</i>	10 000.00		
<i>Portes chambres Glacis</i>	15 000.00		
21828 - Autres matériels de transport	26 981.40		
<i>(report 2023) Véhicule Ludospace</i>	26 981.40		

Étiquettes de lignes	Somme de 2 024	Somme de 2 025	Somme de 2 026
24000 - Agora	109 423.00	37 955.00	17 000.00
2188 - Autres immobilisations corporelles	6 423.00	4 635.00	
Divers petits matériels	6 423.00	4 635.00	
2313 - Constructions - Installation générales, agencements, aménagements	103 000.00	32 120.00	17 000.00
Aménagement borne accueil		10 000.00	
Accès sécurisé LHSS + 3ème étage HU		8 000.00	
Filtres anti chaleur		8 120.00	
Boîtes aux lettres RS + MR		6 000.00	
Remplacement menuiserie aluminium	20 000.00		
Aménagement accueil	20 000.00		
Pompes de relevage	6 000.00		
Divers travaux	3 000.00		
Renforcement cabine bat B	4 000.00		
Câblage fibre appartements (partie logement)	50 000.00		
Installation internet partie hébergement			17 000.00
21838 - Autre Matériel informatique		1 200.00	
(vide)		1 200.00	
24100 - Résidence Sociale Agora	6 349.00	13 119.00	3 719.00
2188 - Autres immobilisations corporelles	1 050.00	9 050.00	900.00
Divers petits matériels	1 050.00	9 050.00	900.00
21838 - Autre Matériel informatique	700.00	970.00	700.00
Divers équipements informatiques	700.00	970.00	700.00
21848 - Autres matériels de bureau et mobilier	4 599.00	3 099.00	2 119.00
Mobilier d'hébergement et de bureau	4 599.00	3 099.00	2 119.00
24300 - Hébergement d'urgence Agora	5 492.60	13 621.00	3 924.00
2188 - Autres immobilisations corporelles	1 214.00	9 085.00	876.00
Divers petits matériels	1 035.00	9 085.00	
Electroménager			876.00
(report 2023) Electroménager	179.00		
21838 - Autre Matériel informatique		270.00	700.00
Divers mobilier de bureau		270.00	700.00
21848 - Autres matériels de bureau et mobilier	4 278.60	4 266.00	2 348.00
Mobilier d'hébergement et de bureau	3 541.00	4 266.00	2 348.00
(report 2023) Mobilier HU	737.60		
24400 - Maison relais l'autre toit	1 370.00	2 450.00	1 670.00
2188 - Autres immobilisations corporelles	370.00	850.00	370.00
Divers petits matériels	370.00	850.00	370.00
21838 - Autre Matériel informatique	700.00	1 300.00	1 300.00
Divers	700.00	1 300.00	1 300.00
21848 - Autres matériels de bureau et mobilier	300.00	300.00	
Mobilier d'hébergement et de bureau	300.00	300.00	
24700 - Maison relais Agora	3 291.00	6 033.00	3 431.00
2188 - Autres immobilisations corporelles	1 011.00	1 863.00	1 561.00
Divers petits matériels	593.00	1 863.00	1 561.00
(report 2023) Electroménager	418.00		
21838 - Autre Matériel informatique	700.00	970.00	970.00
Divers équipements informatiques	700.00	970.00	970.00
21848 - Autres matériels de bureau et mobilier	1 580.00	3 200.00	900.00
Mobilier d'hébergement et de bureau	1 580.00	3 200.00	900.00
28000 - MSAP	1 776.08		
21848 - Autres matériels de bureau et mobilier	1 776.08		
(report 2023) Mobilier MSAP	1 776.08		
30000 - Secrétariat Général	3 000.00	3 000.00	3 000.00
2188 - Autres immobilisations corporelles	3 000.00	3 000.00	3 000.00
Outillage service technique	3 000.00	3 000.00	3 000.00
40000 - Direction Autonomie	967.64		
21838 - Autre Matériel informatique	967.64		
(report 2023) PC Portable	967.64		
43200 - Cuisine des RA	5 000.00	5 000.00	5 000.00
2188 - Autres immobilisations corporelles	5 000.00	5 000.00	5 000.00
Divers petits matériels	5 000.00	5 000.00	5 000.00
43800 - Etudiants	3 600.00		
21848 - Autres matériels de bureau et mobilier	3 600.00		
Divers mobilier	3 600.00		
24000 - Hébergement Logement Accompagné	18 922.02		
2188 - Autres immobilisations corporelles	779.66		
(report 2023) Eviers	779.66		
2313 - Constructions - Installation générales, agencements, aménagements	18 142.36		
(report 2023) Clapets anti retour bâtiment Agora + échange moto ventilateur	18 142.36		

VI.6.2 Résidences autonomie

Étiquettes de lignes	Somme de 2 024	Somme de 2 025	Somme de 2 026
15 - Résidences autonomie	826 588.11	689 748.00	336 264.00
43631 - RA Lilas	210 198.91	380 000.00	
2184 - Mobilier	13 000.00		
Chaises restaurant	13 000.00		
2188 - Autres immobilisations corporelles	9 000.00		
Machine à laver professionnelle	3 250.00		
Sèche linge professionnel	3 250.00		
Friteuse professionnelle	2 500.00		
2313 - Constructions - Installation générales, agencements, aménagements	188 198.91	380 000.00	
MOE chaufferie	30 000.00		
Ravalement façade + isolation extérieure		300 000.00	
Rénovation et sécurisation des balcons	15 000.00		
Reprise Eau chaude sanitaire	18 500.00		
Toit local poubelles	37 000.00		
Aménagement garage en local à vélo	7 000.00		
Rénovation ascenseur	50 000.00		
MOE isolation par l'extérieur	20 000.00		
Travaux chaufferie		80 000.00	
(report 2023) Travaux divers	1 681.97		
(report 2023) Création mur soutènement et reprise évacuation eaux de pluie	9 016.94		
43641 - RA Cèdres	58 357.20		20 000.00
2184 - Mobilier	10 000.00		
Abris bancs	10 000.00		
2188 - Autres immobilisations corporelles	12 500.00		
Machine à laver professionnelle	3 250.00		
Sèche linge professionnel	3 250.00		
Visiophone	6 000.00		
2313 - Constructions - Installation générales, agencements, aménagements	35 857.20		20 000.00
Travaux ascenseur	26 000.00		
Changement ECL	1 000.00		
MOE isolation par l'extérieur			20 000.00
(report 2023) Reprise sous face des balcons	8 857.20		
43651 - RA Hortensias	210 500.00		
2188 - Autres immobilisations corporelles	6 500.00		
Machine à laver professionnelle	3 250.00		
Sèche linge professionnel	3 250.00		
2313 - Constructions - Installation générales, agencements, aménagements	204 000.00		
Changement des fenêtres bureau, restaurant et salle de réunion	50 000.00		
Résidentialisation extérieurs Hortensias	131 000.00		
Rénovation accueil	8 000.00		
Réaménagement de l'ancienne chambre froide, local ménage et création d'un vestiaire pour mise en conformité avec normes HACCP	15 000.00		

Étiquettes de lignes	Somme de 2 024	Somme de 2 025	Somme de 2 026
43661 - RA Marulaz	18 300.00		
2184 - Mobilier	2 200.00		
4 tables	2 200.00		
2188 - Autres immobilisations corporelles	6 100.00		
Machine à laver professionnelle	3 200.00		
Sèche linge professionnel	2 900.00		
2313 - Constructions - Installation générales, agencements, aménagements	10 000.00		
Rénovation ascenseur	10 000.00		
43911 - Toutes RA	329 232.00	309 748.00	316 264.00
2183 - Matériel de bureau et informatique	2 000.00	2 000.00	2 000.00
Divers matériel informatique et téléphonie	2 000.00	2 000.00	2 000.00
2184 - Mobilier	50 000.00	50 000.00	50 000.00
Dotation divers mobilier	2 500.00	2 500.00	2 500.00
Mobilier appartements	47 500.00	47 500.00	47 500.00
2188 - Autres immobilisations corporelles	21 000.00	21 000.00	21 000.00
Dotation divers petit matériel	12 000.00	12 000.00	12 000.00
Electroménager appartements	9 000.00	9 000.00	9 000.00
2313 - Constructions - Installation générales, agencements, aménagements	230 232.00	236 748.00	243 264.00
Opération réhabilitation complète 12 logements	230 232.00	236 748.00	243 264.00
2013 - Evaluation externe	26 000.00		
(vide)	26 000.00		

VI.6.3 Autres budgets annexes

Étiquettes de lignes	Somme de 2 024	Somme de 2 025	Somme de 2 026
04 - CHRS	4 533.12	4 679.00	4 014.00
24200 - CHRS	4 533.12	4 679.00	4 014.00
2183 - Matériel de bureau et informatique		270.00	970.00
(vide)		270.00	970.00
2184 - Mobilier	2 867.12	2 408.00	2 231.00
(vide)	2 056.00	2 408.00	2 231.00
(report 2023) Mobilier	811.12		
2188 - Autres immobilisations corporelles	1 666.00	2 001.00	813.00
(vide)	813.00	2 001.00	813.00
(report 2023) Electroménager	853.00		
19 - Escapade	71 912.00	2 000.00	2 000.00
43711 - Escapade	71 912.00	2 000.00	2 000.00
2182 - Véhicules	45 000.00		
Fourgon	45 000.00		
2184 - Mobilier	3 000.00		
Casiers vestiaires	3 000.00		
2188 - Autres immobilisations corporelles	2 000.00	2 000.00	2 000.00
Dotation divers petit matériel	2 000.00	2 000.00	2 000.00
2313 - Constructions - Installation générales, agencements, aménagements	15 000.00		
Aménagement réserve + espace pause agents	15 000.00		
2013 - Evaluation externe	6 912.00		
(report 2023)	6 912.00		
20 - SSIAD	56 034.36	21 500.00	21 500.00
41170 - SSIAD	56 034.36	21 500.00	21 500.00
2182 - Véhicules	53 534.36	19 000.00	19 000.00
Renouvellement véhicules	19 000.00	19 000.00	19 000.00
(report 2023) Renouvellement de 2 véhicules	34 534.36		
2183 - Matériel de bureau et informatique	500.00	500.00	500.00
Smartphones	500.00	500.00	500.00
2188 - Autres immobilisations corporelles	2 000.00	2 000.00	2 000.00
Divers petits matériels	2 000.00	2 000.00	2 000.00
21 - Aide à domicile	22 000.00	22 000.00	22 000.00
41110 - Aide à domicile	22 000.00	22 000.00	22 000.00
2182 - Véhicules	19 000.00	19 000.00	19 000.00
Véhicule	19 000.00	19 000.00	19 000.00
2183 - Matériel de bureau et informatique	500.00	500.00	500.00
Smartphones	500.00	500.00	500.00
2188 - Autres immobilisations corporelles	2 500.00	2 500.00	2 500.00
Divers petits matériels	2 500.00	2 500.00	2 500.00
23 - Restauration à domicile	2 000.00	2 000.00	2 000.00
41150 - Restauration à domicile	2 000.00	2 000.00	2 000.00
2188 - Autres immobilisations corporelles	2 000.00	2 000.00	2 000.00
Dotation divers petit matériel	2 000.00	2 000.00	2 000.00
32 - LHSS	37 677.80	4 081.00	3 900.00
24600 - LHSS	37 677.80	4 081.00	3 900.00
2183 - Matériel de bureau et informatique		270.00	970.00
Divers équipements informatiques		270.00	970.00
2184 - Mobilier	2 562.80	2 386.00	1 587.00
(vide)	2 194.00	2 386.00	1 587.00
(report 2023)	368.80		
2188 - Autres immobilisations corporelles	5 235.00	1 425.00	1 343.00
(vide)	1 211.00	1 425.00	1 343.00
(report 2023) Achats divers dont armoire de laboratoire	4 024.00		
2313 - Constructions - Installation générales, agencements, aménagements	29 880.00		
(report 2023) Portes entrée PMR	16 440.00		
(report 2023) Aménagement des salles de bain	5 034.00		
(report 2023) Réaménagement cuisine collective	8 406.00		

VII. PRINCIPALES RECETTES D'INVESTISSEMENT

VII.1. Chapitre 001 – Excédent reporté

BP 2024 = 377 741 € (320 108 € au budget 2023)

Il s'agit du résultat d'investissement de 2023 qui sera repris au budget 2024. Il est en augmentation par rapport au résultat 2022. Il permettra en principe l'achèvement des travaux du siège sans nouveau recours à l'emprunt.

VII.2. Chapitre 021 – Virement depuis la section de fonctionnement

BP 2024 = néant

Dans ce chapitre est inscrit le virement prévisionnel de la section de fonctionnement vers l'investissement. En 2022, étaient inscrits 700 000 €, qui correspondent au montant de la provision reprise pour financer les travaux du siège. En 2023 et 2024, il n'est pas prévu de virement à l'investissement.

VII.3. Chapitre 10 – FCTVA + excédent de fonctionnement capitalisé

BP 2024 + reports 2023 = 255 103 € (906 335 € au budget 2023)

Ce chapitre intégrait en 2023 le virement à l'investissement de 700 000 € qui a été réalisé après affectation des résultats 2022. Il intègre également les recettes attendues du Fonds de Compensation de la TVA, suite au paiement des factures de rénovation du siège en 2023.

VII.4. Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées (nouveaux emprunts et cautions versées par les usagers)

BP 2024 + reports 2023 = 8 499 € (871 500 € au budget 2023)

Ce chapitre intègre les cautions versées par les usagers à leur entrée dans un logement, pour un montant global de 8 499 €. Aucun emprunt n'est prévu à ce stade pour financer les investissements 2024 du Budget Principal, ce qui explique la diminution des recettes constatée sur ce chapitre.

VII.5. Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections (amortissements et provisions).

BP 2024 + reports 2023 = 544 933 € (513 269 € au budget 2023)

Ce chapitre est la contrepartie en recette d'investissement des dépenses de fonctionnement relatives aux amortissements et provisions. Comme indiqué dans la partie IV.4, l'augmentation est la conséquence des opérations d'investissement réalisées en 2023.

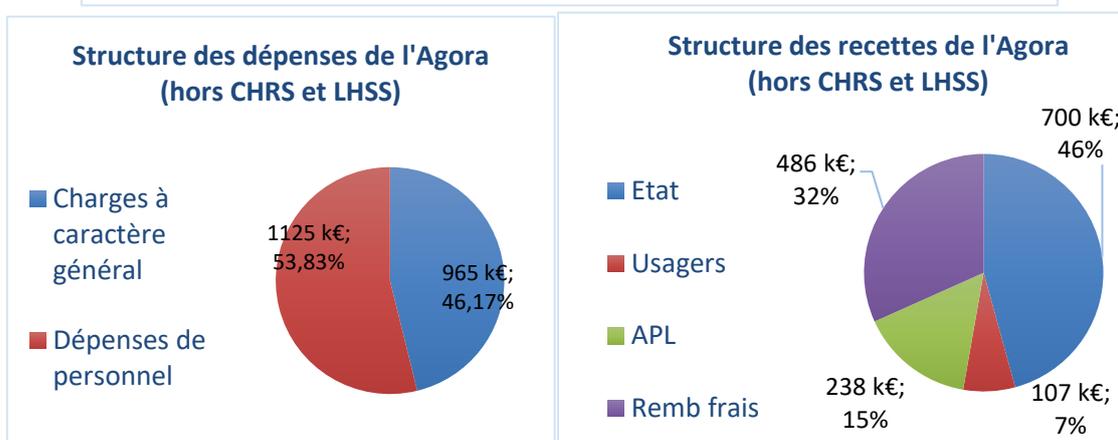
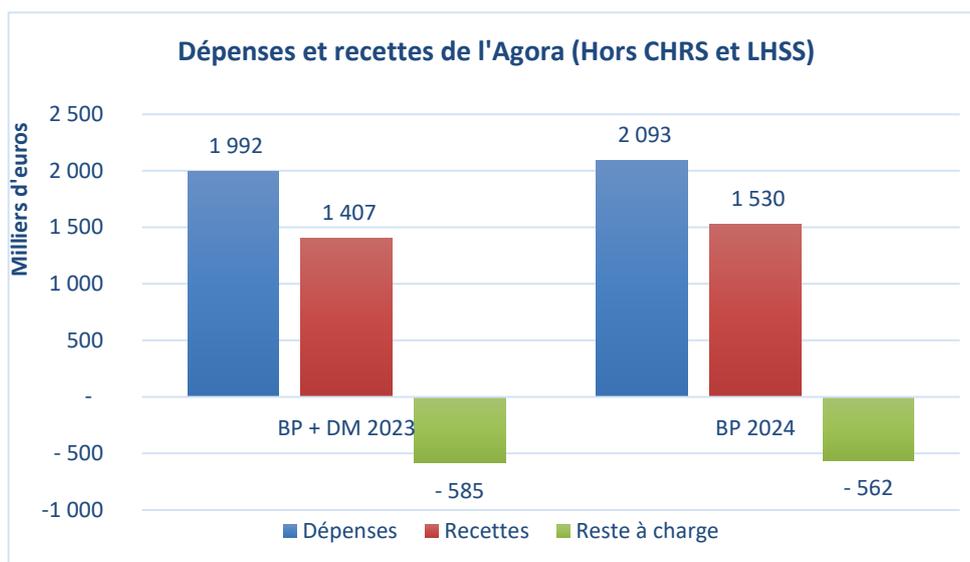
VIII. PRESENTATION ANALYTIQUE DU BUDGET PRINCIPAL

VIII.1. Evolution des coûts des services du budget principal, entre les BP + DM 2023 et BP 2024

Service	BP + DM 2023			BP 2024			Evolution du reste à charge
	Dépenses	Recettes	Reste à charge	Dépenses	Recettes	Reste à charge	
00100 - Dépenses transversales	4 033 857	13 730 631	- 9 696 774	4 599 254	14 089 455	- 9 490 200	206 574
00200 - Services mutualisés	1 524 719	-	1 524 719	1 490 000	-	1 490 000	-34 719
00300 - Personnel affecté services généraux	5 251	-	5 251	-	-	-	-5 251
00400 - Emplois aidés	89 128	-	89 128	77 800	-	77 800	-11 328
Sous Total Dépenses transversales	5 652 955	13 730 631	- 8 077 676	6 167 054	14 089 455	- 7 922 400	155 276
10000 - Direction Générale	387 521	91 700	295 821	323 924	55 175	268 749	-27 072
13000 - Santé Sociale Handicap	583 489	270 196	313 293	588 809	264 364	324 445	11 152
30000 - Secrétariat Général	1 227 112	54 300	1 172 812	1 236 789	-	1 236 789	63 977
32911 - Bâtiment henri huot	50	17 000	- 16 950	-	13 000	- 13 000	3 950
32943 - Bâtiment Ampère Jouchoux	-	-	-	-	-	-	0
Sous Total Secrétariat Général - Direction Générale	2 198 172	433 196	1 764 976	2 149 522	332 539	1 816 983	52 007
20000 - Direction des Solidarités	222 221	-	222 221	189 503	-	189 503	-32 718
20400 - Antennes Sociales de Quartier	1 707 791	156 740	1 551 051	1 592 394	115 405	1 476 989	-74 062
22100 - Aides Financières	569 896	-	569 896	569 219	-	569 219	-677
23200 - SAAS / Glacis	1 229 213	659 400	569 813	1 194 969	619 613	575 356	5 543
24000 - Hébergement Logement Accompagné	512 332	418 400	93 932	485 656	485 656	-	-93 932
24100 - Forum / Agora	386 461	229 800	156 661	446 545	230 594	215 951	59 290
24300 - Hébergement d'Urgence Agora	454 467	194 300	260 167	478 168	247 000	231 168	-28 999
24400 - Maison Relais	151 199	178 000	- 26 801	173 134	178 000	- 4 866	21 935
24500 - Logements d'Insertion	172 360	77 920	94 440	158 708	65 500	93 208	-1 232
24700 - Maison Relais Agora	314 764	308 438	6 326	350 309	323 508	26 801	20 475
25100 - Habitat Spécifique	-	-	-	-	-	-	0
28000 - MSAP / France services	352 329	50 000	302 329	362 821	56 500	306 321	3 992
Sous-total - Direction des Solidarités	6 073 033	2 272 998	3 800 035	6 001 427	2 321 776	3 679 651	-120 384
40000 - Direction de l'Autonomie	349 816	56 500	293 316	200 141	38 126	162 015	-131 301
40400 - Mission intergénération	256 443	13 100	243 343	211 441	-	211 441	-31 902
40500 - Mission accessibilité	71 326	53 000	18 326	103 567	55 460	48 107	29 781
41130 - Téléalarme	103 599	118 231	- 14 632	103 475	114 000	- 10 525	4 107
41140 - Sos Petits dépannages	4 321	-	4 321	2 092	-	2 092	-2 229
43100 - Espace ponst	18 844	-	18 844	1 483	-	1 483	-17 361
43200 - Cuisine des RA	730 068	523 781	206 287	776 985	494 839	282 146	75 859
43800 - Logements étudiants	66 504	117 348	- 50 844	72 419	115 283	- 42 864	7 980
45300 - Maison des Seniors	674 404	130 700	543 704	749 478	227 606	521 872	-21 832
Sous-total - Direction de l'Autonomie	2 275 325	1 012 660	1 262 665	2 221 080	1 045 314	1 175 766	-86 899
Total	16 199 485	17 449 485	-1 250 000	16 539 084	17 789 084	-1 250 000	

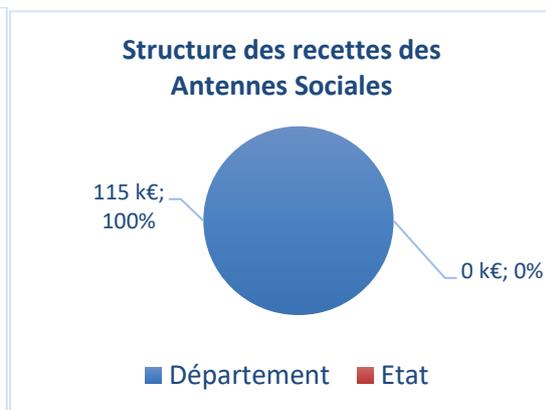
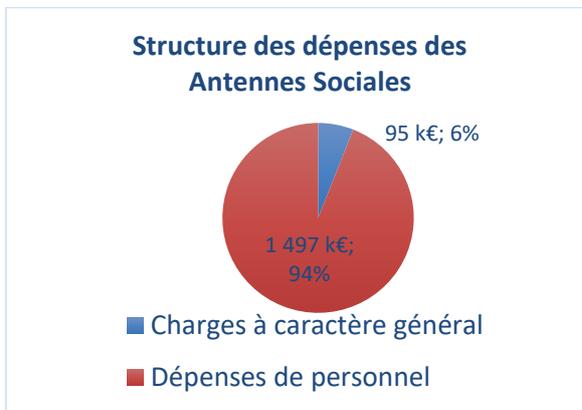
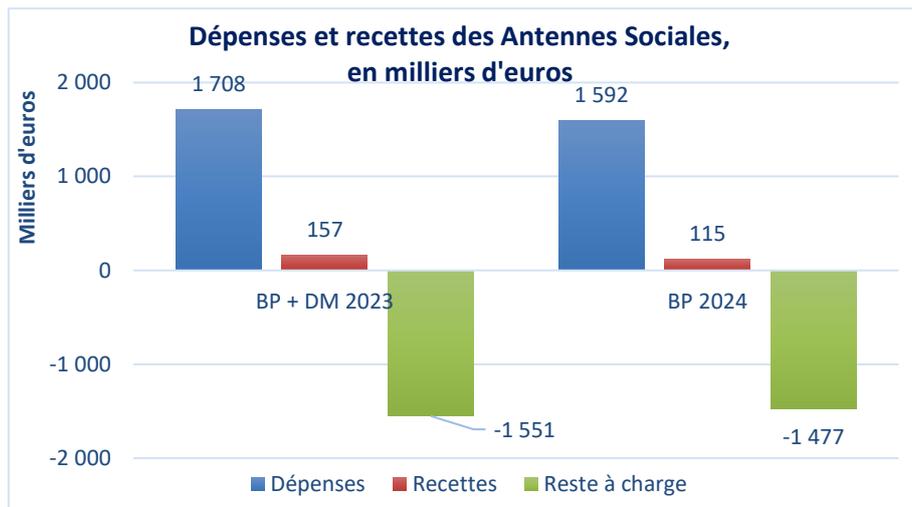
Les principaux services ainsi que l'évolution de leur coût seront abordés ci-après.

VIII.2. Agora (sauf CHRS et LHSS gérés en budgets annexes)



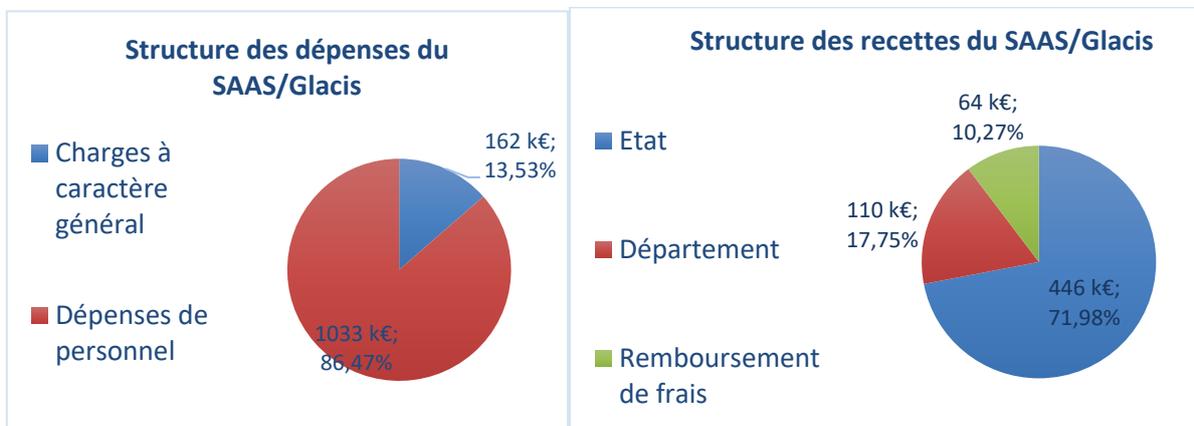
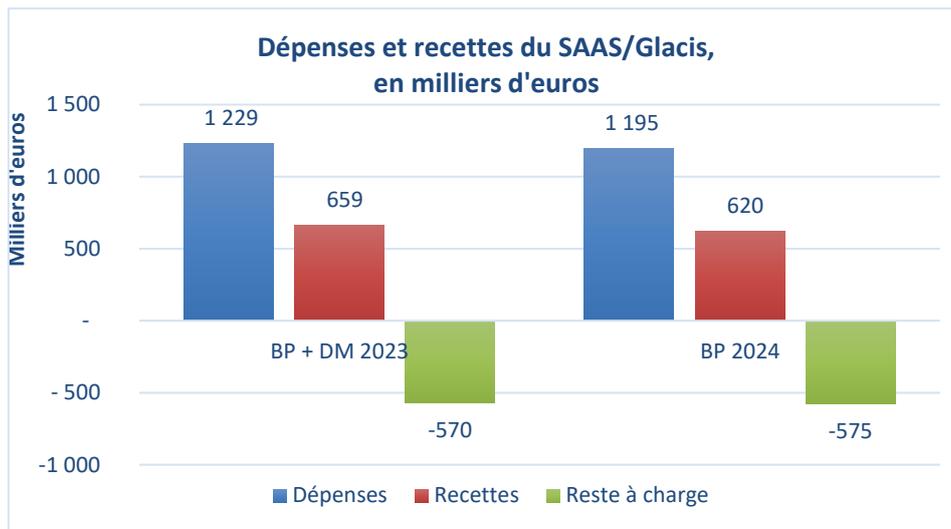
- ✓ Le reste à charge est en diminution entre 2023 et 2024 de 23 k€.
- ✓ La masse salariale représente plus des 50 % des dépenses. Celle-ci est en hausse de 74 k€ par rapport à 2023. Le solde est essentiellement constitué du loyer dont le dispositif s'acquitte auprès de Loge.gbm pour le bâtiment (avec des refacturations entre dispositifs, il y a donc des flux croisés). Il est à noter que les dépenses énergétiques s'élèvent au budget 2024 à 127 k€, contre 195 k€ au budget 2023. La baisse de 68 k€ s'explique par les prix très élevés facturés en 2023. Toutefois, le bouclier tarifaire permet de limiter fortement cette hausse. Les remboursements au titre du 1^{er} semestre 2023 ont été perçus fin 2023. L'application de ce bouclier tarifaire et la baisse des prix du gaz permettent de diminuer fortement le budget de cette ligne.
- ✓ L'Etat est la principale source de financement externe (notamment subvention pour l'Hébergement d'Urgence, l'Allocation de Logement Temporaire (ALT), Maisons Relais), avec près de 46 % soit 700 k€ prévus. Les remboursements de frais correspondent à des flux croisés entre les différents services de l'Agora (refacturation de loyer aux différents dispositifs, facturation de frais de siège au CHRS et aux LHSS). Il est à noter que les usagers représentent une part minime des recettes du service, avec 7 % soit 107 k€.

VIII.3 Antennes Sociales de Quartier



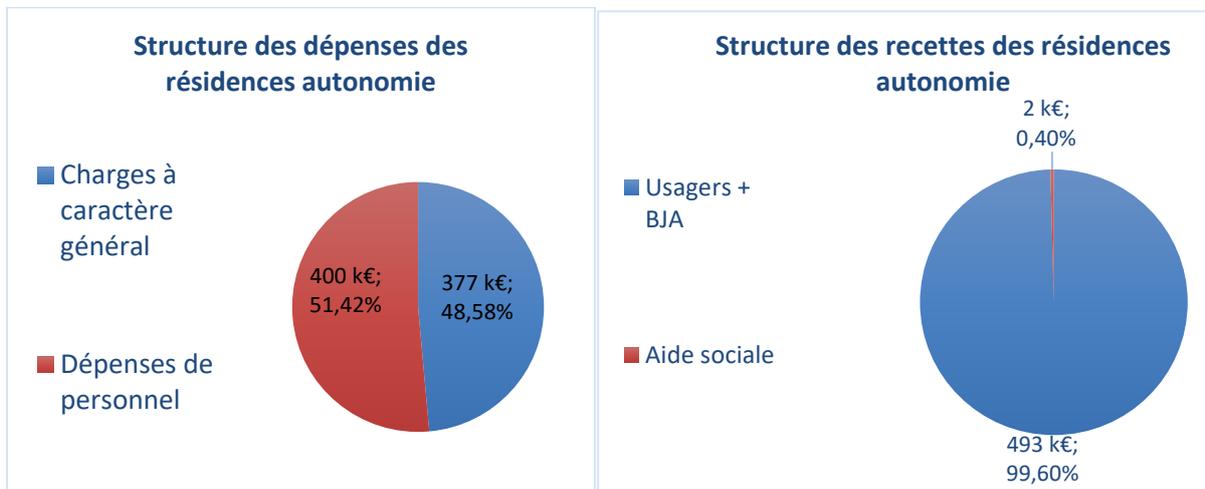
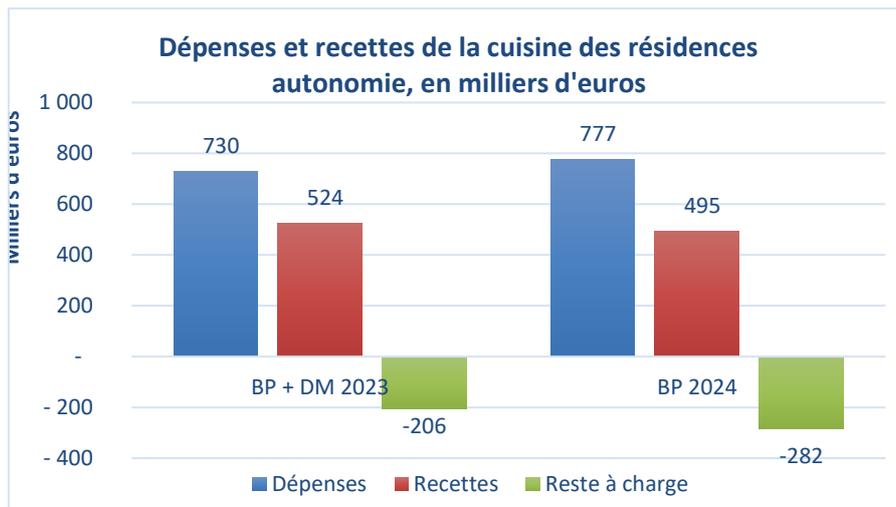
- ✓ Les dépenses de personnel sont en diminution d'environ 115 k€, pour des effectifs en diminution de -2,29 ETC, notamment en raison de la disponibilité demandée par un agent, qui n'a pas été remplacé.
- ✓ Les crédits prévus pour l'accès à la culture et le fonctionnement des ateliers créatifs s'élèvent à 28 745 € (en baisse de 1 k€) et représentent l'essentiel des dépenses d'animation du service.
- ✓ Les recettes sont constituées des versements du Département du Doubs pour le Logement d'Abord, ainsi qu'Accompagner pour Habiter. Les recettes prévisionnelles sont stables. Néanmoins, aucune recette en provenance de l'Etat n'a été inscrite, contre 42 k€ au budget 2023. En effet, la subvention allouée pour l'accompagnement des réfugiés est incertaine à ce stade et n'a donc pas été intégrée au budget. Le programme AGIR, qui est un programme d'accompagnement global et individualisé des réfugiés vers l'emploi et le logement, sera généralisé en 2024. Dans la nouvelle organisation de ce dispositif, il n'est pas prévu de nouveaux financements pour le CCAS.

VIII.4 Service d'Accueil et d'Accompagnement Social (SAAS) / HU Glacis



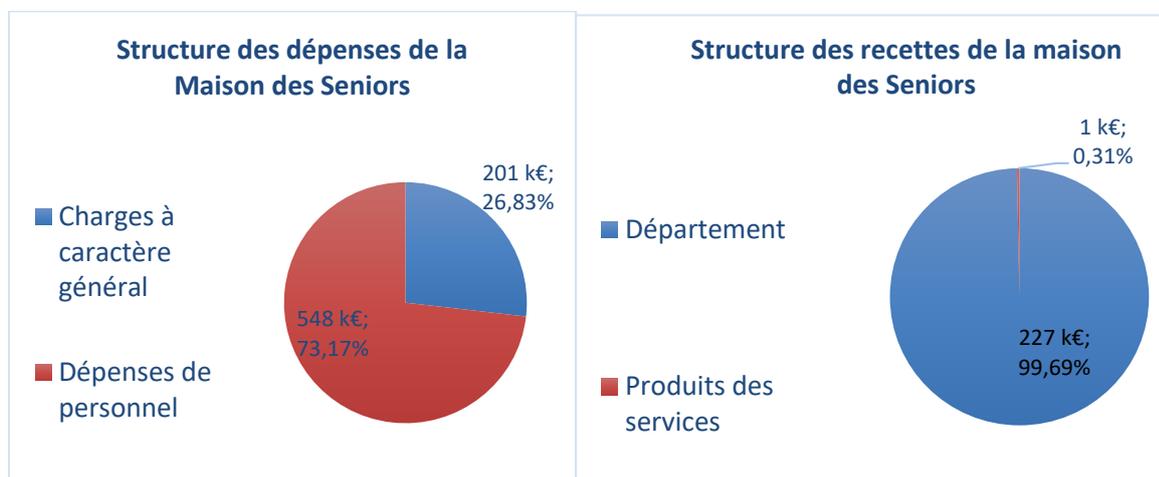
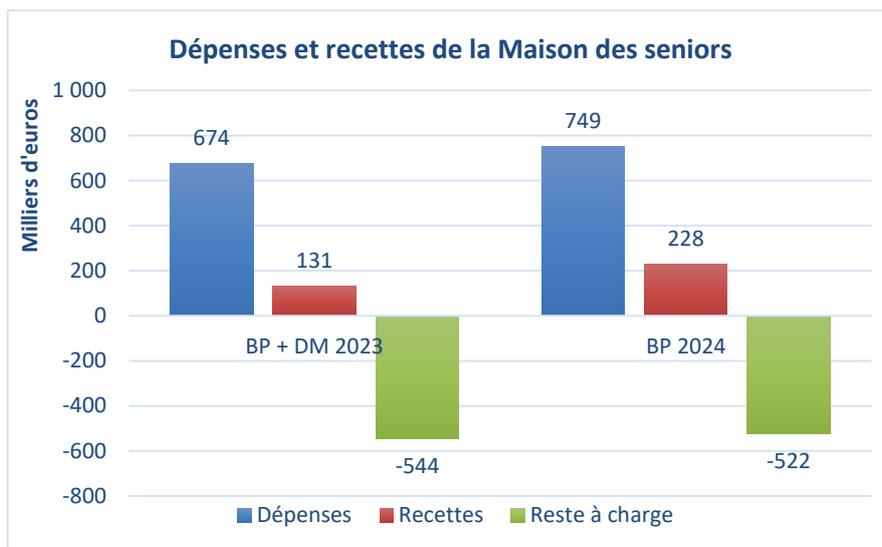
- ✓ Le reste à charge est relativement stable par rapport au budget 2023 (+ 5 k€). Les dépenses de personnel sont en diminution de - 32 k€, pour des effectifs en baisse de 1,74 ETC.
- ✓ Les recettes du service sont en baisse de 39 k€, notamment en raison de l'inscription d'une recette de 50 k€ pour le lieu de répit jeunes femmes en 2023 alors que ce dispositif n'est plus porté par le CCAS. Elles comprennent une subvention de 110 k€ versée par le Département du Doubs au titre de l'accompagnement des personnes sans résidence stable. Le solde est constitué des fonds versés par l'Etat au titre de l'Hébergement d'Urgence des Glacis, de la veille mobile et des Allocations Logement Temporaire (ALT), de l'Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL), et de l'Hébergement d'Urgence des SDS avec chiens. Les remboursements de frais correspondent à la mise à disposition d'un agent au GCSMS « Un chez soi d'abord », remboursée au CCAS.

VIII.5. Cuisine des résidences autonomie



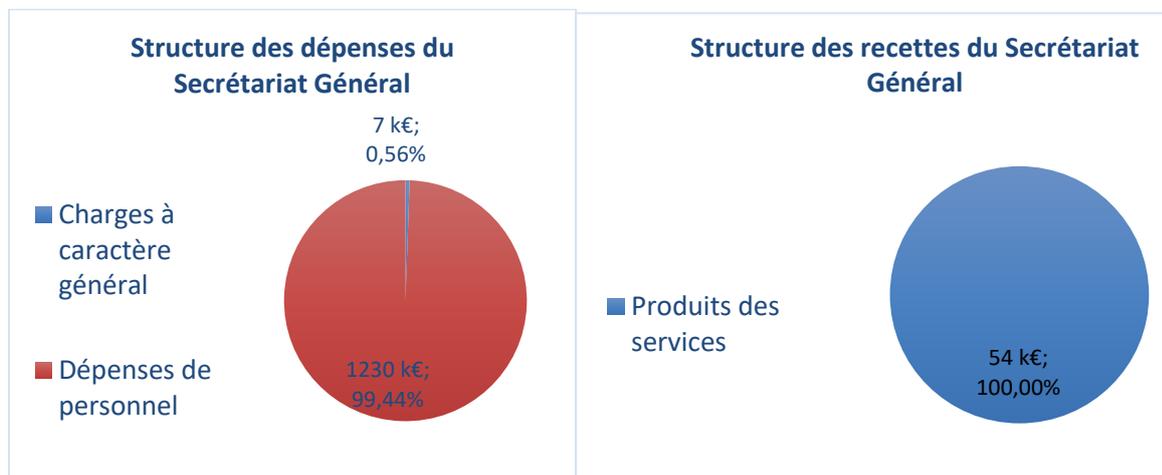
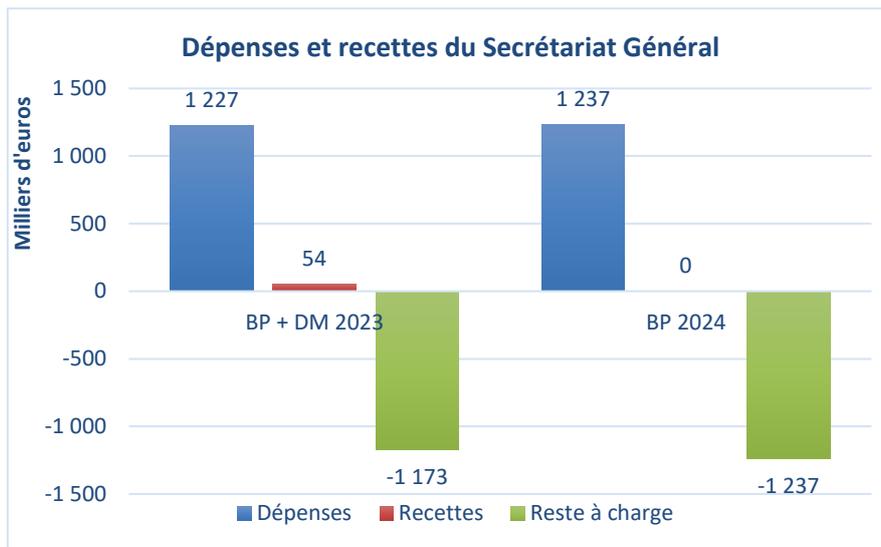
- ✓ Le reste à charge de ce service est en augmentation de 76 k€ environ.
- ✓ Les charges sont représentées pour moitié par des dépenses de personnel (en hausse de 27 k€, les effectifs étant en baisse de 0,5 ETC), et pour moitié par les achats des denrées nécessaires à la fabrication des repas servis aux résidents. Le coût d'achat des repas est augmenté de 26 k€ en raison de l'inflation. La fermeture de la Résidence autonomie Huot n'a que peu d'impact sur le volume de repas, l'essentiel des résidents ayant été relogés au sein d'une des 4 autres résidences gérées par le CCAS.
- ✓ Les factures émises à destination des usagers et de la Boutique Jeanne Antide représentent la quasi intégralité des recettes du service. Les tarifs ont été augmentés de 3% au 1^{er} janvier. Le volume des recettes usagers baisse toutefois de 35 k€.

VIII.6. Maison des séniors



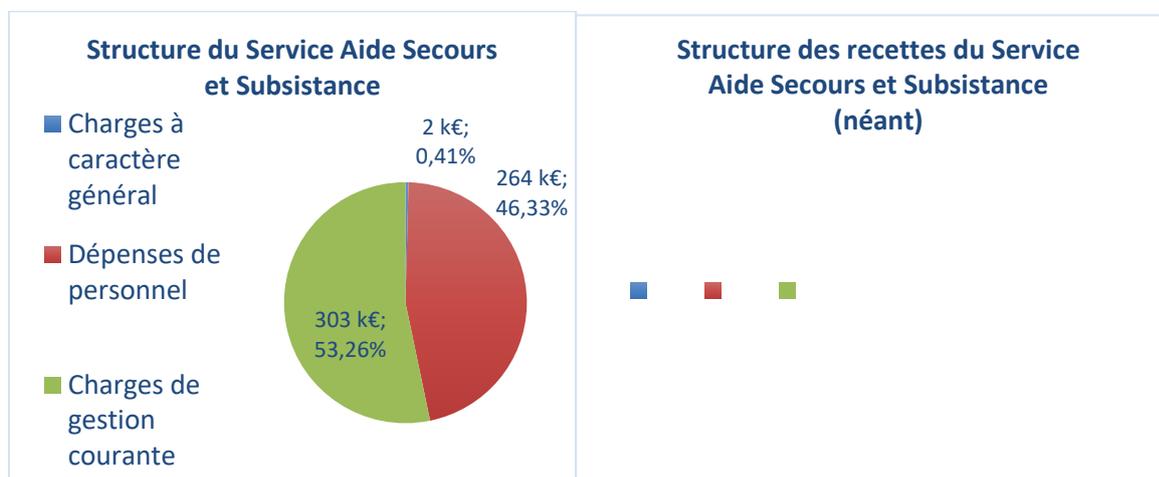
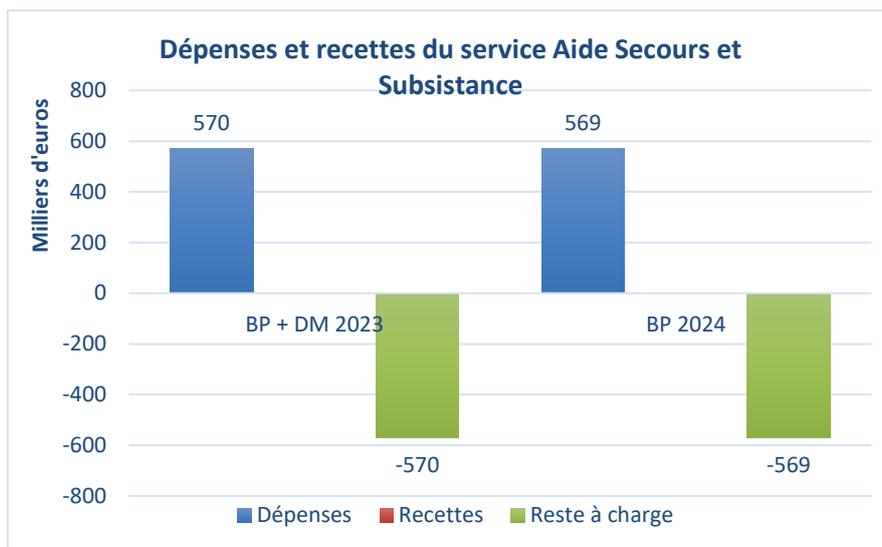
- ✓ Le reste à charge de ce service est en diminution de 22 k€.
- ✓ Les dépenses de personnel représentent 73% des dépenses de fonctionnement, et sont en diminution de 61 k€ (les effectifs diminuent de - 0,5 ETC, car certains agents étaient absents en 2023 et remplacés).
- ✓ Les recettes sont composées de la subvention versée par le Département au titre du Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC), en hausse de 26 k€ depuis 2023 (mais répercutée au budget seulement depuis 2024), ainsi que des recettes issues de la conférence des financeurs pour les projets portés par la Maison des Séniors (alors qu'auparavant tout était comptabilisé sur le service « Direction de l'Autonomie »).

VIII.7. Secrétariat Général



- ✓ Le reste à charge de cette direction est en augmentation de 64 k€.
- ✓ Les dépenses de personnel représentent l'intégralité des dépenses de fonctionnement du service. Celles-ci sont en légère augmentation de 9 k€. Les effectifs sont stables.

VIII.8. Aide secours et subsistance



- ✓ **Le reste à charge de ce service est stable et s'établit à 569 k€.**
- ✓ Les dépenses de personnel représentent plus de 46% du total des dépenses. Elles diminuent légèrement de 6 k€, les effectifs sont en léger repli de 0.10 ETC.
- ✓ Les charges de gestion courante représentent la majorité des dépenses, pour un total de 303 k€. Elles sont constituées de 300 k€ d'aides et secours à destination des bisonnets les plus fragiles, et de 3 k€ prévus pour d'éventuelles admissions en non-valeur ou effacements de dettes pour les micro-crédits proposés. L'enveloppe prévue pour ces derniers s'élève à 60 k€, en section d'investissement.

ANNEXE

1. BP 2024 des budgets annexes, sur la base du rapport présenté le 18 octobre 2023 (tient compte de la DM4/2023 ainsi que d'éventuels ajustements sur le BP 2024 opérés après sa présentation au Conseil d'Administration).

INTRODUCTION

Le CCAS gère des budgets annexes, régis par l'instruction comptable M22 et par le Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF). Le Conseil d'Administration doit autoriser la Vice-présidente à transmettre ces budgets aux différentes autorités de tutelle avant le 31 octobre précédant l'exercice auquel se rapporte le budget voté.

Les évolutions principales sont les suivantes :

	Crédits autorisés 2023	BP 2024	Evolution Crédits 2023 - BP 2024	Reste à charge 2023	Reste à charge 2024	Evolution reste à charge 2023-2024
Résidences autonomie	4 334 215	3 698 564	- 635 651	1 027 831	699 700	- 328 131
Aide à domicile	3 683 585	3 682 726	- 859	874 263	1 054 420	180 157
Restauration à domicile	1 001 864	889 695	- 112 169	94 067	55 984	- 38 083
SSIAD	1 330 343	1 206 277	- 124 066	-	-	-
Escapade (Hébergement)	446 658	430 841	- 15 817	102 676	94 548	- 8 128
CHRS	411 199	425 332	14 133			
LHSS	587 736	585 681	- 2 055			

Le budget Aide à domicile présente un déficit en augmentation et qui se situe à des niveaux inédits.

Le Programme Pluriannuel d'Investissement

Concernant les résidences autonomie, les travaux nécessaires ont été lissés sur 3 ans en fonction de critères objectifs (obligation légale, risque de panne, opération déjà envisagée en 2023 puis reportée). L'investissement sera encore particulièrement soutenu au cours des prochaines années, notamment pour la rénovation complète de 12 appartements par an sur les 3 prochaines années.

IV. RESIDENCES AUTONOMIE : DIMINUTION DU RESTE A CHARGE PREVISIONNEL EN RAISON DE LA FERMETURE DE LA RA HUOT

A. Contexte et méthodologie de construction du budget

- HYPOTHESES DE L'EVOLUTION DE L'ACTIVITE ET DES TARIFS

Le budget 2024 est marqué par la fermeture effective de la Résidence autonomie Henri Huot, qui diminue le volume financier du budget ainsi que le déficit prévisionnel par rapport à 2023.

Le budget a été élaboré avec un taux d'occupation annuel de 80 %, contre 75 % en 2023. Il est à noter que ce taux semble augmenter régulièrement en 2023, il est donc possible que davantage de recettes soient perçues en 2024 par rapport aux estimations, qui se veulent prudentes. Pour mémoire, le taux d'occupation habituellement retenu pour la préparation budgétaire, avant la crise sanitaire, était de 92 à 95 %.

Le budget est construit avec une évolution de 3 % environ des tarifs journaliers d'hébergement (de 23,24 € en 2023 à 23,94 € en 2024), et une évolution de 32 % selon les GIR en dépendance. Pour mémoire, le tarif moyen hébergement a augmenté de 4 % environ en 2023. Il est à noter que c'est le Département du Doubs, en tant qu'autorité de tarification, qui arrête en dernier ressort les tarifs.

Au regard de l'évolution de la population des établissements, la répartition par GIR est la suivante :

	Budget prévisionnel 2023	Budget prévisionnel 2024 (fermeture de Huot)
GIR 1	0	0
GIR 2	1	1
GIR 3	2	6
GIR 4	39	28
GIR 5	78	70
GIR 6	217	189
Total	337	294

Cette répartition conduit à l'application des tarifs de dépendance ci-après.

	BP 2023 (tarifs accordés par le Département)	BP 2024	Taux d'augmentation
GIR 1-2	11,25 €	14,93 €	32,71 %
GIR 3-4	7,14 €	9,47 €	32,63 %

- **LES RECETTES**

Les recettes issues de la tarification dépendance sont prévues pour un montant de 94 k€. La part de recettes mutualisées transférées de la section hébergement vers la section dépendance est de 3,40 € par jour, contre 2,52 € en 2023, soit une recette de 293 k€.

Une subvention d'équilibre d'un montant de 45 k€ a été prévue au budget, afin de contenir l'évolution des tarifs.

B. Présentation de l'évolution des dépenses et recettes de fonctionnement par chapitre

RESIDENCES AUTONOMIE - Détail du budget par section						
	BP 2023	Ajustement budget retenu par les tutelles	Total crédits 2023	BP 2024	Ecart de BP2023 à BP2024	Ecart Total crédits 2023 / BP 2024
Hébergement						
DEPENSES	3 040 733	270 896	3 311 629	2 757 174	- 283 559	- 554 455
<i>011 - Charges à caractère général</i>	550 408	300 896	851 304	552 280	1 872	- 299 024
<i>012 - Dépenses de Personnel</i>	1 520 021	-	1 520 021	1 367 567	- 152 454	- 152 454
<i>016 - Frais de structure</i>	970 304	- 30 000	940 304	837 327	- 132 977	- 102 977
RECETTES	3 040 733	270 896	3 311 629	2 757 174	- 283 559	- 554 455
<i>002 - Excédents reportés</i>	3 567	-	3 567	35 009	31 442	31 442
<i>017 - Produits de la tarification</i>	1 874 368	-	1 874 368	1 782 862	- 91 506	- 91 506
<i>018 - Autres produits relatifs à l'exploitation</i>	170 500	-	170 500	182 929	12 429	12 429
<i>019 - Produits financiers</i>	992 298	270 896	1 263 194	756 374	- 235 924	- 506 820
Dépendance						
DEPENSES - 012 - Dépenses de personnel	475 100	-	475 100	432 152	- 42 948	- 42 948
RECETTES	475 100	-	475 100	432 152	- 42 948	- 42 948
<i>017 - Produits de la tarification</i>	420 100	-	420 100	387 152	- 32 948	- 32 948
<i>019 - Produits financiers</i>	55 000	-	55 000	45 000	- 10 000	- 10 000
Soins						
DEPENSES	552 910	- 5 424	547 486	509 238	- 43 672	- 38 248
<i>011 - Charges à caractère général</i>	5 787	-	5 787	4 550	- 1 237	- 1 237
<i>012 - Dépenses de Personnel</i>	547 123	- 5 424	541 699	504 688	- 42 435	- 37 011
<i>016 - Frais de structure</i>	-	-	-	-	-	-
RECETTES	552 910	- 5 424	547 486	509 238	- 43 672	- 38 248
<i>017 - Produits de la tarification</i>	549 343	- 5 424	543 919	474 229	- 75 114	- 69 690
<i>019 - Produits financiers</i>	3 567	-	3 567	35 009	31 442	31 442
Total	4 068 743	265 472	4 334 215	3 698 564	- 370 179	- 635 651

CONSTAT : Globalement, le budget 2024 diminue de 636 k€ par rapport au budget 2023 modifié.

Afin de pouvoir apprécier l'évolution du reste à charge de ce budget, le tableau suivant neutralise les reprises de résultats antérieurs et la subvention prévisionnelle du CCAS :

RESIDENCES AUTONOMIE - Reste à charge annuel (hors résultat reporté)						
	BP 2023	DM	Total crédits 2023	BP 2024	Ecart de BP2023 à BP2024	Ecart Total crédits 2023 / BP 2024
Dépenses	4 068 743	265 472	4 334 215	3 698 564	- 370 179	- 635 651
Recettes	3 121 080	185 304	3 306 384	2 998 864	- 122 216	- 307 520
Reste à charge pour le CCAS	- 947 663	- 80 168	- 1 027 831	- 699 700	247 963	328 131
Subvention d'équilibre	947 663	80 168	1 027 831	699 700	- 247 963	- 328 131

Le reste à charge 2024 est en diminution de 247 k€ par rapport au budget 2023 initial, et 328 k€ par rapport au BP 2023 modifié. Cette évolution est essentiellement due à la fermeture de la Résidence Huot. Le budget 2023 modifié intègre notamment 270 k€ de crédits supplémentaires liés aux dépenses d'énergie, dans l'attente de l'application du bouclier tarifaire par les fournisseurs. Ainsi, ces crédits n'ont en théorie pas vocation à être consommés, une fois que les avoirs auront été perçus. Ils n'ont donc pas été reconduits en 2024.

Les crédits liés aux taxes foncières des résidences Huot, Lilas et Cèdres, sont supprimés en 2024 en raison du dégrèvement accordé en 2023 pour les exercices 2021 et 2022. Les crédits 2023 ont été laissés au budget car il convient de formuler une nouvelle demande d'exonération pour cet exercice.

Les dotations aux amortissements sont en hausse de 35 k€, conséquence des investissements importants réalisés en 2023 (notamment, rénovation d'ampleur de certains appartements).

C. Analyse par section tarifaire

Hébergement :

- ✓ Les charges à caractère général sont stables de BP à BP et en baisse de 299 k€ par rapport au budget 2023 modifié (hausse des dépenses d'énergie, dans l'attente de la mise en place du bouclier tarifaire). Elles recouvrent majoritairement l'électricité, le gaz, le chauffage, l'eau (au total 319 k€ pour ces postes) et diverses fournitures.
- ✓ Les dépenses de structure s'établissent à 837 k€ et sont en diminution par rapport au budget 2023 modifié :
 - Les dotations aux amortissements s'élèvent à 297 k€ (+ 35 k€)
 - Les locations et charges immobilières s'élèvent à 198 k€ (-5 k€)
 - L'entretien des bâtiments s'élève à 169 k€ (- 70 k€). L'évolution est due à la rénovation de plus grande ampleur de certains appartements, dont l'imputation relève de l'investissement (alors qu'une rénovation courante relève du fonctionnement).
 - Les taxes foncières sont retirées du budget 2024 ; elles s'élevaient à 98 k€ en 2023.
 - Le reversement de l'excédent de soin est de 37k€ (+ 34 k€). Il s'agit d'une écriture interne en hébergement et soin, qui ne donne lieu à aucun décaissement.
- ✓ Les frais de personnel s'élèvent à 1,37 M€ et sont en baisse de 152 k€. Les effectifs sont en baisse de – 3,63 ETC, essentiellement en lien avec la fermeture de la résidence Huot.
- ✓ Les recettes d'activité ont été déterminées selon un taux d'occupation de 80 %, et des tarifs augmentés de 3 % par rapport à 2023.

- ✓ **La subvention d'équilibre du CCAS passe de 973 k€ à 655 k€.** La baisse est liée à la fermeture de la résidence Huot, ainsi qu'au dégrèvement des taxes foncières pour les 3 résidences mentionnées précédemment, mais certains postes de dépenses en augmentation atténuent cette économie.

Dépendance :

- ✓ Baisse des dépenses de personnel (- 43 k€), en lien avec la fermeture de Huot.
- ✓ Les recettes d'activité sont prévues selon un taux de remplissage de 80 %, avec un taux d'évolution des tarifs de 3 %.
- ✓ La subvention d'équilibre du CCAS est prévue à un niveau légèrement inférieur à celui de 2023, pour tenir compte de la fermeture de Huot. Elle s'établit ainsi à 45 k€ contre 55 k€ en 2023.

Soins :

- ✓ Les dépenses de personnel s'élèvent à 505 k€ contre 542 k€ en 2023, soit - 37 k€, en lien avec la fermeture de Huot.

BILAN : le montant de la subvention prévisionnelle versée par le budget principal est en baisse de 328 k€ par rapport au budget 2023 modifié, notamment en raison de la fermeture de la Résidence Huot et une anticipation à un retour à des tarifs d'énergie plus conventionnels, ainsi qu'au dégrèvement des taxes foncières.

V. AIDE A DOMICILE – UN BUDGET SOUS TENSION, DEFICIT PREVISIONNEL EN AUGMENTATION

A. Contexte et méthodologie de construction du budget

- **Hypothèses de l'évolution de l'activité et de la masse salariale**

Le BP 2024 a été déterminé en fonction de l'activité constatée en 2023, soit un total de 91 265 heures (contre 98 000 heures prévues initialement en 2023).

Le budget 2024 intègre une augmentation de 1,5 % du coût salarial lié au Glissement Vieillesse Technicité (GVT), à périmètre constant, hors mouvements de personnel, ainsi que l'impact en année pleine de la hausse du point d'indice de + 1,5 % entrée en vigueur au 1^{er} juillet 2023.

B. Présentation de l'évolution des dépenses et recettes de fonctionnement par chapitre

AIDE A DOMICILE - DEPENSES							
Chapitre	BP 2023	DM	Total crédits 2023	BP 2024	Ecart de BP2023 à BP2024	Ecart de BP2023 à BP 2024 en %	Ecart Total crédits 2023 / BP 2024
002 - Déficits reportés	-	-	-	-	-		-
011 - Charges à caractère général	39 116	-	39 116	39 400	284	0.73%	284
012 - Dépenses de Personnel	3 513 496	-	3 513 496	3 550 692	37 196	1.06%	37 196
016 - Frais de structure	130 973	-	130 973	92 634	- 38 339	-29.27%	- 38 339
	3 683 585	-	3 683 585	3 682 726	- 859	-0.02%	- 859

AIDE A DOMICILE - RECETTES							
Chapitre	BP 2023	DM	Total crédits 2023	BP 2024	Ecart de BP2023 à BP2024	Ecart de BP2023 à BP 2024 en %	Ecart Total crédits 2023 / BP 2024
002 - Excédents reportés	-	-	-	-			
017 - Produits de la tarification	2 809 312	-	2 809 312	2 628 296	- 181 016	-6.44%	- 181 016
018 - Autres produits relatifs à l'exploitation	10	216 490	216 500	10	-	0.00%	- 216 490
019 - Produits financiers	874 263	-	874 263	1 054 420	180 157	20.61%	180 157
	3 683 585	216 490	3 900 075	3 682 726	- 859	-0.02%	- 217 349

CONSTAT : Un budget stable par rapport à 2023 pour la partie dépenses.

L'évolution du reste à charge, une fois la reprise des résultats antérieurs neutralisée, est la suivante :

AIDE A DOMICILE - Reste à charge annuel (hors résultat reporté)						
	BP 2023	DM	Total crédits 2023	BP 2024	Ecart de BP2023 à BP2024	Ecart Total crédits 2023 / BP 2024
Dépenses	3 683 585	-	3 683 585	3 682 726	- 859	- 859
Recettes	2 809 322	216 490	3 025 812	2 628 306	- 181 016	- 397 506
Reste à charge pour le CCAS	- 874 263	216 490	- 657 773	- 1 054 420	- 180 157	- 396 647
Subvention d'équilibre	874 263	-	874 263	1 054 420	180 157	180 157

Par rapport au budget 2023, la subvention d'équilibre du budget principal augmente de 180 k€.

DEPENSES :

- ✓ Aucun résultat n'est repris, puisque le budget principal verse chaque fin d'année une subvention permettant de clôturer l'exercice en équilibre réel.
- ✓ Les charges à caractère général sont stables. L'enveloppe est minime par rapport au total du budget.
- ✓ Les dépenses de personnel sont en augmentation de 37 k€ par rapport à 2023, soit + 1,06 %. L'estimation de ces dépenses a été faite de la façon suivante :
 - Ajustement du tableau des effectifs permanents en lien avec la Direction de l'Autonomie
 - Ajustement du volume de remplaçants nécessaires au fonctionnement du service, par rapport aux dépenses constatées en 2023.
 - Application d'un taux d'évolution de 3 % pour tenir compte du GVT de 1,5 % et de la hausse du point d'indice de 1,5 % (tient également compte des points supplémentaires octroyés aux catégories C et B, puisque l'impact est assez faible).
 - Prise en compte des 5 points alloués à chaque agent à compter du 1er janvier 2024.
- ✓ Les frais de structure sont en baisse de 38 k€. Les principales dépenses sont les suivantes : 45 k€ de formation (en baisse de 9 k€), frais de communication (18 k€, en baisse de 7 k€). Les frais de maintenance liés au logiciel de facturation sont supprimés (- 22 k€) et transformés en remboursement de frais au Budget Principal, en tenant compte d'une ventilation du coût sur les budgets Aide à domicile, SSIAD, Restauration à Domicile, Téléalarme (Budget principal).

RECETTES :

- ✓ Les recettes avaient calculées selon les prévisions suivantes. Or, depuis, les modalités financière du CPOM sont connues, et diffèrent des prévisions, notamment en ce qui concerne le tarif socle APA fixé à 25 € / heure. Le BP 2024 sera donc modifié en cours d'année pour en tenir compte.
 - Nombre d'heures : 91 265 h (71 000h CPOM et 20 265h hors CPOM, y compris aide sociale).
Tarif CPOM revu à 24,36 € / h (soit le tarif 2023 de 24€ et application d'un taux de revalorisation de + 1,5 %). Pour mémoire, cette augmentation est donnée à titre indicative puisque le Département est l'autorité de tutelle qui fixe les tarifs.
 - Tarif des autres heures stable, soit 25,60 € en semaine et 28,70 € dimanches et jours fériés
 - Prise en compte des majorations diverses (dimanches et jours fériés, qualité CNSA, compensation du CTI).

- ✓ Aucune recette autre que celle liée à l'activité n'est prévue (de type subvention par un organisme externe). Les recettes sont donc uniquement des recettes d'activité, complétées par la subvention d'équilibre du CCAS.

BILAN : Un niveau de subvention en hausse, alors que l'activité prévisionnelle retenue est en baisse par rapport au budget 2023 (91 265h contre 98 000 h en 2023). **La subvention prévisionnelle du CCAS est à un niveau élevé, elle représente 28,63 % du budget.**

VI. RESTAURATION A DOMICILE – BUDGET EN BAISSÉ ET DEFICIT EN HAUSSE

A. Contexte et méthodologie de construction du budget

Le budget 2024 a été construit en fonction de l'activité prévisionnelle en baisse, pour tenir compte du niveau d'activité constaté en 2023.

B. Présentation de l'évolution des dépenses et recettes de fonctionnement par chapitre

RESTAURATION A DOMICILE - DEPENSES							
Chapitre	BP 2023	DM	Total crédits 2023	BP 2024	Ecart de BP2023 à BP2024	Ecart de BP2023 à BP 2024 en %	Ecart Total crédits 2023 / BP 2024
002 - Déficits reportés	-	-	-	-	-	-	-
011 - Charges à caractère général	526 363	-	526 363	504 679	- 21 684	-4.12%	- 21 684
012 - Dépenses de Personnel	377 022	60 000	437 022	345 977	- 31 045	-8.23%	- 91 045
016 - Frais de structure	38 479	-	38 479	39 039	560	1.46%	560
	941 864	60 000	1 001 864	889 695	- 52 169	-5.54%	- 112 169

RESTAURATION A DOMICILE - RECETTES							
Chapitre	BP 2023	DM	Total crédits 2023	BP 2024	Ecart de BP2023 à BP2024	Ecart de BP2023 à BP 2024 en %	Ecart Total crédits 2023 / BP 2024
002 - Excédents reportés	-	-	-	-	-	-	-
017 - Produits de la tarification	813 447	-	813 447	742 181	- 71 266	-8.76%	- 71 266
018 - Autres produits relatifs à l'exploitation	94 350	-	94 350	91 530	- 2 820	-2.99%	- 2 820
019 - Produits financiers	34 067	60 000	94 067	55 984	21 917	-	38 083
	941 864	60 000	1 001 864	889 695	- 52 169	-5.54%	- 112 169

CONSTAT : Budget en baisse de 112 k€ en prenant en compte la DM4 de 2023.

DEPENSES :

- ✓ Les charges à caractère général sont en baisse de 22 k€, **principalement en raison du réajustement à la baisse de l'activité prévisionnelle** (et ce malgré la prise en compte d'une inflation prévisionnelle de 5 %).
- ✓ Concernant le personnel, les effectifs sont en baisse de 1 ETC. Il est à noter également que les crédits 2023 ont été augmentés en DM de 60 k€ en raison d'absences pour maternité et maladie.
- ✓ Les frais de structure sont en stables et s'établissent à 39 k€. Ils sont essentiellement composés des amortissements qui s'élèvent à 29 k€.

RECETTES :

- ✓ Les recettes d'activité sont en baisse de 8,76 % soit 71 k€. Les tarifs applicables aux usagers ont été augmentés de 3 % dans le budget 2024, avec prise en compte de l'activité actuellement constatée (en baisse importante).
- ✓ Aucun excédent n'est repris au budget, car le budget principal a versé en 2022 une subvention d'équilibre de 64 k€.

L'évolution du reste à charge prévisionnel peut être appréciée grâce au tableau ci-dessous :

RESTAURATION A DOMICILE - Reste à charge annuel (hors résultat reporté)						
	BP 2023	DM 2023	Total crédits 2023	BP 2024	Ecart de BP2023 à BP2024	Ecart Total crédits 2023 / BP 2024
Dépenses	941 864	60 000	1 001 864	889 695	- 52 169	- 112 169
Recettes	907 797	-	907 797	833 711	- 74 086	- 74 086
Reste à charge pour le CCAS	- 34 067	- 60 000	- 94 067	- 55 984	- 21 917	38 083
Subvention d'équilibre	34 067	60 000	94 067	55 984	21 917	- 38 083

La subvention d'équilibre prévisionnelle est en augmentation par rapport au BP 2023, mais en diminution par rapport au budget 2023 modifié, en raison de l'inscription des 60 k€ évoqués précédemment pour tenir compte des besoins de remplacement supplémentaires.

BILAN : L'évolution du déficit est à surveiller car de BP à BP, l'activité est en baisse, pour autant celui-ci augmente.

VII. BUDGET SSIAD – BUDGET EN HAUSSE IMPORTANTE, NOTAMMENT EN RAISON DE L'AUGMENTATION TEMPORAIRE DE LA CAPACITE

A. Contexte ET méthodologie de construction du budget

Le CCAS assure la gestion du Service de Soins Infirmiers à Domicile depuis janvier 2015. Au regard de l'activité fluctuante constatée lors de la reprise du service, le CCAS s'est engagé à sécuriser le fonctionnement du service et à développer l'activité pour tendre vers l'objectif attendu par l'Agence Régionale de Santé.

Par ailleurs, le développement de l'activité a conduit à la prise en charge de situations complexes nécessitant le recours et le financement renforcé des cabinets infirmiers, en complément des interventions des aides-soignants du service.

Depuis 2020, le budget est calibré pour une activité de 59 lits, contre 54 précédemment. A compter de 2024, l'activité sera provisoirement portée à 64 lits, car un montant équivalent au forfait soin auparavant alloué à la Résidence autonomie Huot sera intégré au SSIAD, jusqu'à l'ouverture de la nouvelle Résidence autonomie. L'ARS a également indiqué que 10 nouvelles places seraient en outre attribuées au CCAS. Celles-ci ne sont pas intégrées à ce stade au budget 2024, qui sera donc réajusté ultérieurement en DM.

B. Présentation de l'évolution des dépenses et recettes de fonctionnement par chapitre

SSIAD - DEPENSES							
Chapitre	BP 2023	Ajustement budget retenu par ARS	Total crédits 2023	BP 2024	Ecart de BP2023 à BP2024	Ecart de BP2023 à BP 2024 en %	Ecart Total crédits 2023 / BP 2024
002 - Déficits reportés	-	-	-	-	-	-	-
011 - Charges à caractère général	23 113	216 490	239 603	29 150	6 037	26.12%	- 210 453
012 - Dépenses de Personnel	1 055 338	15 000	1 070 338	1 144 517	89 179	8.45%	74 179
016 - Frais de structure	20 402	-	20 402	32 610	12 208	59.84%	12 208
	1 098 853	231 490	1 330 343	1 206 277	107 424	9.78%	- 124 066

SSIAD - RECETTES							
Chapitre	BP 2023	Ajustement budget retenu par ARS	Total crédits 2023	BP 2024	Ecart de BP2023 à BP2024	Ecart de BP2023 à BP 2024 en %	Ecart Total crédits 2023 / BP 2024
002 - Excédents reportés	51 829	-	51 829	27 967	- 23 862	-46.04%	- 23 862
017 - Produits de la tarification	1 047 014	231 490	1 278 504	1 178 300	131 286	12.54%	- 100 204
018 - Autres produits relatifs à l'exploitation	10	-	10	10	-	0.00%	-
019 - Produits financiers	-	-	-	-	-	-	-
	1 098 853	231 490	1 330 343	1 206 277	107 424	9.78%	- 124 066

CONSTAT : Par rapport au budget 2023, le budget 2024 affiche une hausse de 124 k€.

- ✓ Concernant les dépenses de personnel, le budget 2024 affiche une hausse de 74 k€. En effet, il est à noter l'augmentation des effectifs du personnel infirmier.
- ✓ Les frais de structure sont en augmentation de 12 k€. Ils sont composés en majorité des frais de formation (5 k€, + 2 k€), des amortissements (+6 k€), charges exceptionnelles (5 k€, + 4,5 k€).
- ✓ Les charges à caractère général sont en baisse de 210 k€, et sont composées principalement du remboursement de frais effectué au profit du budget principal, pour les prestations de maintenance des véhicules assurée par le PAL et facturées via la mutualisation. La baisse est liée à l'inscription de 216 k€ en DM en 2023 pour transférer des Crédits Non Reconductibles versés par l'ARS à l'aide à domicile. Or, seuls 30 k€ ont été alloués sur la demande initiale du CCAS.
- ✓ Les modalités de tarification vont évoluer progressivement à compter de 2023, avec la prise en compte d'une dotation socle et d'une dotation variable en fonction de la typologie des patients. A noter que ce budget passera sous CPOM en 2024. A ce titre, il ne sera plus suivi en budget prévisionnel mais sous forme d'Etat Prévisionnel de Recettes et de Dépenses (EPRD). Le calendrier de transmission du budget à l'ARS, et l'affectation des résultats, seront ainsi différents.

BILAN : L'essentiel de la hausse du budget est lié à l'augmentation des dépenses de personnel. Le budget 2024 ne tient pas encore compte de la hausse de la capacité du service, il sera donc réajusté ultérieurement en DM.

VIII. BUDGET ESCAPADE – RESTE A CHARGE PREVISIONNEL EN DIMINUTION PAR RAPPORT AU BUDGET 2023 MODIFIE

A. Contexte ET méthodologie de construction du budget

Le budget 2024 est construit sur la base d'une activité annuelle de 1 950 journées, avec 4 semaines de fermeture au public, contre 2 157 journées prévues initialement en 2023.

Le transport, financé conjointement par l'Agence régionale de santé et le Département du Doubs, est assuré par le CCAS afin d'en offrir la gratuité complète aux usagers.

Le budget fait l'objet d'une tarification ternaire (hébergement, dépendance et soins) à laquelle s'ajoute la tarification des repas servis sur la base des tarifs des restaurants de résidences autonomie.

Les tarifs des repas et de l'animation seront votés en octobre 2023.

La tarification dépendance varie en fonction du niveau de dépendance des personnes accueillies. En 2023, le niveau de dépendance se concentre principalement sur le GIR 4.

Répartition par GIR	Nombre d'usagers différents en moyenne de janvier à août 2023		Répartition par GIR pour 13 places 2023	
GIR 1	0		0	
GIR 2	6,25	20 %	3	23 %
GIR 3	8,5	27 %	3	23 %
GIR 4	17,25	53 %	7	54 %
GIR 5-6				
TOTAL	32	100%	13	100 %

NB : En ce qui concerne 2023, il s'agit du nombre d'usagers différents. La capacité totale est de 13 places. La répartition de ces 13 places en 2024 est donc déterminée en fonction de la répartition par GIR constatée en 2023.

Concernant la dépendance, les tarifs 2023, arrêtés par la Présidente du Département du Doubs continuent de s'appliquer jusqu'au prochain arrêté de tarification. Se trouvent ci-après les tarifs moyens 2023 pour mémoire et les tarifs proposés en 2024. Ils sont en augmentation car la subvention d'équilibre du CCAS n'a été que légèrement augmentée par rapport au BP 2023, passant de 11 k€ à 14 k€.

	GIR 1 – 2	GIR 3 – 4
Tarifs accordés 2023	31,58 €	20,04 €
Proposition 2024	34,57 €	21,94 €

B. Présentation de l'évolution des dépenses et recettes de fonctionnement par chapitre

	BP 2023	Ajustement budget retenu par les tutelles	Total crédits 2023	BP 2024	Ecart de BP2023 à BP2024	Ecart Total crédits 2023 / BP 2024
Hébergement						
DEPENSES	142 511	25 000	167 511	157 506	14 995	- 10 005
002 - Déficits reportés	-	-	-	-	-	-
011 - Charges à caractère général	9 500	-	9 500	16 500	7 000	7 000
012 - Dépenses de Personnel	107 990	25 000	132 990	121 083	13 093	- 11 907
016 - Frais de structure	25 021	-	25 021	19 923	- 5 098	- 5 098
RECETTES	142 511	25 000	167 511	157 506	14 995	- 10 005
002 - Excédents reportés	4 467	-	4 467	-	- 4 467	- 4 467
017 - Produits de la tarification	31 758	-	31 758	29 348	- 2 410	- 2 410
018 - Autres produits relatifs à l'exploitation	10	-	10	10	-	-
019 - Produits financiers	106 276	25 000	131 276	128 148	21 872	- 3 128
Dépendance						
DEPENSES	63 232	8 000	71 232	62 469	- 763	- 8 763
011 - Charges à caractère général	9 700	-	9 700	9 700	-	-
012 - Dépenses de personnel	53 532	8 000	61 532	52 769	- 763	- 8 763
016 - Frais de structure	-	-	-	-	-	-
RECETTES	63 232	8 000	71 232	62 469	- 763	- 8 763
017 - Produits de la tarification	52 232	-	52 232	48 469	- 3 763	- 3 763
019 - Produits financiers	11 000	8 000	19 000	14 000	3 000	- 5 000
Soins						
DEPENSES	176 013	31 902	207 915	210 866	34 853	2 951
011 - Charges à caractère général	41 350	-	41 350	41 350	-	-
012 - Dépenses de Personnel	134 663	31 902	166 565	169 516	34 853	2 951
016 - Frais de structure	-	-	-	-	-	-
RECETTES	176 013	31 902	207 915	210 866	34 853	2 951
017 - Produits de la tarification	171 546	31 902	203 448	210 866	39 319	7 417
019 - Produits financiers	4 467	-	4 467	-	- 4 467	- 4 467
Total	381 756	64 902	446 658	430 841	49 085	- 15 817

CONSTAT : Un budget en diminution de 16k€ par rapport au budget 2023 modifié.

Afin de pouvoir apprécier l'évolution du reste à charge de ce budget, le tableau suivant neutralise les reprises de résultats antérieurs et la subvention prévisionnelle du CCAS :

ESCAPADE - Reste à charge annuel - (hors résultat reporté)						
	BP 2023	Ajustement budget retenu par les tutelles	Total crédits 2023	BP 2024	Ecart de BP2023 à BP2024	Ecart Total crédits 2023 / BP 2024
Dépenses	381 756	64 902	446 658	430 841	49 085	- 15 817
Recettes	312 080	31 902	343 982	336 293	24 213	- 7 689
Reste à charge pour le CCAS	- 69 676	- 33 000	- 102 676	- 94 548	- 24 872	8 128
Subvention d'équilibre	69 676	33 000	102 676	94 548	24 872	- 8 128

Le reste à charge est ainsi en diminution par rapport au budget 2023 modifié, puisque 65 k€ de crédits de personnel ont été ajoutés en 2023 afin de faire face à l'absentéisme.

C. Analyse par section tarifaire :

Hébergement :

- ✓ Le budget est en augmentation de 15 k€ par rapport au BP 2023, et en diminution de 10 k€ par rapport au budget modifié. Les dépenses de personnel augmentent de 13 k€ de BP à BP (les effectifs sont en hausse de 0,4 ETC), et en diminution de 12 k€ en tenant compte de la DM3 de 2023. Les dépenses afférentes à la structure sont quant à elle en repli de 5 k€, car aucun excédent n'est à reverser à la section soin (le résultat 2022 de la section soin s'étant soldé par un déficit couvert par la réserve de compensation). Il a été intégré une hausse des tarifs de 3 %.

Dépendance :

- ✓ La dépendance est en très légère diminution de 763 € par rapport au BP 2023, et de 9 k€ en tenant compte de la DM3 2023. Il sera demandé au Département une hausse des tarifs d'environ 9,5 %. La subvention d'équilibre a été légèrement augmentée, de 11 k€ à 14 k€. La hausse des tarifs s'explique par l'activité moindre prise en compte.

Soin :

- ✓ Les dépenses de personnel sont en hausse de 35 k€ par rapport au BP 2023, et + 3 k€ par rapport au budget 2023 modifié, car des crédits ont été ajoutés en DM en 2023 pour tenir compte du budget alloué par l'ARS, en hausse par rapport au à la demande initiale du CCAS.

BILAN : Après des exercices 2022 et 2023 marqués par un fort absentéisme, le budget 2024 est calibré avec un niveau de dépenses de personnel un peu plus habituel.

IX. BUDGET CENTRE D'HEBERGEMENT ET DE REINSERTION SOCIALE (CHRS) – UN BUDGET EN BAISSSE PAR RAPPORT AU BUDGET 2023 MODIFIE

CONTEXTE

Le taux d'occupation de ce dispositif est de 94,25 % sur la période allant de janvier à juin 2023.

CHRS - DEPENSES							
Chapitre	BP 2023	Ajustement budget retenu par DDETSPP	Total crédits 2023	BP 2024	Ecart de BP2023 à BP2024	Ecart de BP2023 à BP 2024 en %	Ecart Total crédits 2023 / BP 2024
011 - Charges à caractère général	7 078	-	7 078	5 390	- 1 688	-23.85%	1 688
012 - Dépenses de Personnel	217 833	32 750	250 583	256 893	39 060	17.93%	6 310
016 - Frais de structure	153 538	-	153 538	163 049	9 511	6.19%	9 511
	378 449	32 750	411 199	425 332	46 883	12.39%	14 133

CHRS - RECETTES							
Chapitre	BP 2023	Ajustement budget retenu par DDETSPP	Total crédits 2023	BP 2024	Ecart de BP2023 à BP2024	Ecart de BP2023 à BP 2024 en %	Ecart Total crédits 2023 / BP 2024
002 - Excédents reportés	40 876	-	40 876	42 062	1 186	2.90%	1 186
017 - Produits de la tarification	299 573	30 000	329 573	320 270	20 697	6.91%	9 303
018 - Autres produits relatifs à l'exploitation	38 000	2 750	40 750	63 000	25 000	65.79%	22 250
019 - Produits financiers	-	-	-	-	-	-	-
	378 449	32 750	411 199	425 332	46 883	12.39%	14 133

CONSTAT : Le BP 2024 est en augmentation de 14 k€ par rapport au budget 2023 modifié.

DEPENSES :

➤ Groupe I - dépenses afférentes à l'exploitation courante

- ✓ Les charges à caractère général sont en diminution de 1 688 €. Des ajustements ont notamment été opérés sur les autres services extérieurs car ces crédits n'étaient pas utilisés.

➤ Groupe II - dépenses de personnel

- ✓ Les dépenses de personnel sont en augmentation de 6 k€ par rapport au budget 2023 modifié. Il est à noter que l'ARS financera à compter du 1^{er} décembre 2023 un mi-temps de psychologue, à hauteur de 33 k€ annuels. L'évolution entre 2023 et 2024 est toutefois moindre, car 30 k€ de crédits ont été ajoutés en DM en 2023 pour faire face à l'absentéisme ; ces crédits n'ont pas été reconduits en 2024.

➤ **Groupe III** – Dépenses afférentes à la structure

- ✓ Les frais de structure de dépense sont en hausse de 9 511 €, soit + 6,19 %. Cette évolution est due à l'inscription de 5 000 € de crédits pour l'entretien des chambres, ainsi qu'à la hausse du prix du loyer remboursé au Budget principal, compte tenu de l'IRL de + 3,5 %. Les frais de siège, remboursés au Budget principal, sont déterminés de la façon suivante (le poste de psychologue n'est pas pris en compte dans le calcul) :

	Frais de siège CHRS 2024
Frais de mutualisation	1 494 943.03
Secrétariat Général + Direction	1 254 621.08
TOTAL	2 749 564.11
Effectifs CHRS	4.68
Effectifs CCAS	417
Ratio	1.12%
Frais de siège 2024 CHRS	30 859.00

RECETTES :

- ✓ Les recettes prévisionnelles de participation des usagers (chapitre 018) sont diminuées de 8 000 € par rapport au budget 2023, pour tenir compte de la baisse constatée sur ces recettes au cours de l'année 2023.
- ✓ 33 000 € de recettes nouvelles ont été ajoutés, pour tenir compte du financement du poste de psychologue par l'ARS.
- ✓ La dotation globale sollicitée auprès de la DDETSPP est de 320 270 €, en hausse de 20 697 € par rapport à 2023.

BILAN : Les enveloppes nationales sont très contraintes sur ce dispositif, l'évolution de celles-ci est faible.

X. BUDGET DES LITS HALTE SOINS SANTE (LHSS) – UN BUDGET EN HAUSSE PAR RAPPORT A 2023

CONTEXTE

Le taux d'occupation de ce dispositif est de 96,63 % sur la période allant de janvier à juin 2023.

LHSS - DEPENSES							
Chapitre	BP 2024	Ajustement budget retenu par ARS	Total crédits 2023	BP 2023	Ecart de BP2023 à BP2024	Ecart de BP2023 à BP 2024 en %	Ecart Total crédits 2023 / BP 2024
011 - Charges à caractère général	106 865	-	106 865	104 320	- 2 545	-2.38%	- 2 545
012 - Dépenses de Personnel	341 282	22 000	363 282	361 728	20 446	5.99%	- 1 554
016 - Frais de structure	110 819	6 770	117 589	119 633	8 814	7.95%	2 044
	558 966	28 770	587 736	585 681	26 715	4.78%	- 2 055

LHSS - RECETTES							
Chapitre	BP 2024	Ajustement budget retenu par ARS	Total crédits 2023	BP 2023	Ecart de BP2023 à BP2024	Ecart de BP2023 à BP 2024 en %	Ecart Total crédits 2023 / BP 2024
002 - Excédents reportés	59 866	-	59 866	37 361	- 22 505	-37.59%	- 22 505
017 - Produits de la tarification	491 767	28 770	520 537	540 987	49 220	10.01%	20 450
018 - Autres produits relatifs à l'exploitation	-	-	-	-	-	-	-
019 - Produits financiers	7 333	-	7 333	7 333	-	0.00%	-
	558 966	28 770	587 736	585 681	26 715	4.78%	- 2 055

CONSTAT : Les prévisions budgétaires sont en augmentation de 27 k€ par rapport au budget demandé en 2023.

Les dépenses

➤ Groupe I - dépenses afférentes à l'exploitation courante

- ✓ L'enveloppe des charges à caractère général est en baisse de 2 545 €, car les crédits dédiés à l'achat des repas auprès du service de portage de repas à domicile du CCAS ont été légèrement diminués, en fonction du besoin réel.

➤ Groupe II - dépenses de personnel

- ✓ Les dépenses de personnel s'élèveront à 362 k€. L'évolution est de 20 k€, soit 5,99 %. Le coût du médecin a été augmenté de 8 k€ car le besoin 2023 était sous-évalué. A noter également que 10 k€ ont été prévus pour permettre le paiement d'honoraires à un psychologue.

➤ **Groupe III** - dépenses afférentes à la structure

- ✓ Les frais de structure seront en augmentation de 9 k€ par rapport à 2023. Ils intégreront notamment un loyer immobilier de 49 k€ remboursé au budget principal, des amortissements pour un montant de 16 k€, et des crédits nouveaux pour permettre l'entretien des chambres pour un montant de 10 k€. Les frais de siège remboursés au Budget principal sont calculés de la façon suivante :

	Frais de siège LHSS 2024
Frais de mutualisation	1 494 943.03
Secrétariat Général + Direction	1 254 621.08
TOTAL	2 749 564.11
Effectifs LHSS	6.28
Effectifs CCAS	417
Ratio	1.51%
Frais de siège 2024 LHSS	41 409.00

Les recettes

- ✓ Le résultat reporté est en diminution de 23 k€.
- ✓ La dotation demandée à l'ARS sera de 541 k€, en hausse de 49 k€ par rapport au budget 2023.

BILAN : Pas de tension particulière sur ce budget à ce jour. Toutefois, les dépenses de personnel sont en augmentation, et devront correspondre à l'enveloppe qui sera allouée en 2023.

**BUDGET PRIMITIF
DE L'EXERCICE 2024**

Sommaire

Pages

1	Budget Principal
41	Annexes
86	Budget annexe Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
95	Budget annexe Résidences Autonomie
104	Budet annexe Escapade
111	Budget annexe Service des Soins Infirmiers à Domicile
118	Budget annexe Aide à domicile
126	Budget annexe Restauration à domicile
133	Budget annexe Lits Halte Soins Santé
141	Annexes Emprunts Budgets Annexes

REPUBLIQUE FRANÇAISE

C.C.A.S. : Centre Communal d Action Sociale (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 26250056400014

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE GRAND BESANCON

M. 57

Budget primitif (projet de budget)

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	39

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	41
A1.01 - Opérations non ventilables	44
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	45
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	48
A2.01 - Opérations non ventilables	50
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	51
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	55
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	60
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	61
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	65
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	66
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	67

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	69
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	70
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	71
B3.1 - Etat des provisions constituées	72
B3.2 - Etalement des provisions	74
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	75
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	76
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	77
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	78
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	80
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	81
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	82
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	83
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	84
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	86

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	122463,0

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	216,61
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	209,14
3	Dépenses d'équipement brut / population	12,78
4	Encours de dette / population (2) (3)	27,02
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	67,28
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	104,78
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	6,11
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	12.92%
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	6,91%

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7,5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4) 0,00	A3 0,00

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1	0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2	0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	932 597,00	872 195,83
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	397 339,54	80 000,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 377 740,71
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		1 329 936,54	1 329 936,54
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	16 539 083,69	14 944 629,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 2 844 454,69
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		16 539 083,69	17 789 083,69
TOTAL DU BUDGET (4)		17 869 020,23	19 119 020,23

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	-------------

TOTAL GENERAL	0.00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
----------------------------------	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	73 000,00	73 000,00	73 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	217 000,00	217 000,00	217 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	63 319,38	122 671,00	122 671,00	185 990,38
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	334 020,16	228 000,00	228 000,00	562 020,16
Total des dépenses d'équipement		0,00	397 339,54	640 671,00	640 671,00	1 038 010,54
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	231 926,00	231 926,00	231 926,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	291 926,00	291 926,00	291 926,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	397 339,54	932 597,00	932 597,00	1 329 936,54

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	0,00	397 339,54	932 597,00	932 597,00	1 329 936,54
--------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 329 936,54
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	80 000,00	3 600,00	3 600,00	83 600,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	80 000,00	3 600,00	3 600,00	83 600,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	255 102,83	255 102,83	255 102,83
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	8 500,00	8 500,00	8 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	323 602,83	323 602,83	323 602,83
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	80 000,00	327 202,83	327 202,83	407 202,83

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		544 993,00	544 993,00	544 993,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00		544 993,00	544 993,00	544 993,00

TOTAL	0,00	80 000,00	872 195,83	872 195,83	952 195,83
--------------	-------------	------------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	377 740,71
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 329 936,54
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	544 993,00
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Centre Communal d Action Sociale - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2024

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	3 501 264,41	3 501 264,41	3 501 264,41
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	9 538 619,91	9 538 619,91	9 538 619,91
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	2 873 362,37	2 873 362,37	2 873 362,37
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		0,00	0,00	15 913 246,69	15 913 246,69	15 913 246,69
66	Charges financières	0,00	0,00	74 014,00	74 014,00	74 014,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	6 830,00	6 830,00	6 830,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		0,00	0,00	15 994 090,69	15 994 090,69	15 994 090,69

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		544 993,00	544 993,00	544 993,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00		544 993,00	544 993,00	544 993,00

TOTAL	0,00	0,00	16 539 083,69	16 539 083,69	16 539 083,69
--------------	-------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	16 539 083,69
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	70 665,00	70 665,00	70 665,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	1 614 756,00	1 614 756,00	1 614 756,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	2 209 208,00	2 209 208,00	2 209 208,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	11 050 000,00	11 050 000,00	11 050 000,00
Total des recettes de gestion courante		0,00	0,00	14 944 629,00	14 944 629,00	14 944 629,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		0,00	0,00	14 944 629,00	14 944 629,00	14 944 629,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	0,00	0,00	14 944 629,00	14 944 629,00	14 944 629,00
--------------	-------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 844 454,69
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	17 789 083,69
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	544 993,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	231 926,00	0,00	231 926,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	73 000,00	0,00	73 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	217 000,00	0,00	217 000,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	185 990,38	0,00	185 990,38
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	562 020,16	0,00	562 020,16
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	60 000,00	0,00	60 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 329 936,54	0,00	1 329 936,54

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 329 936,54
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	3 501 264,41		3 501 264,41
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	9 538 619,91		9 538 619,91
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	2 873 362,37	0,00	2 873 362,37
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	74 014,00	0,00	74 014,00
67	Charges spécifiques (9)	6 830,00	0,00	6 830,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	544 993,00	544 993,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		15 994 090,69	544 993,00	16 539 083,69

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	16 539 083,69
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

Centre Communal d Action Sociale - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2024

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	255 102,83	0,00	255 102,83
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	83 600,00	0,00	83 600,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	8 500,00	0,00	8 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	60 000,00	0,00	60 000,00
28	Amortissement des immobilisations		544 993,00	544 993,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		407 202,83	544 993,00	952 195,83

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	377 740,71
--	-------------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 329 936,54
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	70 665,00		70 665,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 614 756,00		1 614 756,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	2 209 208,00		2 209 208,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	11 050 000,00	0,00	11 050 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		14 944 629,00	0,00	14 944 629,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 844 454,69
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	17 789 083,69
--	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	397 339,54	0,00	932 597,00	932 597,00	0,00	932 597,00	1 329 936,54
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	73 000,00	73 000,00	0,00	73 000,00	73 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	217 000,00	217 000,00	0,00	217 000,00	217 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	63 319,38	0,00	122 671,00	122 671,00	0,00	122 671,00	185 990,38
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	334 020,16	0,00	228 000,00	228 000,00	0,00	228 000,00	562 020,16
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	397 339,54	0,00	640 671,00	640 671,00	0,00	640 671,00	1 038 010,54
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		231 926,00	231 926,00		231 926,00	231 926,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	291 926,00	291 926,00	0,00	291 926,00	291 926,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		0,00	397 339,54	0,00	932 597,00	932 597,00	0,00	932 597,00	1 329 936,54
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	1 329 936,54
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

Centre Communal d Action Sociale - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2024

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		0,00	80 000,00	872 195,83	872 195,83	952 195,83
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	80 000,00	3 600,00	3 600,00	83 600,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	80 000,00	3 600,00	3 600,00	83 600,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	255 102,83	255 102,83	255 102,83
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	8 500,00	8 500,00	8 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	323 602,83	323 602,83	323 602,83
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	80 000,00	327 202,83	327 202,83	407 202,83
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		544 993,00	544 993,00	544 993,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		544 993,00	544 993,00	544 993,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	377 740,71
---	-------------------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
---------------------------------------	-------------

Total des recettes d'investissement cumulées	1 329 936,54
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

Centre Communal d Action Sociale - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2024

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		0,00	397 339,54	0,00	932 597,00	932 597,00	0,00	932 597,00	1 329 936,54
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	73 000,00	73 000,00	0,00	73 000,00	73 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	73 000,00	73 000,00	0,00	73 000,00	73 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	217 000,00	217 000,00	0,00	217 000,00	217 000,00
2041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	167 000,00	167 000,00	0,00	167 000,00	167 000,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	63 319,38	0,00	122 671,00	122 671,00	0,00	122 671,00	185 990,38
21828	Autres matériels de transport	0,00	54 949,80	0,00	57 000,00	57 000,00	0,00	57 000,00	111 949,80
21838	Autre matériel informatique	0,00	3 103,50	0,00	17 100,00	17 100,00	0,00	17 100,00	20 203,50
21848	Autres matériels de bureau et mobilier	0,00	3 424,42	0,00	25 450,00	25 450,00	0,00	25 450,00	28 874,42
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	1 841,66	0,00	23 121,00	23 121,00	0,00	23 121,00	24 962,66
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	334 020,16	0,00	228 000,00	228 000,00	0,00	228 000,00	562 020,16
2313	Constructions	0,00	333 390,16	0,00	228 000,00	228 000,00	0,00	228 000,00	561 390,16
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00	630,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	630,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	397 339,54	0,00	640 671,00	640 671,00	0,00	640 671,00	1 038 010,54
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	231 926,00	231 926,00	0,00	231 926,00	231 926,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	223 426,00	223 426,00	0,00	223 426,00	223 426,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Centre Communal d Action Sociale - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
2748	Autres prêts	0,00	0,00		60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	291 926,00	291 926,00	0,00	291 926,00	291 926,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		0,00	397 339,54	0,00	932 597,00	932 597,00	0,00	932 597,00	1 329 936,54
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		0,00	80 000,00	872 195,83	872 195,83	952 195,83
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	80 000,00	3 600,00	3 600,00	83 600,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	3 600,00	3 600,00	3 600,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	80 000,00	0,00	0,00	80 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	80 000,00	3 600,00	3 600,00	83 600,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	255 102,83	255 102,83	255 102,83
10222	FCTVA	0,00	0,00	255 102,83	255 102,83	255 102,83
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	8 500,00	8 500,00	8 500,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	8 500,00	8 500,00	8 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
2748	Autres prêts	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	323 602,83	323 602,83	323 602,83
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	80 000,00	327 202,83	327 202,83	407 202,83
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00		544 993,00	544 993,00	544 993,00
28041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	0,00		157 102,00	157 102,00	157 102,00
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	0,00		31 120,00	31 120,00	31 120,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	0,00		18 265,00	18 265,00	18 265,00
2804411	Sub nat org pub - Biens mob, mat, études	0,00		8 166,00	8 166,00	8 166,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	0,00		95 436,00	95 436,00	95 436,00
2804422	Sub nat privé - Bât. et installations	0,00		851,00	851,00	851,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00		14 562,00	14 562,00	14 562,00
281351	Bâtiments publics	0,00		13 682,00	13 682,00	13 682,00
28145	Construct° sol autrui - Installat° géné.	0,00		60 099,00	60 099,00	60 099,00
281828	Autres matériels de transport	0,00		52 829,00	52 829,00	52 829,00
281838	Autre matériel informatique	0,00		15 647,00	15 647,00	15 647,00

Centre Communal d Action Sociale - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00		42 668,00	42 668,00	42 668,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00		34 566,00	34 566,00	34 566,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		544 993,00	544 993,00	544 993,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	0,00	16 539 083,69	16 539 083,69	0,00	16 539 083,69	16 539 083,69
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	0,00	3 501 264,41	3 501 264,41	0,00	3 501 264,41	3 501 264,41
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00		9 538 619,91	9 538 619,91		9 538 619,91	9 538 619,91
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	2 873 362,37	2 873 362,37	0,00	2 873 362,37	2 873 362,37
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		0,00	0,00	0,00	15 913 246,69	15 913 246,69	0,00	15 913 246,69	15 913 246,69
66	Charges financières	0,00	0,00		74 014,00	74 014,00		74 014,00	74 014,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		6 830,00	6 830,00		6 830,00	6 830,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	80 844,00	80 844,00		80 844,00	80 844,00
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	15 994 090,69	15 994 090,69	0,00	15 994 090,69	15 994 090,69
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00			544 993,00	544 993,00		544 993,00	544 993,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			544 993,00	544 993,00		544 993,00	544 993,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	16 539 083,69
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

Centre Communal d Action Sociale - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2024

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	14 944 629,00	14 944 629,00	14 944 629,00
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	70 665,00	70 665,00	70 665,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	1 614 756,00	1 614 756,00	1 614 756,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	2 209 208,00	2 209 208,00	2 209 208,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	11 050 000,00	11 050 000,00	11 050 000,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	14 944 629,00	14 944 629,00	14 944 629,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	14 944 629,00	14 944 629,00	14 944 629,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	2 844 454,69
--	---------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	17 789 083,69
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	0,00	16 539 083,69	16 539 083,69	0,00	16 539 083,69	16 539 083,69
011	Charges à caractère général (4)	0,00	0,00	0,00	3 501 264,41	3 501 264,41	0,00	3 501 264,41	3 501 264,41
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00		22 600,00	22 600,00	0,00	22 600,00	22 600,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00		229 656,00	229 656,00	0,00	229 656,00	229 656,00
60623	Alimentation	0,00	0,00		385 598,00	385 598,00	0,00	385 598,00	385 598,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00		1 765,00	1 765,00	0,00	1 765,00	1 765,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00		12 475,00	12 475,00	0,00	12 475,00	12 475,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00		50 745,00	50 745,00	0,00	50 745,00	50 745,00
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	0,00		5 900,00	5 900,00	0,00	5 900,00	5 900,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00		700,00	700,00	0,00	700,00	700,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00		69 600,00	69 600,00	0,00	69 600,00	69 600,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00		772 788,00	772 788,00	0,00	772 788,00	772 788,00
61358	Autres	0,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00		72 551,00	72 551,00	0,00	72 551,00	72 551,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00		143 200,00	143 200,00	0,00	143 200,00	143 200,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00		33 600,00	33 600,00	0,00	33 600,00	33 600,00
6156	Maintenance	0,00	0,00		82 330,00	82 330,00	0,00	82 330,00	82 330,00
6161	Multirisques	0,00	0,00		4 850,00	4 850,00	0,00	4 850,00	4 850,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00		138 730,00	138 730,00	0,00	138 730,00	138 730,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00		16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00		4 515,00	4 515,00	0,00	4 515,00	4 515,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00		55 244,75	55 244,75	0,00	55 244,75	55 244,75
6188	Autres frais divers	0,00	0,00		199 301,00	199 301,00	0,00	199 301,00	199 301,00
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00		27 000,00	27 000,00	0,00	27 000,00	27 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6228	Divers	0,00	0,00		29 000,00	29 000,00	0,00	29 000,00	29 000,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00		32 000,00	32 000,00	0,00	32 000,00	32 000,00
6234	Réceptions	0,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6237	Publications	0,00	0,00		41 200,00	41 200,00	0,00	41 200,00	41 200,00
6245	Transports de personnes extérieures	0,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00

Centre Communal d Action Sociale - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6247	Transports collectifs	0,00	0,00		6 935,00	6 935,00	0,00	6 935,00	6 935,00
6248	Divers	0,00	0,00		142,50	142,50	0,00	142,50	142,50
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00		3 568,65	3 568,65	0,00	3 568,65	3 568,65
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00		37 000,00	37 000,00	0,00	37 000,00	37 000,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00		92 376,00	92 376,00	0,00	92 376,00	92 376,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00		2 339,00	2 339,00	0,00	2 339,00	2 339,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	0,00	0,00		370 000,00	370 000,00	0,00	370 000,00	370 000,00
628721	Remb. frais aux BA/régies sans ps.morale	0,00	0,00		61 759,00	61 759,00	0,00	61 759,00	61 759,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	0,00		66 691,00	66 691,00	0,00	66 691,00	66 691,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00		324 644,51	324 644,51	0,00	324 644,51	324 644,51
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00		600,00	600,00	0,00	600,00	600,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00		60,00	60,00	0,00	60,00	60,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		9 538 619,91	9 538 619,91		9 538 619,91	9 538 619,91
6211	Personnel affecté par CL de rattachement	0,00	0,00		1 129 167,00	1 129 167,00		1 129 167,00	1 129 167,00
6331	Versement mobilité	0,00	0,00		24 898,00	24 898,00		24 898,00	24 898,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00		20 008,16	20 008,16		20 008,16	20 008,16
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00		43 164,76	43 164,76		43 164,76	43 164,76
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00		12 942,00	12 942,00		12 942,00	12 942,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00		3 486 160,77	3 486 160,77		3 486 160,77	3 486 160,77
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		137 937,82	137 937,82		137 937,82	137 937,82
64113	NBI	0,00	0,00		81 294,69	81 294,69		81 294,69	81 294,69
64118	Autres indemnités	0,00	0,00		783 110,18	783 110,18		783 110,18	783 110,18
64131	Rémunérations	0,00	0,00		840 096,76	840 096,76		840 096,76	840 096,76
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		10 825,00	10 825,00		10 825,00	10 825,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00	0,00		9 040,00	9 040,00		9 040,00	9 040,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00		204 257,60	204 257,60		204 257,60	204 257,60
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00		71 570,00	71 570,00		71 570,00	71 570,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00		913 578,66	913 578,66		913 578,66	913 578,66
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00		1 175 535,65	1 175 535,65		1 175 535,65	1 175 535,65
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00		38 862,96	38 862,96		38 862,96	38 862,96
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	0,00		10 589,43	10 589,43		10 589,43	10 589,43
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	0,00		530,00	530,00		530,00	530,00

Centre Communal d Action Sociale - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6472	Prestations familiales directes	0,00	0,00		4 140,00	4 140,00		4 140,00	4 140,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00		10 966,38	10 966,38		10 966,38	10 966,38
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00		5 404,00	5 404,00		5 404,00	5 404,00
6488	Autres	0,00	0,00		524 540,09	524 540,09		524 540,09	524 540,09
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	2 873 362,37	2 873 362,37	0,00	2 873 362,37	2 873 362,37
65133	Secours d'urgence	0,00	0,00		230 400,00	230 400,00	0,00	230 400,00	230 400,00
65134	Aides	0,00	0,00		69 600,00	69 600,00	0,00	69 600,00	69 600,00
65312	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00		14 500,00	14 500,00	0,00	14 500,00	14 500,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
657365	ESSMS	0,00	0,00		1 904 652,37	1 904 652,37	0,00	1 904 652,37	1 904 652,37
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00		515 500,00	515 500,00	0,00	515 500,00	515 500,00
65811	Droits d"utilisat° - informatique nuage	0,00	0,00		15 530,00	15 530,00	0,00	15 530,00	15 530,00
65888	Autres	0,00	0,00		119 180,00	119 180,00	0,00	119 180,00	119 180,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		0,00	0,00	0,00	15 913 246,69	15 913 246,69	0,00	15 913 246,69	15 913 246,69
66	Charges financières	0,00	0,00		74 014,00	74 014,00		74 014,00	74 014,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00		74 575,00	74 575,00		74 575,00	74 575,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00		-561,00	-561,00		-561,00	-561,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		6 830,00	6 830,00		6 830,00	6 830,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00		6 830,00	6 830,00		6 830,00	6 830,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	80 844,00	80 844,00		80 844,00	80 844,00
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	15 994 090,69	15 994 090,69	0,00	15 994 090,69	15 994 090,69
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00			544 993,00	544 993,00		544 993,00	544 993,00

Centre Communal d Action Sociale - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6811	<i>Dot. amort. immos incorporelles</i>	0,00			544 993,00	544 993,00		544 993,00	544 993,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)</i>	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			544 993,00	544 993,00		544 993,00	544 993,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	5 733,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	6 294,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-561,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	14 944 629,00	14 944 629,00	14 944 629,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	70 665,00	70 665,00	70 665,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	70 665,00	70 665,00	70 665,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	1 614 756,00	1 614 756,00	1 614 756,00
7066	Redevances services à caractère social	0,00	0,00	670 805,00	670 805,00	670 805,00
708721	Remb. frais par BA/régie sans ps.morale	0,00	0,00	276 268,00	276 268,00	276 268,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	559 636,00	559 636,00	559 636,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00	108 047,00	108 047,00	108 047,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	2 209 208,00	2 209 208,00	2 209 208,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	1 420 426,00	1 420 426,00	1 420 426,00
7473	Participation départements	0,00	0,00	500 272,00	500 272,00	500 272,00
7478222	Participation Caisses alloc. familiales	0,00	0,00	278 510,00	278 510,00	278 510,00
74888	Autres	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	11 050 000,00	11 050 000,00	11 050 000,00
757361	Subv.Fonct. CL de rattachement	0,00	0,00	11 050 000,00	11 050 000,00	11 050 000,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	14 944 629,00	14 944 629,00	14 944 629,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	14 944 629,00	14 944 629,00	14 944 629,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Centre Communal d Action Sociale - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2024

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		223 426,00	412 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	297 171,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	223 426,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 500,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	73 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	167 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	72 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 671,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	128 000,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		255 102,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72 100,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	255 102,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 600,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 500,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00		932 597,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		231 926,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		73 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		217 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		122 671,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		228 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		60 000,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		327 202,83
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		255 102,83
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		3 600,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		8 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		60 000,00

Centre Communal d Action Sociale - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2024

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	
	DEPENSES		223 426,00
164	Emprunts auprès des éts financiers		223 426,00
	RECETTES		255 102,83
102	Dotations et fonds d'investissement		255 102,83

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éta sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	5 000,00	288 571,00	0,00	3 600,00	297 171,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	8 500,00	0,00	0,00	8 500,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	5 000,00	42 071,00	0,00	3 600,00	50 671,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	128 000,00	0,00	0,00	128 000,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	68 500,00	0,00	3 600,00	72 100,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 600,00	3 600,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	8 500,00	0,00	0,00	8 500,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		1 978 666,37	4 754 107,97	0,00	0,00	0,00	0,00	9 261 316,35	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	1 307 719,82	0,00	0,00	0,00	0,00	2 193 544,59	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	3 251 378,15	0,00	0,00	0,00	0,00	6 287 241,76	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 904 652,37	195 010,00	0,00	0,00	0,00	0,00	773 700,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	74 014,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 830,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		11 050 000,00	263 175,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 631 454,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	665,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	193 175,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 421 581,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 209 208,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	11 050 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		15 994 090,69
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 501 264,41
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		9 538 619,91
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 873 362,37
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		74 014,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		6 830,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		14 944 629,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		70 665,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 614 756,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 209 208,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		11 050 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	
DEPENSES			1 978 666,37
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°		1 904 652,37
661	Charges d'intérêts		74 014,00
RECETTES			11 050 000,00
757	Subventions		11 050 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		4 675 307,97	77 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	54 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	122 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	136 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	16 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	3 271,75	5 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	1 129 167,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	54 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	42 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	929,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	75 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	732 658,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	19 796,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	60,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	1 096 954,22	71 570,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	416 422,77	530,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	13 261,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	503 677,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	14 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	65 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	114 010,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		263 175,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	193 175,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 754 107,97
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 300,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	122 500,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	136 500,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 971,75
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 129 167,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 200,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	929,56
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	732 658,51
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 796,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 168 524,22
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	416 952,77
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 261,16
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	503 677,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 500,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 500,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	114 010,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	263 175,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	193 175,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	588 809,36	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	14 400,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	17 000,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	5 700,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	2 030,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	21 500,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	150,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	9 568,66	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	349 164,39	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	139 296,86	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	360,87	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	908,58	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	20 530,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	264 364,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	264 364,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	2 045 094,40	6 451 426,54	103 566,76	72 419,29	9 261 316,35
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	389 926,00	251 113,00	0,00	0,00	655 439,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	49 000,00	20 600,00	0,00	0,00	69 600,00
613	Locations	0,00	0,00	42 000,00	704 788,00	0,00	9 000,00	772 788,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	4 500,00	24 250,00	0,00	8 101,00	42 551,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	11 450,00	123 650,00	0,00	0,00	137 130,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	1 080,00	5 800,00	0,00	0,00	7 080,00
618	Divers	0,00	0,00	138 452,00	88 237,00	1 900,00	0,00	250 089,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	32 000,00	3 000,00	0,00	0,00	43 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	5 140,00	1 937,50	0,00	0,00	7 077,50
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	2 489,09	0,00	0,00	2 639,09
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
628	Divers	0,00	0,00	39 613,00	115 392,00	0,00	31 146,00	186 151,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	18 816,88	50 464,24	1 993,03	374,11	81 216,92
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	924 432,93	3 093 765,34	72 724,76	15 681,18	4 455 768,60
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	368 350,16	1 182 468,31	26 948,97	5 079,63	1 722 143,93
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	1 138,75	5 745,60	0,00	4,00	7 249,22
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	6 194,68	13 726,46	0,00	33,37	20 863,09
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	300 000,00	0,00	0,00	300 000,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	450 000,00	0,00	0,00	450 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	170,00	0,00	0,00	20 700,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	1 000,00	2 830,00	0,00	3 000,00	6 830,00
RECETTES		0,00	0,00	874 571,00	2 321 776,00	55 460,00	115 283,00	3 631 454,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	665,00	0,00	0,00	665,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	499 492,00	107 030,00	0,00	64 283,00	670 805,00
708	Autres produits	0,00	0,00	114 547,00	570 769,00	55 460,00	10 000,00	750 776,00
747	Participations	0,00	0,00	250 532,00	1 643 312,00	0,00	41 000,00	2 199 208,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 215 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					3 215 000,00									
08948836 (23.234)	BANQUE POPULAIRE	10/11/2023	15/12/2023	15/03/2024	650 000,00	F	FIXE	4,230	4,327		T	C	O	A-1
376013G (20.233)	Caisse d'épargne Franche-Comté	26/10/2022	15/11/2022	25/02/2023	1 550 000,00	F	FIXE	3,230	3,282		T	C	O	A-1
93.16764 (13.0228)	Caisse d'épargne Franche-Comté	15/11/2013	25/02/2014	25/05/2014	657 000,00	F	FIXE	2,950	2,984		T	P	O	A-1
MON502023EUR (14.0229)	LA BANQUE POSTALE	15/12/2014	31/12/2014	01/04/2015	358 000,00	F	FIXE	1,680	1,691		T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

Centre Communal d Action Sociale - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					3 215 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 238 345,44					180 387,22	74 839,25	0,00	6 002,44
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 238 345,44					180 387,22	74 839,25	0,00	6 002,44
08948836 (23.234)	N	0,00	A-1	650 000,00	11,96	F	FIXE	4,230	54 166,68	26 635,78	0,00	1 190,18
376013G (20.233)	N	0,00	A-1	1 472 500,00	18,90	F	FIXE	3,230	77 500,00	46 623,03	0,00	4 530,34
93.16764 (13.0228)	N	0,00	A-1	18 887,18	0,15	F	FIXE	2,950	18 887,18	139,50	0,00	0,00
MON502023EUR (14.0229)	N	0,00	A-1	96 958,26	3,00	F	FIXE	1,680	29 833,36	1 440,94	0,00	281,92
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Centre Communal d Action Sociale - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
Total général		0,00		2 238 345,44					180 387,22	74 839,25	0,00	6 002,44

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	4	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 238 345,44	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500,0 €		05-Déc.-2018
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciels	5	19/10/2022
L	Véhicules neufs	8	19/10/2022
L	Véhicules d'occasion	5	19/10/2022
L	Matériel audiovisuel	5	19/10/2022
L	Matériel de bureau	5	19/10/2022
L	Matériel informatique	5	19/10/2022
L	Gros matériel de cuisine professionnel	10	19/10/2022
L	Electro ménager non professionnel et petits équipements de cuisine	5	19/10/2022
L	Literie	10	19/10/2022
L	Machine et gros matériel d'atelier	10	19/10/2022
L	Matériel médical	6	19/10/2022
L	Mobilier et agencement intérieur	10	19/10/2022
L	Matériel de nettoyage	5	19/10/2022
L	Outillage	5	19/10/2022
L	Matériel de sécurité	10	19/10/2022
L	Matériel de téléphonie fixe	5	19/10/2022
L	Téléphones mobiles	2	19/10/2022
L	Appareils de levage, ascenseurs	20	19/10/2022
L	Subventions pour mobilier, matériel, études	5	19/10/2022
L	Subventions pour biens immobiliers et installations durée mini	15	19/10/2022
L	Subventions pour biens immobiliers et installations durée maxi	30	19/10/2022
L	Bâtiments - Installations, aménagements et agencements intérieurs	15	19/10/2022
L	Bâtiments - Réfections extérieures durée mini	20	19/10/2022
L	Bâtiments - Réfections extérieures durée maxi	30	19/10/2022
L	Rénovation siège social non amorti	0	19/10/2022

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	322 366,87		326 737,57	649 104,44	4 370,70	644 733,74
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	322 366,87		326 737,57	649 104,44	4 370,70	644 733,74
Budget CHRS	18 221,37		18 221,37	36 442,74	0,00	36 442,74
Budget RA	85 145,70		85 145,70	170 291,40	0,00	170 291,40
Budget Escapade	4 511,71		8 882,41	13 394,12	4 370,70	9 023,42
Budget SSIAD	87 809,17		87 809,17	175 618,34	0,00	175 618,34
Budget LHSS	126 678,92		126 678,92	253 357,84	0,00	253 357,84
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	322 366,87		326 737,57	649 104,44	4 370,70	644 733,74
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	322 366,87		326 737,57	649 104,44	4 370,70	644 733,74

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
------------------------	-------	--	-------	---	---	--------------------------------

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
343-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à 9 rue Pablo Picasso 25000 BESANCON (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
07/12/2022 -	Boutique Jeanne Antide		Association Loi 1901	250 004,00
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	----------	---------------------------------	-----------------

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	377 740,71	377 740,71
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-317 339,54	-317 339,54
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	60 401,17	60 401,17

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	60 401,17	60 401,17
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	377 740,71	377 740,71

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	223 426,00	223 426,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	860 095,83	860 095,83
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	636 669,83	636 669,83

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		223 426,00	223 426,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		223 426,00	223 426,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	223 426,00	223 426,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		860 095,83	III 860 095,83
Ressources propres externes de l'année (a)		315 102,83	315 102,83
10222	FCTVA	255 102,83	255 102,83
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2748	Autres prêts	60 000,00	60 000,00
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		544 993,00	544 993,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	157 102,00	157 102,00
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	31 120,00	31 120,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	18 265,00	18 265,00
2804411	Sub nat org pub - Biens mob, mat, études	8 166,00	8 166,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	95 436,00	95 436,00
2804422	Sub nat privé - Bât. et installations	851,00	851,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	14 562,00	14 562,00
281351	Bâtiments publics	13 682,00	13 682,00
28145	Construct° sol autrui - Installat° géné.	60 099,00	60 099,00
281828	Autres matériels de transport	52 829,00	52 829,00
281838	Autre matériel informatique	15 647,00	15 647,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	42 668,00	42 668,00
28188	Autres immo. corporelles	34 566,00	34 566,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

REPUBLIQUE FRANCAISE

ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DU GRAND BESANCON

BUDGET : 04 CHRS

M22

**BUDGET PRIMITIF
voté par nature**

ANNEE 2024

Demande effectuée le 21/02/2024 ,Budget en Euros

EXPLOITATION : DEPENSES
GRUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE

	Réal n-2 (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Reconduction (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)		
ACHATS							
60622 PRODUITS D'ENTRETIEN	617.19	700.00		840.00	840.00		840.00
60628 AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	1 215.54	1,500.00		1,500.00	1,500.00		1,500.00
6063 ALIMENTATION	1 029.56	1,500.00		1,500.00	1,500.00		1,500.00
SERVICES EXTERIEURS							
AUTRES SERVICES EXTERIEURS							
62428 TRANSPORT D'USAGERS	336.00	950.00		950.00	950.00		950.00
6256 MISSIONS	74.85	28.00		200.00	200.00		200.00
6283 PRESTATION DE NETTOYAGE A L'EXTERIEUR	60.72	400.00		400.00	400.00		400.00
6288 SERVICES EXTERIEURS - AUTRES		2,000.00					
TOTAL GROUPE I	3 333.86	7,078.00		5,390.00	5,390.00		5,390.00

EXPLOITATION : DEPENSES
GRUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL

	Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)=(3)+(4)	(6)	(7)
6228							
6333							
64111							
64112							
64113							
64114							
64115							
641182							
641184							
641185							
641186							
64131							
64151							
641582							
641584							
641585							
641586							
641588							
64511							
64513							
64514							
64515							
6475							
6488							
TOTAL GROUPE II	213 697.39	217,833.00		256,893.00	256,893.00		256,893.00

EXPLOITATION : DEPENSES
GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE

	Réal n-2 (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Reconduction (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)		
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	74 375.76		79,749.00	79,749.00		79,749.00
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS BATIMENTS PUBLICS	4 618.90		5,000.00	5,000.00		5,000.00
617	ETUDES ET RECHERCHES						
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	139.3	1,100.00	3,100.00	3,100.00		3,100.00
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE							
6541	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	3,481.00					
6542	CREANCES ETEINTES	1 348.80					
6558	QUOTE PART RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES DANS LE CADRE D UN AUTRE GROUPEMENT	29,573.00	30,034.00	30,859.00	30,859.00		30,859.00
6582	PECULE	34,875.00	37,000.00	37,000.00	37,000.00		37,000.00
6588	AUTRES CHARGES DIVERSES DE GESTION COURA		10.00	10.00	10.00		10.00
CHARGES FINANCIERES							
6611	INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTES	71.22	85.00	45.00	45.00		45.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES							
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS							
68112	DOTATIONS AMORTISSEMENTS	5,036.00	8,309.00	7,286.00	7,286.00		7,286.00
TOTAL GROUPE III		153 518.98	153,538.00	163,049.00	163,049.00		163,049.00
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)		370 550.23	378,449.00	425,332.00	425,332.00		425,332.00
		Budget précédent	Report à nouveau en n-1	Report à nouveau en n			
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE						
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION		370 550.23	378,449.00	425,332.00	425,332.00		425,332.00

EXPLOITATION : RECETTES
GRUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION

	Réal n-2 (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Reconduction (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)		
73212 DOTATION GLOBALE CHRS	340,752.00	299,572.83		320,269.97	320,269.97		320,269.97
TOTAL GROUPE I	340,752.00	299,572.83		320,269.97	320,269.97		320,269.97

GRUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION

	Réal n-2 (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Reconduction (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)		
6419 REMB SUR REMUNERATION DU PERS NON MEDICA	125.58						
6459 REMBOURSEMENT SUR CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE	413.00						
7085 PRESTATIONS DELIVREES AUX USAGERS ACCOMP	42,788.00	38,000.00		30,000.00	30,000.00		30,000.00
7482 FONDS D INTERVENTION REGIONAL				33,000.00	33,000.00		33,000.00
TOTAL GROUPE II	43,326.58	38,000.00		63,000.00	63,000.00		63,000.00

EXPLOITATION : RECETTES
GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES

	Réal n-2 (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Reconduction (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)		
PRODUITS FINANCIERS							
PRODUITS EXCEPTIONNELS							
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	3,298.00					
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	387.49					
AUTRES PRODUITS							
78748	REPRISES SUR AUTRES PROVISIONS	8 222.30					
TOTAL GROUPE III		11 907.79					
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)		395 986.37	337 572.83	383 269.97	383 269.97		383 269.97
		Budget précédent	Report à nouveau en n-1	Report à nouveau en n			
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		40876.17				42 062.03
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION		395 986.37	378,449.00	425,332.00	425,332.00		425,332.00

INVESTISSEMENT : DEPENSES
Chapitre: 14 PROVISIONS REGLEMENTEES

	Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
148 AUTRES PROVISIONS REGLEMENTEES	8 222.30						
TOTAL	8 222.30						

Chapitre: 16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES

	Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
1641 EMPRUNTS EN EUROS	916.68	917.00		917.00	917.00		917.00
TOTAL	916.68	917.00		917.00	917.00		917.00

Chapitre: 20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
2013 FRAIS D EVALUATION		3,450.00					
TOTAL		3,450.00					

INVESTISSEMENT : DEPENSES
Chapitre: 21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
2182		15,000.00					
2183		700.00					
2184	2 625.65	2,314.00	811.12	2,056.00	2 867.12		2,056.00
2188	411.59	990.00	853.00	813.00	1,666.00		813.00
TOTAL	3 037.24	19,004.00	1 664.12	2,869.00	4 533.12		2,869.00

	Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	12 176.22	23,371.00	1 664.12	3,786.00	5 450.12		3,786.00

	Budget précédent	Report à nouveau en n-1	Report à nouveau en n				
001							
003							1 835.88
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	12 176.22	23,371.00	1 664.12	5 621.88	7,286.00		5 621.88

INVESTISSEMENT : RECETTES
Chapitre: 10 DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES

	Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
10222 FCTVA	343.67						
TOTAL	343.67						

Chapitre: 16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES

	Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
1641 EMPRUNTS EN EUROS		16 524.70					
TOTAL		16 524.70					

Chapitre: 28 AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS

	Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
28013 AMORTISSEMENTS FRAIS EVALUATION				690.00	690.00		690.00
28183 AMORT DU MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATI				362.00	362.00		362.00
28184 AMORTISSEMENTS DU MOBILIER	3,249.00	3,809.00		3,734.00	3,734.00		3,734.00
28188 AMORT AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1,787.00	4,500.00		2,500.00	2,500.00		2,500.00
TOTAL	5,036.00	8,309.00		7,286.00	7,286.00		7,286.00

	Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	5 379.67	24 833.70		7,286.00	7,286.00		7,286.00

	Budget précédent	Report à nouveau en n-1	Report à nouveau en n			
001 EXCEDENT OU DEFICIT D'INVESTISSEMENT REP						

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	5 379.67	24 833.70		7,286.00	7,286.00		7,286.00
--	-----------------	------------------	--	-----------------	-----------------	--	-----------------

REPUBLIQUE FRANCAISE

ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DU GRAND BESANCON

BUDGET : 15 RESIDENCES AUTONOMIE

M22

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

ANNEE 2024

Demande effectuée le 16/02/2024 ,Budget en Euros

EXPLOITATION : DEPENSES
GROUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE

	Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)=(3)+(4)	(6)	(7)
ACHATS							
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	51,762.16	62,000.00		45,000.00	45,000.00	45,000.00
60612	ENERGIE - ELECTRICITE	251,693.90	250,000.00		263,940.00	263,940.00	263,940.00
60613	CHAUFFAGE	46,404.34	55,000.00		55,000.00	55,000.00	55,000.00
60622	PRODUITS D'ENTRETIEN	12,411.71	14,100.00		11,600.00	11,600.00	11,600.00
60623	FOURNITURES D'ATELIER	65,340.80	65,000.00		75,000.00	75,000.00	75,000.00
606268	AUTRES FOURNITURES HOTELIERES	11,164.77	12,500.00		13,050.00	13,050.00	13,050.00
6066	FOURNITURES MEDICALES	1,198.58	2,600.00		2,200.00	2,200.00	2,200.00
SERVICES EXTERIEURS							
AUTRES SERVICES EXTERIEURS							
6241	TRANSPORTS DE BIENS						
62428	TRANSPORT D'USAGERS	655.50	800.00		800.00	800.00	800.00
6256	MISSIONS	57.00	195.00		350.00	350.00	350.00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATION	9,750.00	10,000.00		8,500.00	8,500.00	8,500.00
6281	PRESTATIONS DE BLANCHISSAGE A L'EXTERIEUR	29,951.67	31,000.00		28,390.00	28,390.00	28,390.00
6287	REMBOURSEMENT DE FRAIS	9,384.00	10,000.00		10,000.00	10,000.00	10,000.00
6288	SERVICES EXTERIEURS - AUTRES	33,526.14	43,000.00		43,000.00	43,000.00	43,000.00
TOTAL GROUPE I		523,300.57	556,195.00		556,830.00	556,830.00	556,830.00

EXPLOITATION : DEPENSES
GRUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL

	Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)=(3)+(4)	(6)	(7)
62113 PERSONNEL MEDICAL ET PARAMEDICAL	54,547.43	108,642.00		91,679.00	91,679.00		91,679.00
622311 INTERVENANTS MEDICAUX (MEDECINS COORDONNATEURS)	13,682.00	14,351.00		12,665.00	12,665.00		12,665.00
6227 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	823.35	2,731.00		1,000.00	1,000.00		1,000.00
6228 DIVERSES REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES	12,704.50	13,594.00		13,493.00	13,493.00		13,493.00
6333 PART DES EMPLOYEURS A LA FORM PROF CONTI	13,463.07	13,788.00		12,828.00	12,828.00		12,828.00
64111 PERS TIT ET STA - REMUNERATION PRINCIPAL	754,141.98	994,823.00		875,032.00	875,032.00		875,032.00
64112 PERS TIT ET STA - NBI SFT IR	19,473.02	23,906.00		11,152.00	11,152.00		11,152.00
64113 PERS NON MED TIT ET STAG PRIME DE SERVIC	170,272.62	222,694.00		187,407.00	187,407.00		187,407.00
64114 NOUVELLE BONIFICATION INDICIAIRE				4,292.00	4,292.00		4,292.00
64115 SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT				876.00	876.00		876.00
641182 PERSONNEL TITULAIRE ET STAGIAIRE * COMPLEMENT DE TRAITEMENT INDICIAIRE				23,567.00	23,567.00		23,567.00
641183 PERSONNEL TITULAIRE ET STAGIAIRE - PRIME GRAND AGE				3,889.00	3,889.00		3,889.00
641184 PERSONNEL NON MED TIT ET STA INDEMNITE INFLATION	2,452.50						
64151 PERS NON MED DE REMPL - REMUN PRINCIPALE	541,042.47	371,219.00		358,477.00	358,477.00		358,477.00
641582 PERS NON MEDICAL DE REMPL - COMPLEMENT DE TRAITEMENT INDICIAIRE				3,983.00	3,983.00		3,983.00
641583 PERS NON MEDICAL DE REMPL - PRIME GRAND AGE				486.00	486.00		486.00
641584 PERS NON MED DE REMPL INDEMNITE INFLATION	3,991.00						
641586 PERS NON MED DE REMPL - INDEMNITES FORFAITAIRES TRAVAIL DIMANCHE JOURS FERIES				24,120.00	24,120.00		24,120.00
641588 PERS NON MED DE REMPLACEMENT AUTRES INDE	109,076.16	75,494.00		45,774.00	45,774.00		45,774.00
64511 PERSONNEL NON MEDICAL COTISATIONS URSSAF	362,634.29	330,116.00		301,569.00	301,569.00		301,569.00
64513 PERS NON MED COTIS CAISSES DE RETRAITE	34,820.55	23,732.00		31,583.00	31,583.00		31,583.00
64514 PERS NON MEDICAL COT A L'ASEDIC	26,913.52	27,192.00		23,111.00	23,111.00		23,111.00
64515 PERS NON MED COTISATIONS CNRACL	237,625.87	313,244.00		271,399.00	271,399.00		271,399.00
6475 MEDECINE DU TRAVAIL	94.00	474.00		378.00	378.00		378.00
6488 AUTRES CHARGES DIVERSES DE PERSONNEL	3,906.96	6,244.00		5,647.00	5,647.00		5,647.00
TOTAL GROUPE II	2,361,665.29	2,542,244.00		2,304,407.00	2,304,407.00		2,304,407.00

EXPLOITATION : DEPENSES
GRUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE

	Réal n-2 (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Reconduction (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)		
6132 LOCATIONS IMMOBILIERES	111,589.32	135,532.00		136,217.00	136,217.00		136,217.00
61352 LOCATIONS MOBILIERES - EQUIPEMENTS		5,000.00		5,000.00	5,000.00		5,000.00
614 CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	53,516.94	67,956.00		61,972.00	61,972.00		61,972.00
61521 ENTRETIEN ET REPARATION BATIMENTS PUBLICS	222,828.13	201,211.00		100,000.00	100,000.00		100,000.00
61558 ENTRETIEN ET REPARATIONS DES AUTRES MATERIELS ET OUTILLAGES	12,884.91	18,000.00		17,600.00	17,600.00		17,600.00
61568 MAINTENANCE AUTRE MATERIEL		67,700.00		69,000.00	69,000.00		69,000.00
6161 ASSURANCE MULTIRISQUES	7,000.00	7,000.00		8,300.00	8,300.00		8,300.00
6182 DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	1,666.45	1,700.00		1,615.00	1,615.00		1,615.00
6184 CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	1,624.00			2,000.00	2,000.00		2,000.00
6188 AUTRES FRAIS DIVERS	95,478.79	77,500.00		69,000.00	69,000.00		69,000.00
623 PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELAT PUBLIQUES		5,000.00					
627 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES							
63512 TAXES FONCIERES	101,039.00	98,000.00					
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE							
6518 AUTRES DROITS D'UTILISATION	3,370.60	3,500.00		3,064.00	3,064.00		3,064.00
6541 CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	8,727.81						
6542 CREANCES ETEINTES	11,423.89						
6588 AUTRES CHARGES DIVERSES DE GESTION COURA		10.00		10.00	10.00		10.00
CHARGES FINANCIERES							
6611 INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTES	5,788.20	5,900.00		21,403.00	21,403.00		21,403.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES							
673 TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	6,305.56	10,000.00		8,000.00	8,000.00		8,000.00
678 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	47,656.84	3,566.94		37,008.90	37,008.90		37,008.90
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS							
68112 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	261,276.40	262,728.00		297,137.00	297,137.00		297,137.00
TOTAL GROUPE III	952,176.84	970,303.94		837,326.90	837,326.90		837,326.90
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)	3,837,142.70	4,068,742.94		3,698,563.90	3,698,563.90		3,698,563.90
		Budget précédent	Report à nouveau en n-1	Report à nouveau en n			
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE							
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION	3,837,142.70	4,068,742.94		3,698,563.90	3,698,563.90		3,698,563.90

EXPLOITATION : RECETTES
GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION

	Réal n-2 (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Reconduction (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)		
731118 AUTRES MODES DE TARIFICATION	509,659.92	549,343.06		474,229.10	474,229.10		474,229.10
73313 PRODUITS DEPT - PERS AGEES - PRIX DE JOURNEE -	268,837.68	290,000.00		265,000.00	265,000.00		265,000.00
73418 PRODUITS A LA CHARGE DE L'USAGER - PERS.AGEEES-AUTRES ETAB	1,631,812.68	1,782,468.00		1,650,014.00	1,650,014.00		1,650,014.00
7381 PRODUITS A LA CHARGE D'AUTRES FINANCEURS - CAF	223,284.00	210,000.00		235,000.00	235,000.00		235,000.00
7388 PRODUITS A LA CHARGE D AUTRES FINANCEURS	18,982.00	12,000.00		20,000.00	20,000.00		20,000.00
TOTAL GROUPE I	2,652,576.28	2,843,811.06		2,644,243.10	2,644,243.10		2,644,243.10

GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION

	Réal n-2 (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Reconduction (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)		
6419 REMB SUR REMUNERATION DU PERS NON MEDICA	2,025.71						
6459 REMBOURSEMENT SUR CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE	6,443.50						
7085 PRESTATIONS DELIVREES AUX USAGERS ACCOMP	7,758.69	8,000.00		10,000.00	10,000.00		10,000.00
7088 AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES	2,848.42	4,000.00		3,000.00	3,000.00		3,000.00
744 FCTVA	20,140.17						
7483 FORFAIT AUTONOMIE	121,913.12	113,500.00		115,000.00	115,000.00		115,000.00
7488 SUBV EXPLOIT ET PARTICIPATIONS - AUTRES	7,500.00						
7548 AUTRES REMBOURSEMENTS DE FRAIS	47,764.00	45,000.00		54,928.60	54,928.60		54,928.60
TOTAL GROUPE II	216,393.61	170,500.00		182,928.60	182,928.60		182,928.60

GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES

	Réal n-2 (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Reconduction (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)		

PRODUITS FINANCIERS

PRODUITS EXCEPTIONNELS

7712 SUBVENTION D EQUILIBRE		947,663.00		699,700.40	699,700.40		699,700.40
7718 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	814,195.47						
777 QUOTE PART DE SUBV D'INV TRANSFEREES	94,697.00	99,635.00		101,674.00	101,674.00		101,674.00
778 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	47,867.14	3,566.94		35,008.90	35,008.90		35,008.90

AUTRES PRODUITS

TOTAL GROUPE III	956,759.61	1,050,864.94		836,383.30	836,383.30		836,383.30
-------------------------	-------------------	---------------------	--	-------------------	-------------------	--	-------------------

TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)	3,825,729.50	4,065,176.00		3,663,555.00	3,663,555.00		3,663,555.00
--	---------------------	---------------------	--	---------------------	---------------------	--	---------------------

	Budget précédent	Report à nouveau en n-1	Report à nouveau en n				
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		3,566.94					35,008.90
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	3,825,729.50	4,068,742.94		3,698,563.90	3,698,563.90		3,698,563.90

INVESTISSEMENT : DEPENSES

Chapitre: 13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

	Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
1391 SUBVENTIONS ETAT	2,973.00	2,973.00		2,973.00	2,973.00		2,973.00
1392 SUBV. IVT COLL ET ETAB PUBLICS	56,662.00	56,662.00		56,662.00	56,662.00		56,662.00
13988 AUTRES SUBVENTIONS	35,062.00	40,000.00		42,039.00	42,039.00		42,039.00
TOTAL	94,697.00	99,635.00		101,674.00	101,674.00		101,674.00

Chapitre: 16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES

	Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
1641 EMPRUNTS EN EUROS	98,490.00	85,700.00		125,239.00	125,239.00		125,239.00
165 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	20,917.86	24,000.00		24,000.00	24,000.00		24,000.00
TOTAL	119,407.86	109,700.00		149,239.00	149,239.00		149,239.00

Chapitre: 20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
2013 FRAIS D'EVALUATION		5,500.00		26,000.00	26,000.00		26,000.00
TOTAL		5,500.00		26,000.00	26,000.00		26,000.00

Chapitre: 21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
2183 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	744.53	2,000.00		2,000.00	2,000.00		2,000.00
2184 MOBILIER	42,735.79	50,000.00		75,200.00	75,200.00		75,200.00
2188 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	39,747.50	48,400.00		55,100.00	55,100.00		55,100.00
TOTAL	83,227.82	100,400.00		132,300.00	132,300.00		132,300.00

INVESTISSEMENT : DEPENSES
Chapitre: 23 IMMOBILISATIONS EN COURS

	Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
2313 CONSTRUCTIONS SUR SOL PROPRE	93,508.29	693,002.00	19,556.11	648,732.00	668,288.11		648,732.00
TOTAL	93,508.29	693,002.00	19,556.11	648,732.00	668,288.11		648,732.00

	Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	390,840.97	1,008,237.00	19,556.11	1,057,945.00	1,077,501.11		1,057,945.00

	Budget précédent	Report à nouveau en n-1	Report à nouveau en n				
001 EXCEDENT OU DEFICIT D'INVESTISSEMENT REP							
003 EXCEDENT PREVISIONNEL D'INVESTISSEMENT							
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	390,840.97	1,008,237.00	19,556.11	1,057,945.00	1,077,501.11		1,057,945.00

INVESTISSEMENT : RECETTES

Chapitre: 10 DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES

	Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
10222 FCTVA	46,257.74	20,000.00		20,000.00	20,000.00		20,000.00
TOTAL	46,257.74	20,000.00		20,000.00	20,000.00		20,000.00

Chapitre: 13 SUBVENTIONS D'INVESTISEMENT

	Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
13188 AUTRES SUBVENTIONS RECUES	55,200.65			92,461.62	92,461.62		92,461.62
TOTAL	55,200.65			92,461.62	92,461.62		92,461.62

Chapitre: 16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES

	Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
1641 EMPRUNTS EN EUROS		946,103.30		643,902.49	643,902.49		643,902.49
165 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	21,630.59	24,000.00		24,000.00	24,000.00		24,000.00
TOTAL	21,630.59	970,103.30		667,902.49	667,902.49		667,902.49

INVESTISSEMENT : RECETTES
Chapitre: 28 AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS

	Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
28013 Amortissements frais evaluation				1,100.00	1,100.00		1,100.00
28135 AMMORTISSEMENT INSTALLATIONS GENERALES	45,672.00	50,128.00		83,949.00	83,949.00		83,949.00
28145 CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI	169,443.11	156,500.00		146,640.00	146,640.00		146,640.00
28183 AMORT DU MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATI	1,334.00	1,500.00		1,867.00	1,867.00		1,867.00
28184 AMORTISSEMENTS DU MOBILIER	27,977.81	32,600.00		36,581.00	36,581.00		36,581.00
28188 AMORT AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16,849.48	22,000.00		27,000.00	27,000.00		27,000.00
TOTAL	261,276.40	262,728.00		297,137.00	297,137.00		297,137.00

	Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	384,365.38	1,252,831.30		1,077,501.11	1,077,501.11		1,077,501.11

	Budget précédent	Report à nouveau en n-1	Report à nouveau en n			
001 EXCEDENT OU DEFICIT D'INVESTISSEMENT REP						

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	384,365.38	1,252,831.30		1,077,501.11	1,077,501.11		1,077,501.11
--	-------------------	---------------------	--	---------------------	---------------------	--	---------------------

REPUBLIQUE FRANCAISE

ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DU GRAND BESANCON

BUDGET : 19 ESCAPADE

M22

BUDGET PRIMITIF
voté par nature

ANNEE 2024

Demande effectuée le 21/02/2024 ,Budget en Euros

EXPLOITATION : DEPENSES
GRUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE

	Réal n-2 (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Reconduction (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)		
ACHATS							
60622 PRODUITS D'ENTRETIEN	1 227.18	1,300.00		1,300.00	1,300.00		1,300.00
606268 AUTRES FOURNITURES HOTELIERES	328.37	2,200.00		2,200.00	2,200.00		2,200.00
6066 FOURNITURES MEDICALES	36.20	350.00		350.00	350.00		350.00
SERVICES EXTERIEURS							
AUTRES SERVICES EXTERIEURS							
62428 TRANSPORT D'USAGERS	48,425.00	49,200.00		49,200.00	49,200.00		49,200.00
6262 FRAIS DE TELECOMMUNICATION	433.00	500.00					
6283 PRESTATION NETTOYAGE A L EXTERIEUR	2,400.00			7,000.00	7,000.00		7,000.00
6287 REMBOURSEMENT DE FRAIS	7 057.87	7,000.00		7,500.00	7,500.00		7,500.00
TOTAL GROUPE I	59 907.62	60,550.00		67,550.00	67,550.00		67,550.00

EXPLOITATION : DEPENSES
GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL

	Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)=(3)+(4)	(6)	(7)
62113 PERSONNEL MEDICAL ET PARAMEDICAL	10 175.10	21,000.00		49,600.00	49,600.00		49,600.00
6228 DIVERSES REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES	17 343.16	5,999.00		6,180.00	6,180.00		6,180.00
6333 PART DES EMPLOYEURS A LA FORM PROF CONTI	1 757.05	1,254.00		1 655.62	1 655.62		1 655.62
64111 PERS TIT ET STA - REMUNERATION PRINCIPAL	116,858.00	136,034.00		117 001.21	117 001.21		117 001.21
64112 PERS TIT ET STA - NBI SFT IR	240.55	120.00		61.24	61.24		61.24
64113 PERS NON MED TIT ET STAG PRIME DE SERVIC	12 687.36	13,097.00		19 279.60	19 279.60		19 279.60
64114 NOUVELLE BONIFICATION INDICIAIRE				570.00	570.00		570.00
64115 SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT				939.43	939.43		939.43
641182 PERSONNEL TITULAIRE ET STAGIAIRE - COMPLEMENT DE TRAITEMENT INDICIAIRE				4 965.65	4 965.65		4 965.65
641183 PERSONNEL TITULAIRE ET STAGIAIRE - PRIME GRAND AGE				1 945.25	1 945.25		1 945.25
641184 PERSONNEL NON MED TIT ET STA INDEMNITE INFLATION	647.50						
64131 PERS NON TIT SUR EMP PERMA - REMU PRINCI	25 029.40	12,778.00		20,000.00	20,000.00		20,000.00
64151 PERS NON MED DE REMPL - REMUN PRINCIPALE	49 051.39	15,857.00		25 490.72	25 490.72		25 490.72
641582 PERS NON MED DE REMPL - COMPLEMENT DE TRAITEMENT INDICIAIRE				1 548.60	1 548.60		1 548.60
641583 PERS NON MED DE REMPL - PRIME GRAND AGE				485.30	485.30		485.30
641584 PERS NON MED DE REMPL INDEMNITE INFLATION	100.00						
641588 PERS NON MED DE REMPLACEMENT AUTRES INDE	22 824.81	20,842.00		13 270.77	13 270.77		13 270.77
64511 PERSONNEL NON MEDICAL COTISATIONS URSSAF	49 047.39	31,379.00		39 069.10	39 069.10		39 069.10
64513 PERS NON MED COTIS CAISSES DE RETRAITE	4 812.99	2,667.00		3 191.81	3 191.81		3 191.81
64514 PERS NON MEDICAL COT A L'ASSEDIC	3 924.49	2,007.00		2 187.67	2 187.67		2 187.67
64515 PERS NON MED COTISATIONS CNRACL	30 334.17	31,043.00		34 749.74	34 749.74		34 749.74
6475 MEDECINE DU TRAVAIL		309.00		302.88	302.88		302.88
6488 AUTRES CHARGES DIVERSES DE PERSONNEL	525.25	1,799.00		873.08	873.08		873.08
TOTAL GROUPE II	345 358.61	296,185.00		343 367.67	343 367.67		343 367.67

EXPLOITATION : DEPENSES
GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE

	Réal n-2 (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Reconduction (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)		
61352 LOCATIONS MOBILIERES - EQUIPEMENTS	118.16	800.00		800.00	800.00		800.00
61521 ENTRETIEN ET REPARATIONS BATIMENTS PUBLICS	2,318.40						
61558 ENTRETIEN ET REPARATIONS DES AUTRES MATERIELS ET OUTILLAGES	0.00	2,300.00		2,300.00	2,300.00		2,300.00
6163 ASSURANCE TRANSPORT	500.00	500.00		650.00	650.00		650.00
6182 DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE		600.00		398.00	398.00		398.00
6184 CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)				500.00	500.00		500.00
6188 AUTRES FRAIS DIVERS	1,686.09	3,000.00		2,850.00	2,850.00		2,850.00
627 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	9.46			2.00	2.00		2.00

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

6541 CREANCES ADMISES EN NON VALEUR							
--	--	--	--	--	--	--	--

CHARGES FINANCIERES

CHARGES EXCEPTIONNELLES

673 TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)		100.00		100.00	100.00		100.00
678 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	17,947.19	4,466.55					

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

68112 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11,391.74	13,254.00		12,323.00	12,323.00		12,323.00
--	-----------	-----------	--	-----------	-----------	--	-----------

TOTAL GROUPE III	33,971.04	25,020.55		19,923.00	19,923.00		19,923.00
-------------------------	------------------	------------------	--	------------------	------------------	--	------------------

TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)	439,237.27	381,755.55		430,840.67	430,840.67		430,840.67
--	-------------------	-------------------	--	-------------------	-------------------	--	-------------------

		Report à nouveau en n-1	Report à nouveau en n				
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE						

TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION	439,237.27	381,755.55		430,840.67	430,840.67		430,840.67
--------------------------------------	-------------------	-------------------	--	-------------------	-------------------	--	-------------------

EXPLOITATION : RECETTES
GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION

	Réal n-2 (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Reconduction (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)		
7311132 FORFAIT DE PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE TRANSPORT	161,865.49	171,546.45		210,865.70	210,865.70		210,865.70
73418 PRODUITS A LA CHARGE DE L'USAGER	69,146.67	83,990.00		77,817.00	77,817.00		77,817.00
TOTAL GROUPE I	231,012.16	255,536.45		288,682.70	288,682.70		288,682.70

GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION

	Réal n-2 (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Reconduction (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)		
6419 REMB SUR REMUNERATION DU PERS NON MEDICA	3,337.20						
6459 REMBOURSEMENT SUR CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE	747.50						
744 FCTVA	95.43						
7588 AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURAN		10.00		10.00	10.00		10.00
TOTAL GROUPE II	4,180.13	10.00		10.00	10.00		10.00

GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES

	Réal n-2 (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Reconduction (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)		

PRODUITS FINANCIERS

PRODUITS EXCEPTIONNELS

7712 SUBVENTION D EQUILIBRE		69,676.00		94,547.97	94,547.97		94,547.97
7718 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	115,354.90						
778 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	66,372.19	52,066.55		47,600.00	47,600.00		47,600.00

AUTRES PRODUITS

TOTAL GROUPE III	181,727.09	121,742.55		142,147.97	142,147.97		142,147.97
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)	416,919.38	377,289.00		430,840.67	430,840.67		430,840.67

	Budget précédent	Report à nouveau en n-1	Report à nouveau en n				
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		4,466.55					
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	416,919.38	381,755.55		430,840.67	430,840.67		430,840.67

INVESTISSEMENT : DEPENSES
Chapitre: 20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
2013 FRAIS D'EVALUATION			6,912.00		6,912.00		
TOTAL			6,912.00		6,912.00		

Chapitre: 21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
2182 MATERIEL DE TRANSPOR				45,000.00	45,000.00		45,000.00
2184 MOBILIER				3,000.00	3,000.00		3,000.00
2188 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3,662.40	2,000.00		2,000.00	2,000.00		2,000.00
TOTAL	3,662.40	2,000.00		50,000.00	50,000.00		50,000.00

Chapitre: 23 IMMOBILISATIONS EN COURS

	Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
2313 CONSTRUCTIONS SUR SOL PROPRE		120,000.00		15,000.00	15,000.00		15,000.00
TOTAL		120,000.00		15,000.00	15,000.00		15,000.00

	Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	3,662.40	122,000.00	6,912.00	65,000.00	71,912.00		65,000.00

	Budget précédent	Report à nouveau en n-1	Report à nouveau en n				
001 EXCEDENT OU DEFICIT D'INVESTISSEMENT REP							
003 EXCEDENT PREVISIONNEL D'INVESTISSEMENT							
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	3,662.40	122,000.00	6,912.00	65,000.00	71,912.00		65,000.00

INVESTISSEMENT : RECETTES
Chapitre: 10 DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES

	Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
10222 FCTVA	5,367.34						
TOTAL	5,367.34						

Chapitre: 16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES

	Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
1641 EMPRUNTS EN EUROS		108,860.00		59,589.00	59,589.00		59,589.00
TOTAL		108,860.00		59,589.00	59,589.00		59,589.00

Chapitre: 28 AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS

	Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
28135 AMORTISSEMENTS IGAAC	1,565.00	2,699.00		1,565.00	1,565.00		1,565.00
28145 CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI	1,637.00	1,637.00		1,637.00	1,637.00		1,637.00
28182 AMORTISSEMENTS DU MAT DE TRANSPORT	6,319.00	6,319.00		6,322.00	6,322.00		6,322.00
28184 AMORTISSEMENTS DU MOBILIER	1,054.74	799.00		799.00	799.00		799.00
28188 AMORT AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	816.00	1,800.00		2,000.00	2,000.00		2,000.00
TOTAL	11,391.74	13,254.00		12,323.00	12,323.00		12,323.00

	Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	16,759.08	122,114.00		71,912.00	71,912.00		71,912.00

	Budget précédent	Report à nouveau en n-1	Report à nouveau en n			
001 EXCEDENT OU DEFICIT D'INVESTISSEMENT REP						

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	16,759.08	122,114.00		71,912.00	71,912.00		71,912.00
--	------------------	-------------------	--	------------------	------------------	--	------------------

REPUBLIQUE FRANCAISE

ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DU GRAND BESANCON

BUDGET : 20 Service de Soins Infirmiers à Domicile

M22

**BUDGET PRIMITIF
voté par nature**

ANNEE 2024

Demande effectuée le 21/02/2024 ,Budget en Euros

EXPLOITATION : DEPENSES
GRUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE

	Réal n-2 (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Reconduction (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)		
ACHATS							
606268 AUTRES FOURNITURES HOTELIERES	1,820.88	5,500.00		5,500.00	5,500.00		5,500.00
6066 FOURNITURES MEDICALES	90.76	1,800.00		1,800.00	1,800.00		1,800.00
SERVICES EXTERIEURS							
AUTRES SERVICES EXTERIEURS							
6256 MISSIONS		13.00		50.00	50.00		50.00
6262 FRAIS DE TELECOMMUNICATION	2,024.00	2,300.00					
6287 REMBOURSEMENT DE FRAIS	157,482.92	13,500.00		21,800.00	21,800.00		21,800.00
TOTAL GROUPE I	161,418.56	23,113.00		29,150.00	29,150.00		29,150.00

EXPLOITATION : DEPENSES
GRUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL

	Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)=(3)+(4)	(6)	(7)
62113 INTERIM - MEDIC - PARAMEDICAL	2,874.00	26,250.00		10,000.00	10,000.00		10,000.00
622321 INFIRMIERS	193,480.00	148,365.00		200,000.00	200,000.00		200,000.00
6333 PARTICIPATION DES EMPLOYEURS A LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	4,175.32	4,532.00		12,379.94	12,379.94		12,379.94
64111 PERS TIT ET STA - REMUNERATION PRINCIPAL	192,299.94	349,229.00		386,388.92	386,388.92		386,388.92
64112 NBI SFT INDEMN DE RESIDENCE	1,757.34	1,641.00		1,120.61	1,120.61		1,120.61
64113 PRIME DE SERVICE	56,991.71	107,292.00		106,828.70	106,828.70		106,828.70
64114 NOUVELLE BONIFICATION INDICIAIRE				1,398.74	1,398.74		1,398.74
64115 SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT				1,257.98	1,257.98		1,257.98
641182 COMPLEMENT DE TRAITEMENT INDICIAIRE				21,448.54	21,448.54		21,448.54
641183 PRIME GRAND AGE				8,538.95	8,538.95		8,538.95
641184 PERSONNEL TIT,ET STA - INDEMNITE INFLATION	850.00						
641186 INDEMNITES FORFAITAIRES POUR TRAVAIL DES DIMANCHES ET JOURS FERIES				6,363.08	6,363.08		6,363.08
64131 PERS NON TIT SUR EMP PERMA - R		78,415.00					
641388 AUTRES INDEMNITES - AUTRES		8,587.00					
64151 PERS NON MED DE REMPL - REMUNERATIONS	174,018.50	56,122.00		88,508.77	88,508.77		88,508.77
641582 COMPLEMENT DE TRAITEMENT INDICIAIRE				4,338.27	4,338.27		4,338.27
641583 PRIME GRAND AGE				1,944.64	1,944.64		1,944.64
641584 PERS NON MED DE REMPL INDEMNITE INFLATION	700.00						
641586 INDEMNITES FORFAITAIRES POUR TRAVAIL DES DIMANCHES ET JOURS FERIES				7,150.00	7,150.00		7,150.00
641588 PERSONNEL NON MEDICAL DE REMPLACEMENT - AUTRE INDEMNITES	60,011.26	29,228.00		22,080.63	22,080.63		22,080.63
64511 PERS NON MED DE REMPL - REMUN PRINCIPALE	116,684.64	100,782.00		101,304.92	101,304.92		101,304.92
64513 PERS NON MED COTIS CAISSES DE RETRAITE	11,436.40	17,661.00		22,374.10	22,374.10		22,374.10
64514 COTISATIONS ASSEDI	9,323.63	5,007.00		6,254.48	6,254.48		6,254.48
64515 PERS NON MED COTISATIONS CNRA	65,270.79	120,639.00		130,897.05	130,897.05		130,897.05
6475 MEDECINE DU TRAVAIL		210.00		128.75	128.75		128.75
6488 AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	1,234.54	1,378.00		3,810.16	3,810.16		3,810.16
TOTAL GROUPE II	891,108.07	1,055,338.00		1,144,517.23	1,144,517.23		1,144,517.23

EXPLOITATION : DEPENSES
GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE

	Réal n-2 (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Reconduction (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)		
61561 MAINTENANCE INFORMATIQUE	3,666.00	3,500.00					
6163 ASSURANCE TRANSPORT	2,500.00	3,000.00		3,000.00	3,000.00		3,000.00
6184 CONCOURS DIVERS (COTIS, ...)		3,000.00		5,000.00	5,000.00		5,000.00
623 PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES		500.00		3,500.00	3,500.00		3,500.00
6358 AUTRES DROITS	534.00	500.00		750.00	750.00		750.00
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE							
6588 AUTRES CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE		10.00		10.00	10.00		10.00
CHARGES FINANCIERES							
CHARGES EXCEPTIONNELLES							
678 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	69.00	500.00		5,000.00	5,000.00		5,000.00
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS							
68112 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4,886.00	9,392.00		15,350.00	15,350.00		15,350.00
TOTAL GROUPE III	11,655.00	20,402.00		32,610.00	32,610.00		32,610.00
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)	1,064,181.63	1,098,853.00		1,206,277.23	1,206,277.23		1,206,277.23
		Budget précédent	Report à nouveau en n-1	Report à nouveau en n			
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE							
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION	1,064,181.63	1,098,853.00		1,206,277.23	1,206,277.23		1,206,277.23

EXPLOITATION : RECETTES
GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION

	Réal n-2 (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Reconduction (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)		
731112 DOTATION GLOBALE SSIAD PERSONNES AGEES	914,446.74						
7311121 FORFAIT GLOBAL DE SOINS		1,023,809.59		1,154,399.49	1,154,399.49		1,154,399.49
731212 DOTATION GLOBALE SSIAD PERSONNES HANDICAPEES	23,639.60						
7312121 FORFAIT GLOBAL DE SOINS		23,204.73		23,901.00	23,901.00		23,901.00
TOTAL GROUPE I	938,086.34	1,047,014.32		1,178,300.49	1,178,300.49		1,178,300.49

GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION

	Réal n-2 (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Reconduction (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)		
6419 REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL NON MEDICAL	3,075.77						
6459 REMBOURSEMENTS SUR CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET PREVOYANCE	1,550.00						
7588 AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE		10.00		10.00	10.00		10.00
TOTAL GROUPE II	4,625.77	10.00		10.00	10.00		10.00

GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES

	Réal n-2 (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Reconduction (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)		

PRODUITS FINANCIERS

PRODUITS EXCEPTIONNELS

773 MANDATS ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS							
778 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	189.56						

AUTRES PRODUITS

TOTAL GROUPE III	189.56						
-------------------------	---------------	--	--	--	--	--	--

TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)	942,901.67	1,047,024.32		1,178,310.49	1,178,310.49		1,178,310.49
--	-------------------	---------------------	--	---------------------	---------------------	--	---------------------

	Budget précédent	Report à nouveau en n-1	Report à nouveau en n				
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		51,828.68					27,966.74
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	942,901.67	1,098,853.00		1,206,277.23	1,206,277.23		1,206,277.23

INVESTISSEMENT : DEPENSES
Chapitre: 20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
2013 FRAIS D EVALUATION		4,000.00					
TOTAL		4,000.00					

Chapitre: 21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
2182 MATERIEL DE TRANSPORT	22,706.78	22,000.00	34,534.36	19,000.00	53,534.36		19,000.00
2183 MATERIEL BUREAU ET INFORMATIQUE		500.00		500.00	500.00		500.00
2188 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		2,000.00		2,000.00	2,000.00		2,000.00
TOTAL	22,706.78	24,500.00	34,534.36	21,500.00	56,034.36		21,500.00

	Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	22,706.78	28,500.00	34,534.36	21,500.00	56,034.36		21,500.00

	Report à nouveau en n-2	Report à nouveau en n-1	Report à nouveau en n			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE							
003 EXCEDENT PREVISIONNEL D IVESTISSEMENT							
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	22,706.78	28,500.00	34,534.36	21,500.00	56,034.36		21,500.00

INVESTISSEMENT : RECETTES
Chapitre: 16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILIEES

	Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
1641 EMPRUNTS EN EUROS		20,311.84		40,684.36	40,684.36		40,684.36
TOTAL		20,311.84		40,684.36	40,684.36		40,684.36

Chapitre: 28 AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS

	Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
28182 AMORTISSEMENTS MATERIEL DE TRANSPORT	4,364.00	7,239.00		13,298.00	13,298.00		13,298.00
28183 AMORTISSEMENT MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	50.00	653.00		852.00	852.00		852.00
28188 AMORTISSEMENT AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	472.00	1,500.00		1,200.00	1,200.00		1,200.00
TOTAL	4,886.00	9,392.00		15,350.00	15,350.00		15,350.00

	Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	4,886.00	29,703.84		56,034.36	56,034.36		56,034.36

	Budget précédent	Report à nouveau en n-1	Report à nouveau en n			Recettes autorisées	Budget exécutoire
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE							
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	4,886.00	29,703.84		56,034.36	56,034.36		56,034.36

REPUBLIQUE FRANCAISE

ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DU GRAND BESANCON

BUDGET : 21 AIDE A DOMICILE

M22

BUDGET PRIMITIF
voté par nature

ANNEE 2024

Demande effectuée le 21/02/2024 ,Budget en Euros

EXPLOITATION : DEPENSES
GRUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE

	Réal n-2 (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Reconduction (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)		
ACHATS							
606268 AUTRES FOURNITURES HOTELIERES	7,416.89	16,000.00		10,000.00	10,000.00		10,000.00
6068 AUTRES ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOURNITURES	319.47						
SERVICES EXTERIEURS							
AUTRES SERVICES EXTERIEURS							
6251 VOYAGES ET DEPLACEMENTS		16.00					
6256 MISSIONS	1,013.90	3,700.00		3,500.00	3,500.00		3,500.00
6261 FRAIS D'AFFRANCHISSEMENTS		700.00					
6262 FRAIS DE TELECOMMUNICATION	11,805.00	12,000.00		12,500.00	12,500.00		12,500.00
6287 REMBOURSEMENT DE FRAIS	6,497.76	6,700.00		13,400.00	13,400.00		13,400.00
TOTAL GROUPE I	27,053.02	39,116.00		39,400.00	39,400.00		39,400.00

EXPLOITATION : DEPENSES
GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL

	Réal n-2 (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Budget prévisionnel proposé		Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Reconduction (3)	Mesures nouvelles (4)		
6333 PART DES EMPLOYEURS A LA FORM PROF CONTI	23,717.40	24,000.00		20,770.00	20,770.00	20,770.00
64111 PERS TIT ET STA - REMUNERATION PRINCIPAL	1,223,462.44	1,300,000.00		1,304,218.00	1,304,218.00	1,304,218.00
64112 PERS TIT ET STA - NBI SFT IR	44,122.50	50,000.00		48,623.00	48,623.00	48,623.00
64113 PERS NON MED TIT ET STAG PRIME DE SERVIC	302,671.35	315,000.00		405,686.00	405,686.00	405,686.00
64114 NOUVELLE BONIFICATION INDICIAI				11,781.00	11,781.00	11,781.00
64115 SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT				6,087.00	6,087.00	6,087.00
641182 COMPLEMENT DE TRAITEMENT INDICIAIRE		100,000.00		68,047.00	68,047.00	68,047.00
641183 PRIME GRAND AGE						
641184 PERSONNEL NON MED TIT ET STA INDEMNITE INFLATION	5,410.00					
641186 INDEMNITES FORFAITAIRES POUR TRAVAIL DES DIMANCHES ET JOURS FERIES		12,000.00		7,270.00	7,270.00	7,270.00
64151 PERS NON MED DE REMPL - REMUN PRINCIPALE	884,784.77	812,996.00		988,472.00	988,472.00	988,472.00
641582 COMPLEMENT DE TRAITEMENT INDICIAIRE		75,000.00		81,400.00	81,400.00	81,400.00
641584 PERS NON MED DE REMP INDEMNITE INFLATION	5,200.00					
641586 INDEMNITES FORFAITAIRES POUR TRAVAIL DES DIMANCHES ET JOURS FERIES		8,000.00		13,290.00	13,290.00	13,290.00
641588 PERSONNEL NON MEDICAL DE REMPLACEMENT - AUTRE INDEMNITES	198,948.75	191,000.00		65,454.00	65,454.00	65,454.00
64511 PERSONNEL NON MEDICAL COTISATIONS URSSAF	331,212.81	330,000.00		246,524.00	246,524.00	246,524.00
64513 PERS NON MED COTIS CAISSES DE RETRAITE	81,080.21	81,000.00		76,526.00	76,526.00	76,526.00
64514 PERS NON MEDICAL COT A L'ASSEDIC	73,645.11	70,000.00		34,399.00	34,399.00	34,399.00
64515 PERS NON MED COTISATIONS CNRACL	135,467.90	135,000.00		161,521.00	161,521.00	161,521.00
6475 MEDECINE DU TRAVAIL	722.50	1,000.00		721.00	721.00	721.00
6488 AUTRES CHARGES DIVERSES DE PERSONNEL	8,405.33	8,500.00		9,903.00	9,903.00	9,903.00
TOTAL GROUPE II	3,318,851.07	3,513,496.00		3,550,692.00	3,550,692.00	3,550,692.00

EXPLOITATION : DEPENSES
GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE

	Réal n-2 (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Reconduction (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)		
61358 AUTRES LOCATIONS MOBILIERES	540.00	2,180.00		1,200.00	1,200.00		1,200.00
61561 MAINTENANCE INFORMATIQUE	2,948.40	21,944.00					
6163 ASSURANCE TRANSPORT	3,484.06	3,500.00		4,550.00	4,550.00		4,550.00
6184 CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	54,372.00	54,000.00		45,000.00	45,000.00		45,000.00
623 PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELAT PUBLIQUES	12,692.40	25,820.00		18,441.00	18,441.00		18,441.00
627 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	138.06	500.00		500.00	500.00		500.00
6358 AUTRES DROITS				750.00	750.00		750.00
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE							
6541 CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	5,209.08	3,000.00		3,000.00	3,000.00		3,000.00
6542 CREANCES ETEINTES		1,000.00		1,000.00	1,000.00		1,000.00
6588 AUTRES CHARGES DIVERSES DE GESTION COURA	959.27	810.00		1,210.00	1,210.00		1,210.00
CHARGES FINANCIERES							
CHARGES EXCEPTIONNELLES							
673 TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	6,565.24	8,000.00		7,000.00	7,000.00		7,000.00
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS							
68112 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3,916.64	10,219.00		9,983.00	9,983.00		9,983.00
TOTAL GROUPE III	90,825.15	130,973.00		92,634.00	92,634.00		92,634.00
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)	3,436,729.24	3,683,585.00		3,682,726.00	3,682,726.00		3,682,726.00
		Budget précédent	Report à nouveau en n-1	Report à nouveau en n			
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE							
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION	3,436,729.24	3,683,585.00		3,682,726.00	3,682,726.00		3,682,726.00

EXPLOITATION : RECETTES
GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION

	Réal n-2 (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Reconduction (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)		
733111	1,518,985.06						
7331111		1,554,132.00		1,595,368.00	1,595,368.00		1,595,368.00
733141	21,735.99						
7331411		21,000.00		20,296.00	20,296.00		20,296.00
7332121		438,345.00		357,777.00	357,777.00		357,777.00
733241	533,190.83						
7332411		80,000.00		54,875.00	54,875.00		54,875.00
73412	532,672.66	556,835.00		451,649.00	451,649.00		451,649.00
73421							
	68,537.29	68,000.00		57,331.00	57,331.00		57,331.00
7388	90,760.53	91,000.00		91,000.00	91,000.00		91,000.00
TOTAL GROUPE I	2,765,882.36	2,809,312.00		2,628,296.00	2,628,296.00		2,628,296.00

GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION

	Réal n-2 (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Reconduction (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)		
6419	55,435.98						
6459	10,610.00						
7548	102,360.00						
7588		10.00		10.00	10.00		10.00
TOTAL GROUPE II	168,405.98	10.00		10.00	10.00		10.00

EXPLOITATION : RECETTES
GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES

	Réal n-2 (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Reconduction (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)		
PRODUITS FINANCIERS							
PRODUITS EXCEPTIONNELS							
7712	SUBVENTION D EQUILIBRE		874,263.00		1,054,420.00	1,054,420.00	1,054,420.00
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	502,432.10					
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	8.80					
AUTRES PRODUITS							
TOTAL GROUPE III		502,440.90	874,263.00		1,054,420.00	1,054,420.00	1,054,420.00
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)		3,436,729.24	3,683,585.00		3,682,726.00	3,682,726.00	3,682,726.00
		Budget précédent	Report à nouveau en n-1	Report à nouveau en n			
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE						
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION		3,436,729.24	3,683,585.00		3,682,726.00	3,682,726.00	3,682,726.00

INVESTISSEMENT : DEPENSES
Chapitre: 20 concessions et droit similaires

	Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
2013 FRAIS EVALUATION		5,500.00					
TOTAL		5,500.00					

Chapitre: 21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
2182 MATERIEL DE TRANSPORT		11,000.00		19,000.00	19,000.00		19,000.00
2183 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE		3,444.00		500.00	500.00		500.00
2188 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		2,500.00		2,500.00	2,500.00		2,500.00
TOTAL		16,944.00		22,000.00	22,000.00		22,000.00

	Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		22,444.00		22,000.00	22,000.00		22,000.00
	Budget précédent	Report à nouveau en n-1	Report à nouveau en n				
001 EXCEDENT OU DEFICIT D'INVESTISSEMENT REP							
003 EXCEDENT PREVISIONNEL D'INVESTISSEMENT							
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		22,444.00		22,000.00	22,000.00		22,000.00

INVESTISSEMENT : RECETTES

Chapitre: 10 DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES

	Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
10222 FCTVA	2,084.47						
TOTAL	2,084.47						

Chapitre: 16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES

	Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
1641 EMPRUNTS EN EUROS		15,405.00		12,017.00	12,017.00		12,017.00
TOTAL		15,405.00		12,017.00	12,017.00		12,017.00

Chapitre: 28 AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS

	Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
28013 AMORTISSEMENT EVALUATION EXTERNE	721.25	722.00		1,822.00	1,822.00		1,822.00
28182 AMORTISSEMENTS DU MAT DE TRANSPORT	1,363.39	3,239.00		3,711.00	3,711.00		3,711.00
28183 AMORT DU MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATI	1,832.00	5,258.00		3,850.00	3,850.00		3,850.00
28188 AMORT AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1,000.00		600.00	600.00		600.00
TOTAL	3,916.64	10,219.00		9,983.00	9,983.00		9,983.00

	Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	6,001.11	25,624.00		22,000.00	22,000.00		22,000.00

	Budget précédent	Report à nouveau en n-1	Report à nouveau en n			
001 EXCEDENT OU DEFICIT D'INVESTISSEMENT REP						

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	6,001.11	25,624.00		22,000.00	22,000.00		22,000.00
--	-----------------	------------------	--	------------------	------------------	--	------------------

REPUBLIQUE FRANCAISE

ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DU GRAND BESANCON

BUDGET : 23 REPAS A DOMICILE

M22

BUDGET PRIMITIF
voté par nature

ANNEE 2024

Demande effectuée le 21/02/2024 ,Budget en Euros

EXPLOITATION : DEPENSES
GRUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE

	Réal n-2 (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Reconduction (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)		
ACHATS							
606268	AUTRES FOURNITURES HOTELIERES	636.48	3,000.00		3,000.00	3,000.00	3,000.00
6068	AUTRES ACHATS NON STOCKÉS DE MATIÈRES ET	66.40	500.00		500.00	500.00	500.00
SERVICES EXTERIEURS							
61128	AUTRES PRESTATIONS A CARACTERE MEDICO SOCIAL	490,254.54	510,000.00		482,129.00	482,129.00	482,129.00
AUTRES SERVICES EXTERIEURS							
6256	MISSIONS		13.00		50.00	50.00	50.00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATION	297.00	350.00				
6287	REMBOURSEMENT DE FRAIS	11,273.71	12,500.00		19,000.00	19,000.00	19,000.00
TOTAL GROUPE I		502,528.13	526,363.00		504,679.00	504,679.00	504,679.00

EXPLOITATION : DEPENSES
GROUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL

	Réal n-2 (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Reconduction (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)		
6333 PART DES EMPLOYEURS A LA FORM PROF CONTI	2,092.07	2,161.00		1,936.00	1,936.00		1,936.00
64111 PERS TIT ET STA - REMUNERATION PRINCIPAL	204,752.40	213,800.00		184,837.00	184,837.00		184,837.00
64112 PERS TIT ET STA - NBI SFT IR	6,439.73	5,546.00		4,351.00	4,351.00		4,351.00
64113 PERS NON MED TIT ET STAG PRIME DE SERVIC	32,635.46	32,852.00		37,305.00	37,305.00		37,305.00
64114 NOUVELLE BONIFICATION INDICIAIRE				2,091.00	2,091.00		2,091.00
64115 SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT				9,250.00	9,250.00		9,250.00
641184 PERSONNEL NON MED TIT ET STA INDEMNITE INFLATION	920.00						
64131 PERS NON TIT SUR EMP PERMA - REMU PRINCI		9,142.00					
641388 AUTRES INDEMNITES - AUTRES		1,138.00					
64151 PERS NON MED DE REMPL - REMUN PRINCIPALE	8,841.21	3,000.00		3,000.00	3,000.00		3,000.00
641584 PERS NON MED DE REMP INDEMNITE INFLATION	200.00						
641588 PERSONNEL NON MEDICAL DE REMPLACEMENT - AUTRE							
INDEMNITES	1,130.73	100.00		910.00	910.00		910.00
64511 PERSONNEL NON MEDICAL COTISATIONS URSSAF	40,735.24	40,552.00		34,680.00	34,680.00		34,680.00
64513 PERS NON MED COTIS CAISSES DE RETRAITE	2,008.68	732.00		1,694.00	1,694.00		1,694.00
64514 PERS NON MEDICAL COT A L'ASSEDIC	403.87	134.00		2,150.00	2,150.00		2,150.00
64515 PERS NON MED COTISATIONS CNRACL	65,288.99	67,749.00		61,502.00	61,502.00		61,502.00
6475 MEDECINE DU TRAVAIL		53.00		51.00	51.00		51.00
6488 AUTRES CHARGES DIVERSES DE PERSONNEL	209.90	63.00		2,220.00	2,220.00		2,220.00
TOTAL GROUPE II	365,658.28	377,022.00		345,977.00	345,977.00		345,977.00

EXPLOITATION : DEPENSES
GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE

	Réal n-2 (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Reconduction (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)		
6163 ASSURANCE TRANSPORT	1,700.00	1,700.00		2,200.00	2,200.00		2,200.00
6184 CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)		2,000.00		1,900.00	1,900.00		1,900.00
623 PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELAT PUBLIQUES		3,000.00		3,000.00	3,000.00		3,000.00
627 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	65.17	100.00		100.00	100.00		100.00
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE							
6541 CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	5,752.23	1,000.00		1,000.00	1,000.00		1,000.00
6542 CREANCES ETEINTES	135.29	1,000.00		1,000.00	1,000.00		1,000.00
6588 AUTRES CHARGES DIVERSES DE GESTION COURA		10.00		10.00	10.00		10.00
CHARGES FINANCIERES							
6611 INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTES	437.36	540.00		250.00	250.00		250.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES							
673 TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	155.88	500.00		500.00	500.00		500.00
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS							
68112 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	28,045.00	28,629.00		29,079.00	29,079.00		29,079.00
TOTAL GROUPE III	36,290.93	38,479.00		39,039.00	39,039.00		39,039.00
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)	904,477.34	941,864.00		889,695.00	889,695.00		889,695.00
		Budget précédent	Report à nouveau en n-1	Report à nouveau en n			
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE							
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION	904,477.34	941,864.00		889,695.00	889,695.00		889,695.00

EXPLOITATION : RECETTES
GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION

	Réal n-2 (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Reconduction (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)		
73318	3,572.20	3,000.00		3,000.00	3,000.00		3,000.00
73412	740,561.83	807,947.00		735,127.00	735,127.00		735,127.00
7388	6,808.71	2,500.00		4,054.00	4,054.00		4,054.00
TOTAL GROUPE I	750,942.74	813,447.00		742,181.00	742,181.00		742,181.00

GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION

	Réal n-2 (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Reconduction (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)		
6419							
6459	1,120.00						
7088	82,518.37	94,340.00		91,520.00	91,520.00		91,520.00
7588		10.00		10.00	10.00		10.00
TOTAL GROUPE II	83,638.37	94,350.00		91,530.00	91,530.00		91,530.00

GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES

	Réal n-2 (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Reconduction (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)		

PRODUITS FINANCIERS

PRODUITS EXCEPTIONNELS

7712	SUBVENTION D EQUILIBRE		34,067.00	55,984.00	55,984.00		55,984.00
7718	AUTRES	63,584.68					
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	6,311.55					

AUTRES PRODUITS

TOTAL GROUPE III	69,896.23	34,067.00		55,984.00	55,984.00		55,984.00
-------------------------	------------------	------------------	--	------------------	------------------	--	------------------

TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)	904,477.34	941,864.00		889,695.00	889,695.00		889,695.00
--	-------------------	-------------------	--	-------------------	-------------------	--	-------------------

	Budget précédent	Report à nouveau en n-1	Report à nouveau en n				
002							
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	904,477.34	941,864.00		889,695.00	889,695.00		889,695.00

INVESTISSEMENT : DEPENSES

Chapitre: 16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES

	Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
1641 EMPRUNTS EN EUROS	22,697.92	21,407.00		21,500.00	21,500.00		21,500.00
TOTAL	22,697.92	21,407.00		21,500.00	21,500.00		21,500.00

Chapitre: 21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
2182 MATERIEL DE TRANSPORT		33,000.00					
2183 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE		500.00					
2188 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		2,000.00		2,000.00	2,000.00		2,000.00
TOTAL		35,500.00		2,000.00	2,000.00		2,000.00

	Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	22,697.92	56,907.00		23,500.00	23,500.00		23,500.00

	Budget précédent	Report à nouveau en n-1	Report à nouveau en n				
001 EXCEDENT OU DEFICIT D'INVESTISSEMENT REP							
003 EXCEDENT PREVISIONNEL D'INVESTISSEMENT							5,579.00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	22,697.92	56,907.00		29,079.00	29,079.00		29,079.00

INVESTISSEMENT : RECETTES
Chapitre: 16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES

	Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
1641 EMPRUNTS EN EUROS		28,278.00					
TOTAL		28,278.00					

Chapitre: 28 AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS

	Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
28182 AMORTISSEMENTS DU MAT DE TRANSPORT	28,029.00	28,029.00		28,029.00	28,029.00		28,029.00
28183 AMORT DU MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATI				250.00	250.00		250.00
28188 AMORT AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16.00	600.00		800.00	800.00		800.00
TOTAL	28,045.00	28,629.00		29,079.00	29,079.00		29,079.00

	Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	28,045.00	56,907.00		29,079.00	29,079.00		29,079.00

	Report à nouveau en n-2	Report à nouveau en n-1	Report à nouveau en n				
001 EXCEDENT OU DEFICIT D'INVESTISSEMENT REP							

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	28,045.00	56,907.00		29,079.00	29,079.00		29,079.00
--	------------------	------------------	--	------------------	------------------	--	------------------

REPUBLIQUE FRANCAISE

ETABLISSEMENT ET SERVICE SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DU GRAND BESANCON

BUDGET : 32 LITS HALTE SOINS SANTE

M22

BUDGET PRIMITIF
voté par nature

ANNEE 2024

Demande effectuée le 21/02/2024 ,Budget en Euros

EXPLOITATION : DEPENSES
GROUPE I : DEPENSES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE

	Réal n-2 (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Reconduction (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)		
ACHATS							
60622	925.21	1,000.00		1,200.00	1,200.00		1,200.00
60628	365.68	1,000.00		1,000.00	1,000.00		1,000.00
6063	2,303.45	2,500.00		2,600.00	2,600.00		2,600.00
6066	3,925.81	5,000.00		5,000.00	5,000.00		5,000.00
SERVICES EXTERIEURS							
61118	159.00	1,000.00		800.00	800.00		800.00
AUTRES SERVICES EXTERIEURS							
62428	380.00	500.00		500.00	500.00		500.00
6256	40.04	25.00		200.00	200.00		200.00
6282	77,657.60	94,340.00		91,520.00	91,520.00		91,520.00
6283	101.66	500.00		500.00	500.00		500.00
6288	394.80	1,000.00		1,000.00	1,000.00		1,000.00
TOTAL GROUPE I	86,253.25	106,865.00		104,320.00	104,320.00		104,320.00

EXPLOITATION : DEPENSES
GRUPE II : DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL

	Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)=(3)+(4)	(6)	(7)
622321 -INFIRMIERS	26,137.00	30,882.00		29,870.00	29,870.00		29,870.00
6228 DIVERSES REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES	3,100.00	3,100.00		10,284.00	10,284.00		10,284.00
6333 PART DES EMPLOYEURS A LA FORM PROF CONTI	1,760.68	1,630.00		1,911.00	1,911.00		1,911.00
64111 PERS TIT ET STA - REMUNERATION PRINCIPAL	88,494.20	101,320.00		100,559.00	100,559.00		100,559.00
64112 PERS TIT ET STA - NBI SFT IR	4,099.74	4,985.00		793.00	793.00		793.00
64113 PERS NON MED TIT ET STAG PRIME DE SERVIC	18,493.33	23,111.00		20,811.00	20,811.00		20,811.00
64114 NOUVELLE BONIFICATION INDICIAIRE				1,029.00	1,029.00		1,029.00
64115 SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT				192.00	192.00		192.00
641182 COMPLEMENT DE TRAITEMENT INDICIAIRE				2,373.00	2,373.00		2,373.00
641184 PERSONNEL NON MED TIT ET STA INDEMNITE INFLATION	290.00						
641185 MAJORATION HORAIRE POUR TRAVAIL DE NUIT				360.00	360.00		360.00
641186 INDEMNITES FORFAITAIRES POUR TRAVAIL DES DIMANCHES ET JOURS FERIES				649.00	649.00		649.00
64131 PERS NON TIT SUR EMP PERMA - REMU PRINCI	92.54						
64151 PERS NON MED DE REMPL - REMUN PRINCIPALE	79,704.24	76,199.00		80,204.00	80,204.00		80,204.00
641582 COMPLEMENT DE TRAITEMENT INDICIAIRE				4,158.00	4,158.00		4,158.00
641584 PERS NON MED DE REMP INDEMNITE INFLATION	424.00						
641585 MAJORATION HORAIRE POUR TRAVAIL DE NUIT				810.00	810.00		810.00
641586 INDEMNITES FORFAITAIRES POUR TRAVAIL DE DIMANCHE ET JOURS FERIES				1,645.00	1,645.00		1,645.00
641588 PERSONNEL NON MEDICAL DE REMPLACEMENT - AUTRE INDEMNITES	14,365.89	13,358.00		15,058.00	15,058.00		15,058.00
64511 PERSONNEL NON MEDICAL COTISATIONS URSSAF	48,297.16	45,723.00		50,307.00	50,307.00		50,307.00
64513 PERS NON MED COTIS CAISSES DE RETRAITE	4,680.38	6,042.00		6,835.00	6,835.00		6,835.00
64514 PERS NON MEDICAL COT A L'ASEDIC	3,718.43	4,113.00		3,786.00	3,786.00		3,786.00
64515 PERS NON MED COTISATIONS CNRACL	28,997.64	30,620.00		29,904.00	29,904.00		29,904.00
6488 AUTRES CHARGES DIVERSES DE PERSONNEL	166.90	199.00		190.00	190.00		190.00
TOTAL GROUPE II	322,822.13	341,282.00		361,728.00	361,728.00		361,728.00

EXPLOITATION : DEPENSES
GROUPE III : DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE

	Réal n-2 (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Reconduction (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)		
6132 LOCATIONS IMMOBILIERES	45,246.96	47,000.00		48,517.00	48,517.00		48,517.00
61521 ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS IMMOBILIERS	12,054.68			10,000.00	10,000.00		10,000.00
61561 MAINTENANCE INFORMATIQUE				1,920.00	1,920.00		1,920.00
6188 AUTRES FRAIS DIVERS		2,000.00		2,000.00	2,000.00		2,000.00
6354 DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE							

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

6558 QUOTE PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES DANS LE CADRE D UN AUTRE GROUPEMENT	40,523.00	41,852.00		41,409.00	41,409.00		41,409.00
--	-----------	-----------	--	-----------	-----------	--	-----------

CHARGES FINANCIERES

CHARGES EXCEPTIONNELLES

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

68112 DOTATIONS AMORTISSEMENTS IMMOS CORPORELLES	11,911.97	19,967.00		15,787.00	15,787.00		15,787.00
---	-----------	-----------	--	-----------	-----------	--	-----------

TOTAL GROUPE III	109,736.61	110,819.00		119,633.00	119,633.00		119,633.00
-------------------------	-------------------	-------------------	--	-------------------	-------------------	--	-------------------

TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)	518,811.99	558,966.00		585,681.00	585,681.00		585,681.00
--	-------------------	-------------------	--	-------------------	-------------------	--	-------------------

	Budget précédent	Report à nouveau en n-1	Report à nouveau en n				
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION	518,811.99	558,966.00		585,681.00	585,681.00		585,681.00

EXPLOITATION : RECETTES
GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION

	Réal n-2 (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Reconduction (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)		
73218 PRODUITS A LA CHARGE DE L'ETAT - AUTRES ETABLISSEMENTS	480,368.00	491,766.59		540,986.69	540,986.69		540,986.69
TOTAL GROUPE I	480,368.00	491,766.59		540,986.69	540,986.69		540,986.69

GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION

	Réal n-2 (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Reconduction (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)		
6419 REMB SUR REMUNERATION DU PERSONNEL NON MEDICAL	27.94						
6459 REMBOURSEMENT SUR CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE	714.00						
TOTAL GROUPE II	741.94						

GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES

	Réal n-2 (1)	Budget exécutoire n-1 (2)	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées (6)	Budget exécutoire (7)
			Reconduction (3)	Mesures nouvelles (4)	Total (5)=(3)+(4)		

PRODUITS FINANCIERS

PRODUITS EXCEPTIONNELS

777 QUOTE PART DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT VIREES AU RESULTAT DE L'EXERCICE	7,333.00	7,333.00		7,333.00	7,333.00		7,333.00
--	----------	----------	--	----------	----------	--	----------

AUTRES PRODUITS

TOTAL GROUPE III	7,333.00	7,333.00		7,333.00	7,333.00		7,333.00
TOTAL GENERAL (GROUPE I + GROUPE II + GROUPE III)	488,442.94	499,099.59		548,319.69	548,319.69		548,319.69

	Budget précédent	Report à nouveau en n-1	Report à nouveau en n				
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		59,866.41					37,361.31
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	488,442.94	558,966.00		585,681.00	585,681.00		585,681.00

INVESTISSEMENT : DEPENSES

Chapitre: 13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

	Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
1391 SUBVENTION INVESTISSEMENT ETAT	7,333.00	7,333.00		7,333.00	7,333.00		7,333.00
TOTAL	7,333.00	7,333.00		7,333.00	7,333.00		7,333.00

Chapitre: 20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
2013 FRAIS D'EVALUATION		2,880.00					
TOTAL		2,880.00					

Chapitre: 21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
2182 MATERIEL DE TRANSPORT							
2183 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	757.73						
2184 MOBILIER	510.68	1,440.00	368.80	2,194.00	2,562.80		2,194.00
2188 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	353.00	5,190.00	4,024.00	1,211.00	5,235.00		1,211.00
TOTAL	1,621.41	6,630.00	4,392.80	3,405.00	7,797.80		3,405.00

INVESTISSEMENT : DEPENSES
Chapitre: 23 IMMOBILISATIONS EN COURS

	Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
2313 CONSTRUCTIONS SOL PROPRE	4,691.73		29,880.00		29,880.00		
TOTAL	4,691.73		29,880.00		29,880.00		

	Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Dépenses autorisées	Budget exécutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	13,646.14	16,843.00	34,272.80	10,738.00	45,010.80		10,738.00

	Budget précédent	Report à nouveau en n-1	Report à nouveau en n				
001 EXCEDENT OU DEFICIT D'INVESTISSEMENT REP							
003 EXCEDENT PREVISIONNEL D'INVESTISSEMENT							
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	13,646.14	16,843.00	34,272.80	10,738.00	45,010.80		10,738.00

INVESTISSEMENT : RECETTES

Chapitre: 10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES

	Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
10222 FCTVA	5,568.58						
TOTAL	5,568.58						

Chapitre: 16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES

	Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
1641 EMPRUNTS EN EUROS		26,657.53		29,223.80	29,223.80		29,223.80
TOTAL		26,657.53		29,223.80	29,223.80		29,223.80

Chapitre: 28 AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS

	Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
28013 AMORTISSEMENT EVALUATION EXTERNE	692.00	695.00		576.00	576.00		576.00
28135 AMORTISSEMENT INSTALLATIONS GENERALES		320.00		312.00	312.00		312.00
28145 CONSTRUCTIONS-IGGAC	444.00	444.00		444.00	444.00		444.00
28182 AMORTISSEMENTS MATERIEL TRANSPORT	4,814.00	8,320.00		6,200.00	6,200.00		6,200.00
28183 AMORTISSEMENTS MATERIEL BUREAU ET INFORMATIQUE		400.00		358.00	358.00		358.00
28184 AMORTISSEMENTS MOBILIER	2,982.00	4,288.00		3,397.00	3,397.00		3,397.00
28188 AMORTISSEMENT AUTRES IMMOBILISATIONS	2,979.97	5,500.00		4,500.00	4,500.00		4,500.00
TOTAL	11,911.97	19,967.00		15,787.00	15,787.00		15,787.00

	Réal n-2	Budget exécutoire n-1	Budget prévisionnel proposé			Recettes autorisées	Budget exécutoire
			Reconduction	Mesures nouvelles	Total		
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	17,480.55	46,624.53		45,010.80	45,010.80		45,010.80

	Budget précédent	Report à nouveau en n-1	Report à nouveau en n			
001 EXCEDENT OU DEFICIT D'INVESTISSEMENT REP						

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	17,480.55	46,624.53		45,010.80	45,010.80		45,010.80
--	------------------	------------------	--	------------------	------------------	--	------------------

BUDGET CHRS

4.3.3.1 Tableau des emprunts en cours (établissements et services sociaux et médico-sociaux - ESSMS privés)

Organisme prêteur	Date de souscription	Durée (années)	Taux %	Capital emprunté	Dette en fin d'exercice précédent		Remboursement du capital de l'année N	Montant des intérêts de l'année N
					Capital	Intérêt		
LA BANQUE POSTALE	15/12/2014	12.00	1.680	11,000.00	2,979.20	87.60	916.68	44.28
TOTAL				11,000.00	2,979.20	87.60	916.68	44.28

4.3.3.2.1. Information générale sur l'état de la dette financière (hors crédits de trésorerie) - ESSMS publics

N° Compte	Dette en fin d'exercice N-1 1 (1)	Exercice N		
		Nouveaux emprunts (2)	Remboursements en capital (3)	Dette en fin d'exercice N (4)
C/163 Emprunts obligataires in fine				
C/163 Emprunts obligataires in fine				
C/164 Emprunts auprès des établissements de crédit	2,979.16		916.68	2,062.50
C/ 1641 Emprunts en euros	2,979.16		916.68	2,062.50
C/ 1643 Emprunts en devises				
C/ 1644 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie				
C/167 Emprunts assortis de conditions particulières				
C/ 1675 Autres emprunts obligataires				
C/ 1678 Autres prêts assortis de conditions particulières				
C/168 Autres emprunts et dettes assimilées (sauf ICNE*)				
C/ 1681 Autres emprunts				
C/ 1687 Autres dettes				
TOTAL	2,979.16	0.00	916.68	2,062.50

(1) : Balance de sortie N-1

* ICNE : intérêts courus non échus

(2) : Masse débitrices de N

(3) : Masse créditrices de N

(4) : Balance de sortie N

Récapitulatif par prêteur

Prêteur	Encours au 31/12
LA BANQUE POSTALE	2,062.50

Profil d'extinction de la dette financière existant au 31 décembre N

Exercice	Remboursement en capital**	Capital restant dû
2024	916.68	2,062.50
2025	916.68	1,145.83
2026	916.68	229.16
2027	229.16	0.00

**Opérations réelles correspondant à des décaissements effectifs

4.3.3.2. Informations complémentaires sur l'état de la dette financière (hors crédits de trésorerie) (1/2) - ESSMS publics

N° Compte	CARACTERISTIQUES GENERALES A L'ORIGINE DU CONTRAT															NIVEAU DE RISQUE			
	Numéro de contrat	Etablissement de crédit	Date de signature du contrat	Date de consolidation du prêt	Montant nominal contractuel	Type de taux d'intérêt	Formule de calcul du taux d'intérêt	Taux d'intérêt	Taux actuariel initial	Devise	Modalité de remboursement du capital	Périodicité de remboursement du capital	Remboursement anticipé (oui/non)	Montant des pénalités de remboursement anticipé	Couverture (oui/non)	Niveau de risque	Si risque > 2A		
																	Date de passage en phase structurée	Date d'échéance de la phase structurée	Formule de calcul de la phase structurée
				1	2	3	4	5			6	7		8	9	10	11	12	
C/163 Emprunts obligataires in fine																			
C/163 Emprunts obligataires in fine																			
C/164 Emprunts auprès des établissements de crédit					11,000.00														
C/ 1641 Emprunts en euros																			
MON502023EUR	MON502023EUR	LA BANQUE POSTALE	12/15/2014	12/31/2014	11,000.00	F	FIXE	1.6800	1.6910	EURO	AC	T		0.00		1A			
C/ 1643 Emprunts en devises																			
C/ 1644 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie																			
C/167 Emprunts assortis de conditions particulières																			
C/ 1675 Autres emprunts obligataires																			
C/ 1678 Autres prêts assortis de conditions particulières																			
C/168 Autres emprunts et dettes assimilées (sauf ICNE*)																			
C/ 1681 Autres emprunts																			
C/ 1687 Autres dettes																			
TOTAL					11,000.00									0.00					

1: date à partir de laquelle les fonds sont amortis

2 : Montant emprunté à l'origine

3 : F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)

4 : indiquer la formule entière de calcul du taux d'intérêt lorsque celui-ci est complexe, ou, en l'absence de taux d'intérêt complexe, la référence fixe ou variable du taux d'intérêt à l'origine du contrat (ex. Euribor 3 mois)

5: Taux servant de base pour le calcul des intérêts de l'emprunt : taux à exprimer en pourcentage

6: I : in fine, P : progressif, AC : amortissements constants, D : dégressif, V : variable

7: A : annuelle, T : trimestriel, M : mensuel, S : semestriel

8 : Si l'emprunt fait l'objet d'une opération de couverture, il convient de compléter les tableaux sur les opérations de couverture

9 : Catégorie d'emprunt prévue dans la charte "Gissler"

10 : Date de la première échéance payée sur la phase structurée

11 : Date de la dernière échéance payée sur la phase structurée

4.3.3.2.3. Informations complémentaires sur l'état de la dette financière (hors crédits de trésorerie) (2/2) - ESSMS publics

N° Compte	CARACTERISTIQUES GENERALES DU CONTRAT AU 31/12/N										
	Annuité de l'exercice		Type de taux d'intérêt	Formule de calcul du taux d'intérêt	Taux d'intérêt	Taux actuariel	Remboursement anticipé		Couverture	Capital restant dû	
	Échéance de l'exercice capital	Échéance de l'exercice intérêts					Montant remboursé en N	Valorisation du coût de sortie au 31/12/N		Au 31/12/N	Au 31/12/N-1
C/163 Emprunts obligataires in fine											
C/163 Emprunts obligataires in fine											
C/164 Emprunts auprès des établissements de crédit	916.68	44.28								2,062.50	2,979.16
C/ 1641 Emprunts en euros											
MON502023EUR	916.68	44.28	F	FIXE	1.6800	1.6882	0.00	0.00	0.00	2,062.50	2,979.16
C/ 1643 Emprunts en devises											
C/ 1644 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie											
C/167 Emprunts assortis de conditions particulières											
C/ 1675 Autres emprunts obligataires											
C/ 1678 Autres prêts assortis de conditions particulières											
C/168 Autres emprunts et dettes assimilées (sauf ICNE*)											
C/ 1681 Autres emprunts											
C/ 1687 Autres dettes											
TOTAL	916.68	44.28					0.00	0.00	0.00	2,062.50	2,979.16

1 : pour la dernière échéance payée sur l'exercice N, indiquer F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)

2 : pour la dernière échéance payée sur l'exercice N, indiquer la formule de calcul du taux d'intérêt lorsque celui-ci est complexe, ou, en l'absence de taux d'intérêt complexe, la référence fixe ou variable du taux d'intérêt

3 : pour la dernière échéance payée sur l'exercice N, indiquer le taux d'intérêt en pourcentage

4 : Taux effectif de l'emprunt d'une durée d'un an dont les intérêts sont payés à l'échéance d'un an

5 : Montant remboursé en cas de remboursement anticipé partiel

6 : Inscrive le montant des pénalités de remboursement anticipé payé en N

7: En cas d'opération de couverture, indiquer le montant couvert

4.3.3.2.4. Etat des crédits de trésorerie - ESSMS publics

N° Compte	Numéro de contrat	Date d'autorisation de la ligne	Montant max. autorisé au 31/12/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
					Remboursement du tirage	Montant des intérêts remboursés en N	
						1	
C/519 Crédit de trésorerie							
C/51931 Lignes de crédit de trésorerie							
C/51932 Ligne de crédit de trésorerie liée à un emprunt							

1 : y compris les commissions de non utilisation et autres frais payés sur l'exercice au titre de la ligne

4.3.3.2.5. Informations complémentaires sur l'état de la dette financière à moyen et long terme - Typologie de l'encours de dette (*) - ESSMS publics

Structure	Indices sous-jacents	Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	100,00 %					
	Montant en euros	2,062.50					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

4.3.3.2.6. Informations complémentaires sur l'état de la dette financière à moyen et long terme - Détail des opérations de couverture - ESSMS publics

Emprunts couverts				Instrument de couverture							
Emprunts couverts (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Capital restant dû au 31/12N	Formule de calcul du taux d'intérêt (avant couverture)	Niveau de risque selon la charte "Gissler"	Organisme cocontractant	N° de contrat	Type de couverture	Nature de la couverture (change ou taux)	Capital restant dû couvert au 31/12N	Date début de contrat	Date fin de contrat	Niveau de risque selon la charte "Gissler" après couverture
1		2				3					
Taux fixe (total)											
Taux variable simple (total)											
Taux complexe (total)											
TOTAL	0.00							0.00			

1 : Classer les emprunts selon le type de taux avant couverture

2 : Pour la dernière échéance payée sur l'exercice, indiquer la formule de calcul du taux d'intérêt lorsque celui-ci est complexe, sinon la référence fixe ou variable du taux d'intérêt

3 : Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption)

Emprunts couverts (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Instrument de couverture (swap de taux)								Instrument de couverture (option)		
	Taux payé				Taux reçu				Niveau de l'option (en taux)	Prime (en taux)	
	Type de taux	Formule de calcul du taux d'intérêt	Taux d'intérêt	Montant des intérêts payés sur l'exercice	Type de taux	Formule de calcul du taux d'intérêt	Taux d'intérêt	Montant des intérêts reçus sur l'exercice		reçues	reçues
1	2	3	4		2	3	4				
Taux fixe (total)											
Taux variable simple (total)											
Taux complexe (total)											
TOTAL				0.00				0.00			

1 : Classer les emprunts selon le type de taux avant opération de couverture

2 : F : fixe ; V : variable ; C : complexe

4.3.3.2.6. Informations complémentaires sur l'état de la dette financière à moyen et long terme - Détail des opérations de couverture - ESSMS publics

(page 2/2)

Emprunts couverts (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Instrument de couverture (swap de taux)								Instrument de couverture (option)		
	Taux payé				Taux reçu				Niveau de l'option (en taux)	Prime (en taux)	
	Type de taux	Formule de calcul du taux d'intérêt	Taux d'intérêt	Montant des intérêts payés sur l'exercice	Type de taux	Formule de calcul du taux d'intérêt	Taux d'intérêt	Montant des intérêts reçus sur l'exercice		reçues	reçues
1	2	3	4		2	3	4				
Taux fixe (total)											
Taux variable simple (total)											
Taux complexe (total)											
TOTAL				0.00				0.00			

1 : Classer les emprunts selon le type de taux avant opération de couverture
2 : F : fixe ; V : variable ; C : complexe
3 : Pour la dernière échéance payée sur l'exercice, indiquer la formule de calcul du taux d'intérêt lorsque celui-ci est complexe, sinon la référence fixe ou variable du taux d'intérêt
4 : Pour la dernière échéance payée sur l'exercice, indiquer le taux d'intérêt en pourcentage

4.3.3.2.8. Echancier flux de trésorerie - ESSMS publics

Catégories d'emprunts	Echéancier						
	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	+ 5 ans	Total
Emprunts non structurés (cotés 1A)	957,11	941,71	926,30				2 825,12
Capital	916.68	916.68	916.67	0.00	0.00	0.00	2,750.03
Intérêts	40.43	25.03	9.63	0.00	0.00	0.00	75.09
Emprunts structurés – risque limité (cotés 1B, 2B, 2A, 3A, 3B et 3C)							
Capital	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Intérêts	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Emprunts structurés – risque élevé (non cités ci-dessus)							
Capital	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Intérêts	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Emprunts « hors charte Gissler » (6F)							
Capital	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Intérêts	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL TOUTES CATEGORIES	957,11	941,71	926,30				2 825,12
Capital	916.68	916.68	916.67	0.00	0.00	0.00	2,750.03
Intérêts	40.43	25.03	9.63	0.00	0.00	0.00	75.09

BUDGET RESIDENCES AUTONOMIE

4.3.3.1 Tableau des emprunts en cours (établissements et services sociaux et médico-sociaux - ESSMS privés)

Organisme prêteur	Date de souscription	Durée (années)	Taux %	Capital emprunté	Dette en fin d'exercice précédent		Remboursement du capital de l'année N	Montant des intérêts de l'année N
					Capital	Intérêt		
Caisse d'Epargne Franche-Comté	10/01/2020	15.00	0.510	500,000.00	378,560.44	11,205.26	32,777.80	1,868.04
Caisse d'Epargne Franche-Comté	19/12/2016	12.00	0.830	330,000.00	148,422.73	3,411.05	27,775.11	1,145.61
Caisse d'Epargne Franche-Comté	15/11/2013	10.00	2.950	67,000.00	1,926.09	14.23	1,926.09	14.23
LA BANQUE POSTALE	15/12/2014	12.00	1.680	215,000.00	58,229.15	1,711.92	17,916.68	865.37
TOTAL				1,112,000.00	587,138.41	16,342.46	80,395.68	3,893.25

**Opérations réelles correspondant à des décaissements effectifs

4.3.3.2.2. Informations complémentaires sur l'état de la dette financière (hors crédits de trésorerie) (1/2) - ESSMS publics

N° Compte	CARACTERISTIQUES GENERALES A L'ORIGINE DU CONTRAT															NIVEAU DE RIS		
	Numéro de contrat	Etablissement de crédit	Date de signature du contrat	Date de consolidation du prêt	Montant nominal contractuel	Type de taux d'intérêt	Formule de calcul du taux d'intérêt	Taux d'intérêt	Taux actuariel initial	Devise	Modalité de remboursement du capital	Périodicité de remboursement du capital	Remboursement anticipé (oui/non)	Montant des pénalités de remboursement anticipé	Couverture (oui/non)	Niveau de risque	Si risqué	
																	Date de passage en phase structurée	Date d'échéance de la phase structurée
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11								
C/163 Emprunts obligataires in fine																		
C/163 Emprunts obligataires in fine																		
C/164 Emprunts auprès des établissements de crédit					1,112,000.00													
C/ 1641 Emprunts en euros																		
93.16764	93.16764	Caisse d'Epargne Franche-Comté	11/15/2013	2/25/2014	67,000.00	F	FIXE	2.9500	2.9843	EURO	P	T	0.00		1A			
MON502023EUR	MON502023EUR	LA BANQUE POSTALE	12/15/2014	12/31/2014	215,000.00	F	FIXE	1.6800	1.6910	EURO	AC	T	0.00		1A			
9848245	9848245	Caisse d'Epargne Franche-Comté	12/19/2016	1/5/2017	330,000.00	F	FIXE	0.8300	0.8332	EURO	P	T	0.00		1A			
5861824	5861824	Caisse d'Epargne Franche-Comté	1/10/2020	1/25/2020	500,000.00	F	FIXE	0.5100	0.5106	EURO	P	T	0.00		1A			
C/ 1643 Emprunts en devises																		
C/ 1644 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie																		
C/167 Emprunts assortis de conditions particulières																		
C/ 1675 Autres emprunts obligataires																		
C/ 1678 Autres prêts assortis de conditions particulières																		
C/168 Autres emprunts et dettes assimilées (sauf ICNE*)																		
C/ 1681 Autres emprunts																		
C/ 1687 Autres dettes																		
TOTAL					1,112,000.00								0.00					

1: date à partir de laquelle les fonds sont amortis

2 : Montant emprunté à l'origine

3 : F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)

4 : indiquer la formule entière de calcul du taux d'intérêt lorsque celui-ci est complexe, ou, en l'absence de taux d'intérêt complexe, la référence fixe ou variable du taux d'intérêt à l'origine du contrat (ex. Euribor 3 mois)

5: Taux servant de base pour le calcul des intérêts de l'emprunt : taux à exprimer en pourcentage

6: I : in fine, P : progressif, AC : amortissements constants, D : dégressif, V : variable

7: A : annuelle, T : trimestriel, M : mensuel, S : semestriel

8 : Si l'emprunt fait l'objet d'une opération de couverture, il convient de compléter les tableaux sur les opérations de couverture

9 : Catégorie d'emprunt prévue dans la charte "Gissler"

10 : Date de la première échéance payée sur la phase structurée

11 : Date de la dernière échéance payée sur la phase structurée

QUE
e > 2A
Formule de calcul de la phase structurée
12

4.3.3.2.3. Informations complémentaires sur l'état de la dette financière (hors crédits de trésorerie) (2/2) - ESSMS publics

N° Compte	CARACTERISTIQUES GENERALES DU CONTRAT AU 31/12/N										
	Annuité de l'exercice		Type de taux d'intérêt	Formule de calcul du taux d'intérêt	Taux d'intérêt	Taux actuariel	Remboursement anticipé		Couverture	Capital restant dû	
	Échéance de l'exercice - capital	Échéance de l'exercice - intérêts					Montant remboursé en N	Valorisation du coût de sortie au 31/12/N		Au 31/12/N	Au 31/12/N-1
			1	2	3	4	5	6	7		
C/163 Emprunts obligataires in fine											
C/163 Emprunts obligataires in fine											
C/164 Emprunts auprès des établissements de crédit	80,395.68	3,893.25								506,742.71	587,138.38
C/ 1641 Emprunts en euros											
93.16764	1,926.09	14.23	F	FIXE	2.9500	2.9709	0.00	0.00	0.00	0.00	1,926.09
MON502023EUR	17,916.68	865.37	F	FIXE	1.6800	1.6882	0.00	0.00	0.00	40,312.45	58,229.12
9848245	27,775.11	1,145.61	F	FIXE	0.8300	0.8325	0.00	0.00	0.00	120,647.62	148,422.73
5861824	32,777.80	1,868.04	F	FIXE	0.5100	0.5109	0.00	0.00	0.00	345,782.64	378,560.44
C/ 1643 Emprunts en devises											
C/ 1644 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie											
C/167 Emprunts assortis de conditions particulières											
C/ 1675 Autres emprunts obligataires											
C/ 1678 Autres prêts assortis de conditions particulières											
C/168 Autres emprunts et dettes assimilées (sauf ICNE*)											
C/ 1681 Autres emprunts											
C/ 1687 Autres dettes											
TOTAL	80,395.68	3,893.25					0.00	0.00	0.00	506,742.71	587,138.38

1 : pour la dernière échéance payée sur l'exercice N, indiquer F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)

2 : pour la dernière échéance payée sur l'exercice N, indiquer la formule de calcul du taux d'intérêt lorsque celui-ci est complexe, ou, en l'absence de taux d'intérêt complexe, la référence fixe ou variable du taux d'intérêt

3 : pour la dernière échéance payée sur l'exercice N, indiquer le taux d'intérêt en pourcentage

4 : Taux effectif de l'emprunt d'une durée d'un an dont les intérêts sont payés à l'échéance d'un an

5 : Montant remboursé en cas de remboursement anticipé partiel

6 : Inscrivez le montant des pénalités de remboursement anticipé payé en N

7 : En cas d'opération de couverture, indiquer le montant couvert

4.3.3.2.4. Etat des crédits de trésorerie - ESSMS publics

N° Compte	Numéro de contrat	Date d'autorisation de la ligne	Montant max. autorisé au 31/12/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
					Remboursement du tirage	Montant des intérêts remboursés en N	
						1	
C/519 Crédit de trésorerie							
C/51931 Lignes de crédit de trésorerie							
C/51932 Ligne de crédit de trésorerie liée à un emprunt							

1 : y compris les commissions de non utilisation et autres frais payés sur l'exercice au titre de la ligne

4.3.3.2.5. Informations complémentaires sur l'état de la dette financière à moyen et long terme - Typologie de l'encours de dette (*) - ESSMS publics

Structure	Indices sous-jacents	Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	4					
	% de l'encours	100,00 %					
	Montant en euros	506,742.71					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

4.3.3.2.6. Informations complémentaires sur l'état de la dette financière à moyen et long terme - Détail des opérations de couverture - ESSMS publics

Emprunts couverts				Instrument de couverture							
Emprunts couverts (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Capital restant dû au 31/12N	Formule de calcul du taux d'intérêt (avant couverture)	Niveau de risque selon la charte "Gissler"	Organisme cocontractant	N° de contrat	Type de couverture	Nature de la couverture (change ou taux)	Capital restant dû couvert au 31/12N	Date début de contrat	Date fin de contrat	Niveau de risque selon la charte "Gissler" après couverture
1		2				3					
Taux fixe (total)											
Taux variable simple (total)											
Taux complexe (total)											
TOTAL	0.00							0.00			

1 : Classer les emprunts selon le type de taux avant couverture

2 : Pour la dernière échéance payée sur l'exercice, indiquer la formule de calcul du taux d'intérêt lorsque celui-ci est complexe, sinon la référence fixe ou variable du taux d'intérêt

3 : Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption)

Emprunts couverts (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Instrument de couverture (swap de taux)								Instrument de couverture (option)		
	Taux payé				Taux reçu				Niveau de l'option (en taux)	Prime (en taux)	
	Type de taux	Formule de calcul du taux d'intérêt	Taux d'intérêt	Montant des intérêts payés sur l'exercice	Type de taux	Formule de calcul du taux d'intérêt	Taux d'intérêt	Montant des intérêts reçus sur l'exercice		reçues	reçues
1	2	3	4		2	3	4				
Taux fixe (total)											
Taux variable simple (total)											
Taux complexe (total)											
TOTAL				0.00				0.00			

1 : Classer les emprunts selon le type de taux avant opération de couverture

2 : F : fixe ; V : variable ; C : complexe

3 : Pour la dernière échéance payée sur l'exercice, indiquer la formule de calcul du taux d'intérêt lorsque celui-ci est complexe, sinon la référence fixe ou variable du taux d'intérêt

4 : Pour la dernière échéance payée sur l'exercice, indiquer le taux d'intérêt en pourcentage

4.3.3.2.6. Informations complémentaires sur l'état de la dette financière à moyen et long terme - Détail des opérations de couverture - ESSMS publics

(page 2/2)

Emprunts couverts (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Instrument de couverture (swap de taux)								Instrument de couverture (option)		
	Taux payé				Taux reçu				Niveau de l'option (en taux)	Prime (en taux)	
	Type de taux	Formule de calcul du taux d'intérêt	Taux d'intérêt	Montant des intérêts payés sur l'exercice	Type de taux	Formule de calcul du taux d'intérêt	Taux d'intérêt	Montant des intérêts reçus sur l'exercice		reçues	reçues
1	2	3	4		2	3	4				
Taux fixe (total)											
Taux variable simple (total)											
Taux complexe (total)											
TOTAL				0.00				0.00			

1 : Classer les emprunts selon le type de taux avant opération de couverture
2 : F : fixe ; V : variable ; C : complexe
3 : Pour la dernière échéance payée sur l'exercice, indiquer la formule de calcul du taux d'intérêt lorsque celui-ci est complexe, sinon la référence fixe ou variable du taux d'intérêt
4 : Pour la dernière échéance payée sur l'exercice, indiquer le taux d'intérêt en pourcentage

4.3.3.2.8. Echancier flux de trésorerie - ESSMS publics

Catégories d'emprunts	Echéancier						
	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	+ 5 ans	Total
Emprunts non structurés (cotés 1A)	84 213,68	81 972,36	81 671,30	63 566,56	63 566,56	223 766,68	598 757,14
Capital	80,395.68	78,868.34	79,269.80	61,757.49	62,164.65	220,203.28	582,659.24
Intérêts	3,818.00	3,104.02	2,401.50	1,809.07	1,401.91	3,563.40	16,097.90
Emprunts structurés – risque limité (cotés 1B, 2B, 2A, 3A, 3B et 3C)							
Capital	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Intérêts	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Emprunts structurés – risque élevé (non cités ci-dessus)							
Capital	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Intérêts	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Emprunts « hors charte Gissler » (6F)							
Capital	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Intérêts	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL TOUTES CATEGORIES	84 213,68	81 972,36	81 671,30	63 566,56	63 566,56	223 766,68	598 757,14
Capital	80,395.68	78,868.34	79,269.80	61,757.49	62,164.65	220,203.28	582,659.24
Intérêts	3,818.00	3,104.02	2,401.50	1,809.07	1,401.91	3,563.40	16,097.90

BUDGET RESTAURATION A DOMICILE

4.3.3.1 Tableau des emprunts en cours (établissements et services sociaux et médico-sociaux - ESSMS privés)

Organisme prêteur	Date de souscription	Durée (années)	Taux %	Capital emprunté	Dette en fin d'exercice précédent		Remboursement du capital de l'année N	Montant des intérêts de l'année N
					Capital	Intérêt		
Caisse d'Epargne Franche-Comté	10/01/2020	7.00	0.400	150,000.00	70,165.08	492.13	21,492.23	248.45
TOTAL				150,000.00	70,165.08	492.13	21,492.23	248.45

4.3.3.2.1. Information générale sur l'état de la dette financière (hors crédits de trésorerie) - ESSMS publics

N° Compte	Dette en fin d'exercice N-1 (1)	Exercice N		
		Nouveaux emprunts (2)	Remboursements en capital (3)	Dette en fin d'exercice N (4)
C/163 Emprunts obligataires in fine				
C/163 Emprunts obligataires in fine				
C/164 Emprunts auprès des établissements de crédit	70,165.08		21,492.23	48,672.85
C/ 1641 Emprunts en euros	70,165.08		21,492.23	48,672.85
C/ 1643 Emprunts en devises				
C/ 1644 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie				
C/167 Emprunts assortis de conditions particulières				
C/ 1675 Autres emprunts obligataires				
C/ 1678 Autres prêts assortis de conditions particulières				
C/168 Autres emprunts et dettes assimilées (sauf ICNE*)				
C/ 1681 Autres emprunts				
C/ 1687 Autres dettes				
TOTAL	70,165.08	0.00	21,492.23	48,672.85

(1) : Balance de sortie N-1

* ICNE : intérêts courus non échus

(2) : Masse débitrices de N

(3) : Masse créditrices de N

(4) : Balance de sortie N

Récapitulatif par prêteur

Prêteur	Encours au 31/12
Caisse d'Epargne Franche-Comté	48,672.85

Profil d'extinction de la dette financière existant au 31 décembre N

Exercice	Remboursement en capital**	Capital restant dû
2024	21,492.23	48,672.85
2025	21,578.33	27,094.52
2026	21,664.78	5,429.74
2027	5,429.74	0.00

**Opérations réelles correspondant à des décaissements effectifs

4.3.3.2. Informations complémentaires sur l'état de la dette financière (hors crédits de trésorerie) (1/2) - ESSMS publics

N° Compte	CARACTERISTIQUES GENERALES A L'ORIGINE DU CONTRAT															NIVEAU DE RISQUE						
	Numéro de contrat	Etablissement de crédit	Date de signature du contrat	Date de consolidation du prêt	Montant nominal contractuel	Type de taux d'intérêt	Formule de calcul du taux d'intérêt	Taux d'intérêt	Taux actuariel initial	Devise	Modalité de remboursement du capital	Périodicité de remboursement du capital	Remboursement anticipé (oui/non)	Montant des pénalités de remboursement anticipé	Couverture (oui/non)	Niveau de risque	Si risque > 2A					
																	Date de passage en phase structurée	Date d'échéance de la phase structurée	Formule de calcul de la phase structurée			
				1	2	3	4	5						6	7		8	9	10	11	12	
C/163 Emprunts obligataires in fine																						
C/163 Emprunts obligataires in fine																						
C/164 Emprunts auprès des établissements de crédit					150,000.00																	
C/ 1641 Emprunts en euros																						
5861860	5861860	Caisse d'Epargne Franche-Comté	1/10/2020	1/25/2020	150,000.00	F	FIXE	0.4000	0.3999	EURO	P	T		0.00		1A						
C/ 1643 Emprunts en devises																						
C/ 1644 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie																						
C/167 Emprunts assortis de conditions particulières																						
C/ 1675 Autres emprunts obligataires																						
C/ 1678 Autres prêts assortis de conditions particulières																						
C/168 Autres emprunts et dettes assimilées (sauf ICNE*)																						
C/ 1681 Autres emprunts																						
C/ 1687 Autres dettes																						
TOTAL					150,000.00									0.00								

1: date à partir de laquelle les fonds sont amortis

2 : Montant emprunté à l'origine

3 : F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)

4 : indiquer la formule entière de calcul du taux d'intérêt lorsque celui-ci est complexe, ou, en l'absence de taux d'intérêt complexe, la référence fixe ou variable du taux d'intérêt à l'origine du contrat (ex. Euribor 3 mois)

5: Taux servant de base pour le calcul des intérêts de l'emprunt : taux à exprimer en pourcentage

6: I : in fine, P : progressif, AC : amortissements constants, D : dégressif, V : variable

7: A : annuelle, T : trimestriel, M : mensuel, S : semestriel

8 : Si l'emprunt fait l'objet d'une opération de couverture, il convient de compléter les tableaux sur les opérations de couverture

9 : Catégorie d'emprunt prévue dans la charte "Gissler"

10 : Date de la première échéance payée sur la phase structurée

11 : Date de la dernière échéance payée sur la phase structurée

4.3.3.2.3. Informations complémentaires sur l'état de la dette financière (hors crédits de trésorerie) (2/2) - ESSMS publics

N° Compte	CARACTERISTIQUES GENERALES DU CONTRAT AU 31/12/N										
	Annuité de l'exercice		Type de taux d'intérêt	Formule de calcul du taux d'intérêt	Taux d'intérêt	Taux actuariel	Remboursement anticipé		Couverture	Capital restant dû	
	Échéance de l'exercice - capital	Échéance de l'exercice - intérêts					Montant remboursé en N	Valorisation du coût de sortie au 31/12/N		Au 31/12/N	Au 31/12/N-1
			1	2	3	4	5	6	7		
C/163 Emprunts obligataires in fine											
C/163 Emprunts obligataires in fine											
C/164 Emprunts auprès des établissements de crédit	21,492.23	248.45								48,672.85	70,165.08
C/ 1641 Emprunts en euros											
5861860	21,492.23	248.45	F	FIXE	0.4000	0.4002	0.00	0.00	0.00	48,672.85	70,165.08
C/ 1643 Emprunts en devises											
C/ 1644 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie											
C/167 Emprunts assortis de conditions particulières											
C/ 1675 Autres emprunts obligataires											
C/ 1678 Autres prêts assortis de conditions particulières											
C/168 Autres emprunts et dettes assimilées (sauf ICNE*)											
C/ 1681 Autres emprunts											
C/ 1687 Autres dettes											
TOTAL	21,492.23	248.45					0.00	0.00	0.00	48,672.85	70,165.08

1 : pour la dernière échéance payée sur l'exercice N, indiquer F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)

2 : pour la dernière échéance payée sur l'exercice N, indiquer la formule de calcul du taux d'intérêt lorsque celui-ci est complexe, ou, en l'absence de taux d'intérêt complexe, la référence fixe ou variable du taux d'intérêt

3 : pour la dernière échéance payée sur l'exercice N, indiquer le taux d'intérêt en pourcentage

4 : Taux effectif de l'emprunt d'une durée d'un an dont les intérêts sont payés à l'échéance d'un an

5 : Montant remboursé en cas de remboursement anticipé partiel

6 : Inscrivez le montant des pénalités de remboursement anticipé payé en N

7: En cas d'opération de couverture, indiquer le montant couvert

4.3.3.2.4. Etat des crédits de trésorerie - ESSMS publics

N° Compte	Numéro de contrat	Date d'autorisation de la ligne	Montant max. autorisé au 31/12/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
					Remboursement du tirage	Montant des intérêts remboursés en N	
						1	
C/519 Crédit de trésorerie							
C/51931 Lignes de crédit de trésorerie							
C/51932 Ligne de crédit de trésorerie liée à un emprunt							

1 : y compris les commissions de non utilisation et autres frais payés sur l'exercice au titre de la ligne

4.3.3.2.5. Informations complémentaires sur l'état de la dette financière à moyen et long terme - Typologie de l'encours de dette (*) - ESSMS publics

Structure	Indices sous-jacents	Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Écarts d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Écarts d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	100,00 %					
	Montant en euros	48,672.85					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

4.3.3.2.6. Informations complémentaires sur l'état de la dette financière à moyen et long terme - Détail des opérations de couverture - ESSMS publics

Emprunts couverts				Instrument de couverture							
Emprunts couverts (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Capital restant dû au 31/12N	Formule de calcul du taux d'intérêt (avant couverture)	Niveau de risque selon la charte "Gissler"	Organisme cocontractant	N° de contrat	Type de couverture	Nature de la couverture (change ou taux)	Capital restant dû couvert au 31/12N	Date début de contrat	Date fin de contrat	Niveau de risque selon la charte "Gissler" après couverture
1		2				3					
Taux fixe (total)											
Taux variable simple (total)											
Taux complexe (total)											
TOTAL	0.00							0.00			

1 : Classer les emprunts selon le type de taux avant couverture

2 : Pour la dernière échéance payée sur l'exercice, indiquer la formule de calcul du taux d'intérêt lorsque celui-ci est complexe, sinon la référence fixe ou variable du taux d'intérêt

3 : Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption)

Emprunts couverts (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Instrument de couverture (swap de taux)								Instrument de couverture (option)		
	Taux payé				Taux reçu				Niveau de l'option (en taux)	Prime (en taux)	
	Type de taux	Formule de calcul du taux d'intérêt	Taux d'intérêt	Montant des intérêts payés sur l'exercice	Type de taux	Formule de calcul du taux d'intérêt	Taux d'intérêt	Montant des intérêts reçus sur l'exercice		reçues	reçues
1	2	3	4		2	3	4				
Taux fixe (total)											
Taux variable simple (total)											
Taux complexe (total)											
TOTAL				0.00				0.00			

1 : Classer les emprunts selon le type de taux avant opération de couverture

2 : F : fixe ; V : variable ; C : complexe

3 : Pour la dernière échéance payée sur l'exercice, indiquer la formule de calcul du taux d'intérêt lorsque celui-ci est complexe, sinon la référence fixe ou variable du taux d'intérêt

4 : Pour la dernière échéance payée sur l'exercice, indiquer le taux d'intérêt en pourcentage

4.3.3.2.6. Informations complémentaires sur l'état de la dette financière à moyen et long terme - Détail des opérations de couverture - ESSMS publics

(page 2/2)

Emprunts couverts (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Instrument de couverture (swap de taux)								Instrument de couverture (option)		
	Taux payé				Taux reçu				Niveau de l'option (en taux)	Prime (en taux)	
	Type de taux	Formule de calcul du taux d'intérêt	Taux d'intérêt	Montant des intérêts payés sur l'exercice	Type de taux	Formule de calcul du taux d'intérêt	Taux d'intérêt	Montant des intérêts reçus sur l'exercice		reçues	reçues
1	2	3	4		2	3	4				
Taux fixe (total)											
Taux variable simple (total)											
Taux complexe (total)											
TOTAL				0.00				0.00			

1 : Classer les emprunts selon le type de taux avant opération de couverture
2 : F : fixe ; V : variable ; C : complexe
3 : Pour la dernière échéance payée sur l'exercice, indiquer la formule de calcul du taux d'intérêt lorsque celui-ci est complexe, sinon la référence fixe ou variable du taux d'intérêt
4 : Pour la dernière échéance payée sur l'exercice, indiquer le taux d'intérêt en pourcentage

4.3.3.2.8. Echancier flux de trésorerie - ESSMS publics

Catégories d'emprunts	Echéancier						
	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	+ 5 ans	Total
Emprunts non structurés (cotés 1A)	21 740,68	21 740,68	21 740,68	5 435,17			70 657,21
Capital	21,492.23	21,578.33	21,664.78	5,429.74	0.00	0.00	70,165.08
Intérêts	248.45	162.35	75.90	5.43	0.00	0.00	492.13
Emprunts structurés – risque limité (cotés 1B, 2B, 2A, 3A, 3B et 3C)							
Capital	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Intérêts	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Emprunts structurés – risque élevé (non cités ci-dessus)							
Capital	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Intérêts	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Emprunts « hors charte Gissler » (6F)							
Capital	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Intérêts	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL TOUTES CATEGORIES	21 740,68	21 740,68	21 740,68	5 435,17			70 657,21
Capital	21,492.23	21,578.33	21,664.78	5,429.74	0.00	0.00	70,165.08
Intérêts	248.45	162.35	75.90	5.43	0.00	0.00	492.13

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Finances

Affaire suivie par : Jonathan SCHEBATH
Courriel : jonathan.schebath@besancon.fr
Tél. 03 81 41 21 20
N/Réf. : SG/JS

Besançon, le 24/01/2024

**Objet : Reports
de crédits d'investissement
2023**

DETAIL DES REPORTS DE CREDITS 2023 PAR IMPUTATION

Budget		BUDGET PRINCIPAL						
Section		INVESTISSEMENT						
Sens		DEPENSE						
Imputation					Service			Montant voté
Chap	Fct	Nature	n°LC	Libellé	Gest.	Util.	Opération	
21	424	21828	26631	AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	32000	23200		26 981.40 €
21	424	21828	28839	AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	32000	20400		27 968.40 €
		21828		<i>Sous-total de la nature 21828 AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT : 54 949,80 €</i>				
21	412	21838	23314	AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	32000	13000		2 135.86 €
21	423	21838	28825	AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	32000	40000		967.64 €
		21838		<i>Sous-total de la nature 21838 AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE : 3 103,50 €</i>				
21	020	21848	25481	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERS	32900	00100		910.74 €
21	424	21848	24375	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERS	32900	24300		737.60 €
21	424	21848	30933	MOBILIER	32900	28000		1 776.08 €
		21848		<i>Sous-total de la nature 21848 AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERS : 3 424,42 €</i>				
21	020	2188	25482	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	32900	00100		65.00 €
21	412	2188	26614	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	32900	13000		400.00 €
21	424	2188	24376	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	32900	24300		179.00 €
21	424	2188	25559	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	32900	24700		418.00 €
21	424	2188	27718	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	32900	24000		779.66 €
		2188		<i>Sous-total de la nature 2188 AUTRES : 1 841,66 €</i>				
21				<i>Sous-total du chapitre 21 : 63 319,38 €</i>				
Imputation					Service			Montant voté
Chap	Fct	Nature	n°LC	Libellé	Gest.	Util.	Opération	
23	020	2313	28803	CONSTRUCTIONS	32900	00100		315 247.80 €
23	424	2313	28804	CONSTRUCTIONS	32900	24000		18 142.36 €
		2313		<i>Sous-total de la nature 2313 CONSTRUCTIONS : 333 390,16 €</i>				
23	020	2314	26612	CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI	32900	00100		630.00 €
		2314		<i>Sous-total de la nature 2314 CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI : 630,00 €</i>				
23				<i>Sous-total du chapitre 23 : 334 020,16 €</i>				
TOTAL DES REPORTS POUR LES DEPENSES EN INVESTISSEMENT								397 339.54 €

Budget	BUDGET PRINCIPAL
Section	INVESTISSEMENT
Sens	RECETTE

Imputation					Service			Montant voté
Chap	Fct	Nature	n°LC	Libellé	Gest.	Util.	Opération	
13	02	1322	29869	SUB. D'EQUIP. NON TRANSFERABLE - REGION	00100	00100		80 000,00 €
		1322			<i>Sous-total de la nature 1322 REGIONS : 80 000,00 €</i>			
13					<i>Sous-total du chapitre 13 : 80 000,00 €</i>			
TOTAL DES REPORTS POUR LES RECETTES EN INVESTISSEMENT								80 000,00 €

Budget	CHRS
Section	INVESTISSEMENT
Sens	DEPENSE

Imputation					Service			Montant voté
Chap	Fct	Nature	n°LC	Libellé	Gest.	Util.	Opération	
21		2184	14369	MOBILIER	32900	24200		811,12 €
		2184			<i>Sous-total de la nature 2184 MOBILIER : 811,12 €</i>			
21		2188	14370	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	32900	24200		853,00 €
		2188			<i>Sous-total de la nature 2188 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES : 853,00 €</i>			
21					<i>Sous-total du chapitre 21 : 1 664,12 €</i>			
TOTAL DES REPORTS POUR LES DEPENSES EN INVESTISSEMENT								1 664,12 €

Budget	RESIDENCES AUTONOMIE
Section	INVESTISSEMENT
Sens	DEPENSE

Imputation					Service			Montant voté
Chap	Fct	Nature	n°LC	Libellé	Gest.	Util.	Opération	
23		2313	15394	CONSTRUCTIONS SUR SOL PROPRE	32900	43911		19 556,11 €
		2313			<i>Sous-total de la nature 2313 CONSTRUCTIONS SUR SOL PROPRE : 19 556,11 €</i>			
23					<i>Sous-total du chapitre 23 : 19 556,11 €</i>			
TOTAL DES REPORTS POUR LES DEPENSES EN INVESTISSEMENT								19 556,11 €

Budget	ESCAPADE
Section	INVESTISSEMENT
Sens	DEPENSE

Imputation					Service			Montant voté
Chap	Fct	Nature	n°LC	Libellé	Gest.	Util.	Opération	
20		2013	13258	FRAIS D'EVALUATION	32000	43711		6 912,00 €
		2013			<i>Sous-total de la nature 2013 FRAIS D'EVALUATION : 6 912,00 €</i>			
20					<i>Sous-total du chapitre 20 : 6 912,00 €</i>			
TOTAL DES REPORTS POUR LES DEPENSES EN INVESTISSEMENT								6 912,00 €

Budget	SSIAD
Section	INVESTISSEMENT
Sens	DEPENSE

Imputation					Service			Montant voté
Chap	Fct	Nature	n°LC	Libellé	Gest.	Util.	Opération	
21		2182	40	MATERIEL DE TRANSPORT	32000	41170		34 534,36 €
		2182			<i>Sous-total de la nature 2182 MATERIEL DE TRANSPORT : 34 534,36 €</i>			
21					<i>Sous-total du chapitre 21 : 34 534,36 €</i>			
TOTAL DES REPORTS POUR LES DEPENSES EN INVESTISSEMENT								34 534,36 €

Budget	LHSS
Section	INVESTISSEMENT
Sens	DEPENSE

Imputation					Service			Montant voté
Chap	Fct	Nature	n°LC	Libellé	Gest.	Util.	Opération	
21		2184	4049	CP 133 - MOBILIER	32900	24600		368.80 €
		2184		<i>Sous-total de la nature 2184 MOBILIER : 368,80 €</i>				
21		2188	5051	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	32900	24600		4 024.00 €
		2188		<i>Sous-total de la nature 2188 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES : 4 024,00 €</i>				
21				<i>Sous-total du chapitre 21 : 4 392,80 €</i>				
Imputation					Service			Montant voté
Chap	Fct	Nature	n°LC	Libellé	Gest.	Util.	Opération	
23		2313	12097	CONSTRUCTIONS SOL PROPRE	32900	24600		29 880.00 €
		2313		<i>Sous-total de la nature 2313 CONSTRUCTIONS SOL PROPRE : 29 880,00 €</i>				
23				<i>Sous-total du chapitre 23 : 29 880,00 €</i>				
TOTAL DES REPORTS POUR LES DEPENSES EN INVESTISSEMENT								34 272.80 €

Par déléation,
La Vice-présidente,
Sylvie WANLIN



Document signé électroniquement



SECRETARIAT GÉNÉRAL
Finances

Affaire suivie par : Jonathan SCHEBATH
Courriel : jonathan.schebath@besancon.fr
Tél. 03 81 41 21 20
N/Réf. : SG/JS

Besançon, le 24/01/2024

**Objet : Reports
de crédits d'investissement
2023 - Récapitulatif**

RECAPITULATIF DES SOMMES ENGAGEES NON MANDATEES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2023

INTITULE		DEPENSES	RECETTES
BUDGET PRINCIPAL	INVESTISSEMENT	397 339,54	80 000,00
BUDGET CHRS	INVESTISSEMENT	1 664,12	
BUDGET RESIDENCES AUTONOMIE	INVESTISSEMENT	19 556,11	
BUDGET ESCAPADE	INVESTISSEMENT	6 912,00	
BUDGET SSIAD	INVESTISSEMENT	34 534,36	
BUDGET LHSS	INVESTISSEMENT	34 272,80	
TOTAL INVESTISSEMENT		494 278,93	80 000,00

Par délégation,
La Vice-présidente,
Sylvie WANLIN

Document signé électroniquement

ETAT RECAPITULATIF DES DEPLACEMENTS BUDGETAIRES EFFECTUES AU COURS DE L'EXERCICE 2023

01 - BUDGET PRINCIPAL					
D / R	SECTION	CHAPITRE	RUBRIQUE	NATURE	MONTANT
DEPENSE	FONCTIONNEMENT	011	02	60612	19 068,03
			02	60623	-250
			02	60628	5 980
			02	60632	-3 702,35
			02	60636	-67
			02	6064	-250
			02	6068	195
			02	6132	-1 600
			02	614	4 200
			02	615221	-36 200,43
			02	61558	1 338,74
			02	6156	12 439,5
			02	6168	-6 572,05
			02	617	1 733
			02	6184	1 945
			02	6226	-3 240
			02	6228	-1 875
			02	6231	2 000
			02	6237	-21 098
			02	6244	-300
			02	6256	1 749
			02	6257	-211
			02	6261	900
			02	6262	-27 337
			02	627	4 755
			02	6281	2 391
			02	6282	-1 000
			02	62871	-16 241
			02	62878	-6 610

ETAT RECAPITULATIF DES DEPLACEMENTS BUDGETAIRES EFFECTUES AU COURS DE L'EXERCICE 2023

DEPENSE	FONCTIONNEMENT				
		02	6355		235
		02	637		115
		5230	60612		3 213,93
		5230	60623		765
		5230	60628		6 071
		5230	60632		158,4
		5230	6132		690
		5230	614		1 000
		5230	615221		-1 432,53
		5230	61558		-550,38
		5230	6156		1 230
		5230	6184		-2 888
		5230	6188		6 058
		5230	6237		-11 598
		5230	6256		-94
		5230	6281		1 173
		5230	6282		232
		5232	60611		260,8
		5232	60612		15 966,33
		5232	60623		-1 124
		5232	60628		-133
		5232	60632		-1 707
		5232	611		-782,91
		5232	6132		11 459
		5232	614		-20
		5232	615221		4 509,04
		5232	61558		1 864,87
		5232	6156		2 013,29
		5232	6184		3 934
		5232	6188		-3 040
		5232	6226		1 800
		5232	6256		1 148
		5232	62878		757

ETAT RECAPITULATIF DES DEPLACEMENTS BUDGETAIRES EFFECTUES AU COURS DE L'EXERCICE 2023

DEPENSE	FONCTIONNEMENT			
		5232	6288	132
		5233	60611	-9 312,39
		5233	60612	-16 245,64
		5233	60623	250
		5233	60632	-1 265
		5233	60636	1 718
		5233	611	-6,24
		5233	6132	19 465
		5233	614	1 461
		5233	615221	41 572,51
		5233	61558	-1 355,97
		5233	6156	-8 320,04
		5233	6184	-1 780
		5233	6188	-213
		5233	6256	695
		5233	62872	3 400
		5233	62878	8 900
		5234	6237	-3 000
		5234	6256	-36
		5234	6288	146
		610	60623	52 218
		610	6184	-320
		610	6185	-400
		610	6188	-118 342,51
		610	6232	31 886,64
		610	6237	45,96
		610	6247	-160
		610	6256	-229
		610	6261	12 230,4
		611	60623	5 000
		611	60631	3 095,47
		611	60632	-2 490
		611	60636	-1 502,47

ETAT RECAPITULATIF DES DEPLACEMENTS BUDGETAIRES EFFECTUES AU COURS DE L'EXERCICE 2023

DEPENSE	FONCTIONNEMENT		611	615221	-984,64
			611	61558	-903
			611	6156	984,64
			611	62872	500
			611	6288	3 000
			612	60612	1 137
			612	60623	213
			612	6132	2 000
			612	614	2 500
			612	615221	-100
			612	61558	-800
			612	6156	323
			612	6184	10
			612	6188	1 444
			612	6256	14
		011		Somme :	0
D / R	SECTION	CHAPITRE	RUBRIQUE	NATURE	MONTANT
		012	02	6215	6 032
			02	6336	717,55
			02	64111	-11 279,3
			02	64112	3 480,74
			02	64118	27 329,25
			02	64118-6	-2 967,47
			02	64131	7 475,1
			02	64131-6	-5 768,35
			02	64138-6	199,97
			02	6417	-34 814,6
			02	6451	3 193,04
			02	6453	-4 755,93
			02	6454	796,27
			02	6456	6 201
			02	6457	-3
			02	6475	6 226,8

ETAT RECAPITULATIF DES DEPLACEMENTS BUDGETAIRES EFFECTUES AU COURS DE L'EXERCICE 2023

DEPENSE	FONCTIONNEMENT				
		02	6488		-2 145,07
		5230	6336		455
		5230	64111		-51 415,9
		5230	64112		-2 935
		5230	64118		10 009
		5230	64118-6		211
		5230	64131		-25 839,1
		5230	64138-6		72,85
		5230	6451		2 646
		5230	6453		-11 704
		5230	6454		-550,85
		5230	6475		201
		5230	6488		1 284
		5232	6336		806
		5232	64111		-5 483
		5232	64112		-5 017
		5232	64118		20 845,91
		5232	64118-6		-2 111,91
		5232	64131		29 903
		5232	64138		-5 007
		5232	64138-6		-9 797
		5232	6451		7 741
		5232	6453		-3 320
		5232	6454		1 389
		5232	6475		20
		5232	6488		1 855
		5233	6336		947
		5233	64111		-32 791,2
		5233	64112		-2 887,73
		5233	64118		4 384,56
		5233	64118-6		-1 980,39
		5233	64131		55 036
		5233	64138		-2 743

ETAT RECAPITULATIF DES DEPLACEMENTS BUDGETAIRES EFFECTUES AU COURS DE L'EXERCICE 2023

DEPENSE	FONCTIONNEMENT				
			5233	64138-6	-373,33
			5233	6451	18 913,27
			5233	6453	-3 435
			5233	6454	1 346
			5233	6475	274
			5233	6488	525,82
			5234	6336	160
			5234	64111	1 657
			5234	64118	2 490
			5234	64118-6	-2 326,14
			5234	64131	1 009
			5234	64138-6	1 773,14
			5234	6451	1 611
			5234	6453	1 729
			5234	6454	85
			5234	6488	420
			610	64111	-5 145
			610	64118	-1 826
			610	64118-6	-434
			610	6451	-850
			610	6453	-1 900
			611	6336	509
			611	64111	-42 986
			611	64112	2
			611	64118	7 511,23
			611	64118-6	-1 207,39
			611	64131	68 618
			611	64138-6	1 762
			611	6451	18 347
			611	6453	-3 474,84
			611	6454	-84
			611	6475	-100
			611	6488	230

ETAT RECAPITULATIF DES DEPLACEMENTS BUDGETAIRES EFFECTUES AU COURS DE L'EXERCICE 2023

DEPENSE	FONCTIONNEMENT		612	6336	17
			612	64111	-36 262
			612	64112	-1 987
			612	64114	150
			612	64118	7 187
			612	64118-6	-4 399
			612	64131	5 820
			612	6451	-7 636
			612	6453	-3 490
			612	6454	212
			612	6488	1 416
		012		Somme :	0
D / R	SECTION	CHAPITRE	RUBRIQUE	NATURE	MONTANT
		65	02	6512	420
			02	6532	-2 000
			02	6541	212,32
			02	6574	2 180
			5230	6541	1 906
			5230	6574	-7 190
			5230	658	30 060
			5233	6541	8
			5234	6542	-2 806
			5234	6561	-22 000
			5234	6562	-1 060
			611	6541	68,68
			612	6541	201
		65		Somme :	0
D / R	SECTION	CHAPITRE	RUBRIQUE	NATURE	MONTANT
		67	02	6715	-1 779,6
			02	673	2 085,97
			5233	673	-2 287,17
			5234	678	170
			611	673	1 698,8

ETAT RECAPITULATIF DES DEPLACEMENTS BUDGETAIRES EFFECTUES AU COURS DE L'EXERCICE 2023

DEPENSE	FONCTIONNEMENT		612	673	112
		67		Somme :	0
D / R	SECTION	CHAPITRE	RUBRIQUE	NATURE	MONTANT
	INVESTISSEMENT	20	02	203	-2 170
			02	205	2 170
		20		Somme :	0
D / R	SECTION	CHAPITRE	RUBRIQUE	NATURE	MONTANT
		21	02	2183	-10 931
			02	2184	-3 508,73
			02	2188	-3 344
			5230	2183	6 931
			5230	2184	-83
			5232	2184	5 200
			5232	2188	300
			5233	2183	3 000
			5233	2184	349
			5233	2188	-6
			610	2183	1 000
			611	2184	328,73
			611	2188	764
		21		Somme :	0
D / R	SECTION	CHAPITRE	RUBRIQUE	NATURE	MONTANT
		23	01	2313	13 590
			5230	2313	-49 090
			5232	2313	-20 000
			5233	2313	48 000
			611	2313	7 500
		23		Somme :	0
				Somme :	0

ETAT RECAPITULATIF DES DEPLACEMENTS BUDGETAIRES EFFECTUES AU COURS DE L'EXERCICE 2023

04 - CHRS					
D / R	SECTION	CHAPITRE	RUBRIQUE	NATURE	MONTANT
DEPENSE	FONCTIONNEMENT	011		6256	38,79
				6288	-38,79
		011		Somme :	0
D / R	SECTION	CHAPITRE	RUBRIQUE	NATURE	MONTANT
		012		6228	2 750
				6333	492
				64111	-10 542
				64112	-5 208
				64113	-1 820
				64113-6	-415,9
				64114	2 730
				64115	1 150
				641182	6 188
				641185	598
				641186	1 002
				64151	-6 975,53
				641582	2 570
				641585	678
				641586	1 201
				641588	4 212,34
				641588-6	134,09
				64511	-439
				64513	-475
				64514	1 201
				64515	945
				6475	-51
				6488	75
		012		Somme :	0
D / R	SECTION	CHAPITRE	RUBRIQUE	NATURE	MONTANT

ETAT RECAPITULATIF DES DEPLACEMENTS BUDGETAIRES EFFECTUES AU COURS DE L'EXERCICE 2023

DEPENSE	FONCTIONNEMENT	016			
				6132	54
				6188	-255
				6541	939
				6558	297
				6582	-1 000
				6588	-10
				6611	-25
		016		Somme :	0
				Somme :	0

ETAT RECAPITULATIF DES DEPLACEMENTS BUDGETAIRES EFFECTUES AU COURS DE L'EXERCICE 2023

15 - RESIDENCES AUTONOMIE					
D / R	SECTION	CHAPITRE	RUBRIQUE	NATURE	MONTANT
DEPENSE	FONCTIONNEMENT	011		60611	-14 035,67
				60612	-5 376,33
				60613	-5 000
				60622	99,3
				60623	3 092
				606268	-1 979,16
				6241	1 260
				6262	270
				6281	1 032,86
				6287	20 907
				6288	-270
		011		Somme :	0
D / R	SECTION	CHAPITRE	RUBRIQUE	NATURE	MONTANT
		012		62113	-28 148,17
				622311	-452
				6228	713,17
				6333	994
				64111	-244 093
				64112	-18 505,26
				64113	8 754
				64113-6	-29 942,14
				64114	12 886,86
				64115	2 415
				641182	35 721
				641183	8 518
				64151	198 320,35
				641582	9 739
				641583	3 652
				641586	24 560

ETAT RECAPITULATIF DES DEPLACEMENTS BUDGETAIRES EFFECTUES AU COURS DE L'EXERCICE 2023

DEPENSE	FONCTIONNEMENT			641588	26 641
				641588-6	-7 129,04
				64511	46 547,83
				64513	13 672
				64514	877
				64515	-65 299
				6475	-90,6
				6488	-352
		012		Somme :	0
D / R	SECTION	CHAPITRE	RUBRIQUE	NATURE	MONTANT
		016		6132	-11 151,3
				61352	2 026,45
				614	-2 967
				61521	-4 200
				61558	-1 636
				61568	-164
				6161	1 073,55
				6188	10 551,3
				627	600
				63512	4 200
				6541	1 667
				673	-104,23
				678	104,23
		016		Somme :	0
D / R	SECTION	CHAPITRE	RUBRIQUE	NATURE	MONTANT
	INVESTISSEMENT	21		2184	924
				2188	-924
		21		Somme :	0
				Somme :	0

ETAT RECAPITULATIF DES DEPLACEMENTS BUDGETAIRES EFFECTUES AU COURS DE L'EXERCICE 2023

19 - ESCAPADE					
D / R	SECTION	CHAPITRE	RUBRIQUE	NATURE	MONTANT
DEPENSE	FONCTIONNEMENT	011		60622	-329,87
				606268	-1 496,22
				6283	332
				6287	1 494,09
		011		Somme :	0
D / R	SECTION	CHAPITRE	RUBRIQUE	NATURE	MONTANT
		012		6228	-5 689
				6333	748,95
				64111	-34 069,52
				64112	-99,56
				64113	5 318
				64113-6	3 155,21
				64114	269,56
				64115	465
				641182	8 470
				641183	2 847
				64131	9 185
				64151	-4 588,73
				641582	4 800
				641583	2 058
				641588	1 975
				641588-6	-882,12
				64511	2 149,72
				64513	2 353,57
				64514	1 871
				64515	431,92
				6475	-103
				6488	-666
		012		Somme :	0

ETAT RECAPITULATIF DES DEPLACEMENTS BUDGETAIRES EFFECTUES AU COURS DE L'EXERCICE 2023

D / R	SECTION	CHAPITRE	RUBRIQUE	NATURE	MONTANT
DEPENSE	FONCTIONNEMENT	016		6182	-1
				627	3
				6541	1
				673	-3
		016		Somme :	0
				Somme :	0

ETAT RECAPITULATIF DES DEPLACEMENTS BUDGETAIRES EFFECTUES AU COURS DE L'EXERCICE 2023

20 - SSIAD					
D / R	SECTION	CHAPITRE	RUBRIQUE	NATURE	MONTANT
DEPENSE	FONCTIONNEMENT	011		606268	-5
				6256	5
		011		Somme :	0
D / R	SECTION	CHAPITRE	RUBRIQUE	NATURE	MONTANT
		012		62113	-24 440
				622321	42 414,99
				6333	760
				64111	-78 483,56
				64112	-1 366,8
				64113	-28 159
				64113-6	-5 972,91
				64114	1 204
				64115	1 700,8
				641182	28 080,19
				641183	10 979
				641186	5 723
				64131	-77 616
				641388	-6 581
				641388-6	-2 006
				64151	91 136,49
				641582	17 260
				641583	7 231
				641586	4 757
				641588	12 466,51
				641588-6	3 884,86
				64511	25 421
				64513	-4 970
				64514	4 300
				64515	-28 183

ETAT RECAPITULATIF DES DEPLACEMENTS BUDGETAIRES EFFECTUES AU COURS DE L'EXERCICE 2023

DEPENSE	FONCTIONNEMENT			6475	-210
				6488	669,43
		012		Somme :	0
D / R	SECTION	CHAPITRE	RUBRIQUE	NATURE	MONTANT
		016		61561	-400
				6184	-1 042,23
				623	-405
				678	1 847,23
		016		Somme :	0
				Somme :	0

ETAT RECAPITULATIF DES DEPLACEMENTS BUDGETAIRES EFFECTUES AU COURS DE L'EXERCICE 2023

21 - AIDE A DOMICILE					
D / R	SECTION	CHAPITRE	RUBRIQUE	NATURE	MONTANT
DEPENSE	FONCTIONNEMENT	011		606268	-265
				6068	265
				6256	212
				6261	-212
		011		Somme :	0
D / R	SECTION	CHAPITRE	RUBRIQUE	NATURE	MONTANT
		012		6333	-160
				64111	-121 000
				64112	-42 566
				64113	26 000
				64113-6	-10
				64114	28 000
				64115	15 228
				641182	45 700
				641183	560
				641186	10 000
				64151	-41 500
				641582	40 000
				641586	5 000
				641588	17 000
				64511	-37 900
				64514	-23 600
				64515	77 000
				6488	2 248
		012		Somme :	0
D / R	SECTION	CHAPITRE	RUBRIQUE	NATURE	MONTANT
		016		61358	360
				6184	-10 860
				623	-11 000

ETAT RECAPITULATIF DES DEPLACEMENTS BUDGETAIRES EFFECTUES AU COURS DE L'EXERCICE 2023

DEPENSE	FONCTIONNEMENT			6358	500
				6541	25 000
				6542	-1 000
				6588	392,3
				673	-3 392,3
		016		Somme :	0
D / R	SECTION	CHAPITRE	RUBRIQUE	NATURE	MONTANT
	INVESTISSEMENT	21		2183	1 000
				2188	-1 000
		21		Somme :	0
				Somme :	0

ETAT RECAPITULATIF DES DEPLACEMENTS BUDGETAIRES EFFECTUES AU COURS DE L'EXERCICE 2023

23 - RAD					
D / R	SECTION	CHAPITRE	RUBRIQUE	NATURE	MONTANT
DEPENSE	FONCTIONNEMENT	012		6333	390
				64111	-11 634
				64112	-5 038
				64113	15 970
				64113-6	-820,1
				64114	4 850
				64115	858
				64131	-7 652,96
				641388	-393
				641388-6	-745
				64151	-3 541
				641588	4 740,1
				641588-6	1 752,96
				64511	-3 178
				64513	3 700
				64514	1 993
				64515	-3 292
				6488	2 040
		012		Somme :	0
D / R	SECTION	CHAPITRE	RUBRIQUE	NATURE	MONTANT
		016		6588	45,49
				673	-45,49
		016		Somme :	0
				Somme :	0

ETAT RECAPITULATIF DES DEPLACEMENTS BUDGETAIRES EFFECTUES AU COURS DE L'EXERCICE 2023

32 - LHSS					
D / R	SECTION	CHAPITRE	RUBRIQUE	NATURE	MONTANT
DEPENSE	FONCTIONNEMENT	011		6256	35
				6282	-94
				6288	59
		011		Somme :	0
D / R	SECTION	CHAPITRE	RUBRIQUE	NATURE	MONTANT
		012		622321	-10 865
				6228	4 245
				6333	431
				64111	-4 159,65
				64112	-4 660,5
				64113	505
				64113-6	1 479,92
				64114	3 150,5
				64115	847,1
				641182	7 409
				641185	592
				641186	1 002
				64151	-10 644
				641582	4 755,74
				641585	690
				641586	1 240
				641588	4 401
				641588-6	-3 051,37
				64511	363
				64513	-843
				64514	-87
				64515	2 639
				6488	560,26
		012		Somme :	0

ETAT RECAPITULATIF DES DEPLACEMENTS BUDGETAIRES EFFECTUES AU COURS DE L'EXERCICE 2023

D / R	SECTION	CHAPITRE	RUBRIQUE	NATURE	MONTANT
DEPENSE	FONCTIONNEMENT	016		6132	-124
				61521	-342
				6188	-163
				6354	14
				6558	615
		016		Somme :	0
D / R	SECTION	CHAPITRE	RUBRIQUE	NATURE	MONTANT
	INVESTISSEMENT	21		2182	0,01
				2183	1 020
				2188	-1 020,01
		21		Somme :	0
				Somme :	0

La Secrétaire Générale,
Esther VOUILLOT



Document signé électroniquement



CENTRE
COMMUNAL
D'ACTION
SOCIALE

Centre Communal d'Action Sociale
BUDGET PRIMITIF 2024 - BUDGET PRINCIPAL
REPRISE ANTICIPEE
DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2023

REPRISE ANTICIPEE (le compte administratif n'a pas été voté) Délibération du 29/03/2023	
Résultat de fonctionnement de 2023	
A/ Résultat estimé de l'exercice	819 011.85
B/ Résultats antérieurs reportés (compte 002)	2 025 442.84
C/ Résultat à affecter = A + B (hors restes à réaliser)	2 844 454.69
Investissement	
D/ Solde d'exécution d'investissement 2023 D 001 (besoin de financement) R 001 (excédent de financement)	377 740.71
E/ Solde des restes à réaliser d'investissement 2023 Besoin de financement Excédent de financement	317 339.54
Besoin de financement F= D+E	NEANT Excédent reporté supérieur au besoin de financement induit par les restes à réaliser
REPRISE ANTICIPEE = G + H	2 844 454.69
1) Prévission d'affectation en réserves R 1068 en investissement G = au moins la couverture du besoin de financement (F)	
2) H= Report en fonctionnement R 002	2 844 454.69
DEFICIT REPORTE D 002	0.00

Etabli le 19/02/2024

La Vice-présidente,
Par délégation,

Sylvie WANLIN

Certifié exact
Besançon le : 19/02/2024
Monsieur le Chef de
Service Comptable,

Thierry COLLANGE

Ludovic FARRERO
Inspecteur des Finances Publiques
Par délégation